DOCUMENT RESUME

ED 339 209 FL 019 788

TITLE Actes du colloque sur la neologie et la formation des mots. (11/12 Nov. 1982). (Proceedings of a Colloquium on Neologism and Word Formation. Neuchatel, Switzerland, November 11-12, 1982).

INSTITUTION Neuchatel Univ. (Switzerland). Inst. de Linguistique.

PUB DATE Jun 83

NOTE 154p.

PUB TYPE Collected Works - Conference Proceedings (021)

LANGUAGE French; German

JOURNAL CIT Travaux Neuchatelois de Linguistique (TRANEL); n5 June 1983

EDRS PRICE MF01/PC07 Plus Postage.

DESCRIPTORS Adjectives; Adolescents; Creativity; Diachronic Linguistics; French; *Grammar; *Indo European Languages; Language Attitudes; Language Research; *Language Role; Latin; Linguistic Theory; *Morphology (Languages; Regional Dialects; Syntax

IDENTIFIERS Aeneid; French (Swiss); Gender (Language); *Neologism

ABSTRACT

The nine papers in this collection include: "L'expression du feminin dans l'adjectif latin: Genese et extension de *-ih2 comme morpheme de feminin grammatical en indo-europeen" (The Expression of the Feminine in the Latin Adjective: Genesis and Extension of the -ih2' as Grammatical Feminine Morpheme in Indo-European); "Lexikalische Neologismen und Wordbildung in Vergils Aeneis" (Lexical Neologism and Word Formation in Virgil's "Aeneid"); "Creativite lexicale et tabou linguistique (Presentation de faits Indo-Europeens)" (Lexical Creativity and Linguistic Taboo Presentation of Indo-European Facts); "Dynamique, fonctionnement et evolution dans la formation des mots" (Dynamic, Function, and Evolution in the Formation of Words); "Zur Konception der Wortbildung in Einer Lexikalistischen Syntax" (On the Conception of Word Formation in A Lexical Syntax); "Semantique et formation des mots" (Semantics and Word Formation); "Aspects enonciatifs et fonctionnels de la neologie lexicale" (Enunciative and Functional Aspects of Lexical Neologism); "Neologismes dans le francais de la Suisse romande (Resume)"; (Neologisms in Swiss French Resume); and "La 'neologie' dans Lexikalistischen Syntax" (On Neologisms in Swiss French Resume); and son contexte social: Identite et langage dans une bande de jeunes" ("Neologism" in Its Social Context: Identity and Language in a Group of Young People). (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

TRANEL 5

juin 1983

Numéro Spécial

Actes du colloque sur la néologie et la formation des mots 11/12 Nov. 1982

ED 239209

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

[ ] Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

B. Py

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

BEST COPY AVAILABLE

Institut de Linguistique
Université de Neuchâtel – Suisse

TRANEL 5

juin 1983

Numéro Spécial

Actes du colloque sur la néologie et la formation des mots 11/12 Nov. 1982

3

Institut de Linguistique
Université de Neuchâtel – Suisse

Rédaction : Institut de linguistique, Université
CH 2000 Neuchâtel

© Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, 1983
Tous droits réservés.

Imprimé : Zentralstelle der Studentenschaft, Zürich

PUBLICATIONS RÉCENTES

Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, Université de Neuchâtel:

** Logique naturelle du raisonnement, no 41, avril 1982.

Articles de: J.-B. Grize, A. Lecomte, M.-J. Borel, M. Ebel, J. Kohler-Chesny, C. Wülser, D. Apothéloz.

** Linguistique et sémiologie. Colloque Besançon-Neuchâtel. Neuchâtel, 5-6 octobre 1981, nos 42-43, juillet 1982.

Articles de: J. Bourquin, M. Charolles, J.-P. Co n, Y. Gentilhomme, J. Peytard, A. Berrendonner, B. Py, G. Lüdi, A.-C. Berthoud, J.-B. Grize, J. Kohler-Chesny.

** Raisonnements et raisons, no 44, avril 1983.

Articles de: J.-B. Grize, M.-J. Borel, D. Apothéloz/F. Aqueci, C. Péquegnat, A. Lecomte, Y. Gerbier/H. Icart.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Centre de Recherches sémiologiques
Clos-Brochet 30, 2000 Neuchâtel

AVANT-PROPOS

L'évolution des sciences du langage appelle une spécialisation de plus en plus poussée. Les chercheurs d'une même discipline nouent leurs contacts scientifiques dans des cercles de plus en plus fermés; et le dialogue entre les linguistes abordant le langage dans des perspectives différentes risque de tarir.

Ce danger ayant été articulé lors d'une des dernières séances de la Société suisse de linguistique, nous avons tenté de créer, par l'organisation de journées scientifiques, un endroit de rencontre entre les différentes "linguistiques" représentées dans cette société, en faisant valoir l'interdisciplinarité au sein même de notre discipline. Nous avons pressenti quelques collègues enseignant la grammaire comparée, la linguistique générale et la linguistique romane dans les universités suisses et ayant marqué un intérêt pour le domaine de la formation des mots. Nous espérions que l'intérêt pour un thème commun permettrait de surmonter les obstacles terminologiques et les différences dans les méthodes.

L'accueil que nos collègues firent à notre initiative fut favorable et aboutit à l'organisation d'un colloque "interdisciplinaire" Néologie et formation des mots, les 11 et 12 novembre 1982, à l'Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel. Ce sont les actes de cette manifestation que nous présentons aujourd'hui aux participants et à un cercle plus large de collègues. Seule la dernière contribution fait exception: il s'agit d'une recherche de séminaire réalisée par deux assistants de notre Institut et que nous avons insérée dans ce volume plutôt que dans un prochain numéro "général" des TRANEL en raison des affinités thématiques. Nous laissons au lecteur

le soin de mesurer l'hétérogénéité des approches, mais aussi de déceler les convergences sous-jacentes entre les différentes recherches et réflexions présentées.

Il ne nous reste plus que la tâche agréable des remerciements. Notre gratitude va d'abord à l'Université de Neuchâtel, qui a permis, grâce à une subvention substantielle, la réalisation du colloque et la publication des actes, ainsi qu'à Jean-Blaise Grize, directeur du Centre de recherches sémiologiques, qui a accepté de mettre à notre disposition ses locaux. Un grand merci à nos secrétaires et notamment à Madeleine de Seidlitz pour le travail ingrat de la préparation du manuscrit de ce volume. Mais nous remercions aussi et surtout les nombreux participants à ce colloque qui ont contribué, par leurs exposés, leurs questions, leur présence et leur amitié, à insuffler la vie à cette rencontre.

Georges Lüdi Claude Sandoz

L'EXPRESSION DU FÉMININ DANS L'ADJECTIF LATIN : GENÈSE ET EXTENSION DE *-$\underline{ih}_2$ COMME MORPHÈME DE FÉMININ GRAMMATICAL EN INDO-EUROPÉEN

1. En référence à l'intitulé de ce colloque, je voudrais souligner que le problème de l'expression du féminin dans l'adjectif latin semble concerner à première vue la formation des mots plus que la néologie. Toutefois, si l'on veut bien entendre le terme de néologie au sens large et l'appliquer par-delà le strict domaine du lexique, on verra qu'il sera indirectement question, à travers le latin, de la genèse et des modalités d'extension d'une catégorie grammaticale, celle du féminin, dans les langues indo-européennes.

   Après avoir rappelé quelques faits connus, je délimiterai, dans cette vaste problématique, deux points précis: le comportement de l'adjectif latin par rapport à la distinction masculin/féminin d'une part, l'origine et le processus de grammaticalisation de *-$\underline{I}$<*-$\underline{ih}_2$, le moins connu des deux grands morphèmes indo-européens de féminin, d'autre part.

2. A de rares exceptions près[1], les spécialistes s'accordent pour penser que le système du genre grammatical i.-e. était anciennement double, opposant un genre animé à un genre inanimé, et non triple (masculin/féminin/neutre) comme il apparaît dans bon nombre de langues à date historique[2]. De nombreuses traces de l'état ancien ont été relevées, et cela aussi bien dans le domaine du substantif que dans celui de l'adjectif[3].

   2.1. Dans le substantif tout d'abord, la distinction masculin/féminin est manifestement secondaire et limitée à l'expression du genre dit "naturel" ou "sexuel"; celle-ci n'a d'ailleurs rien d'obligatoire, ainsi qu'en témoignent les

nombreux épicènes comme lat. sacerdōs "prêtre" ou "prêtresse", bōs "boeuf" ou "vache", canis "chien" ou "chienne", gr. árktos "ours" et "ourse", híppos "cheval" et "jument", skr. gáuḥ "boeuf" ou "vache", etc...

Lorsqu'elle intervient, l'expression du genre "naturel" peut se réaliser de diverses manières: par le biais d'une opposition lexicale (lat. pater/māter, frāter/soror); par celui d'une périphrase (lat. agnus fēmina, Gell.; gr. thḗleia híppos, Hdt.); enfin et surtout, elle peut avoir lieu à travers des catégories spéciales de dérivés qui, formés sur le thème du masculin correspondant ou, plus rarement, alternant avec lui, désignent des êtres féminins. On a par exemple skr. pátnī/páti- = gr. pótnia/pósis = lit. (vies-)patni/pàts < patis = i.-e. *potnih$_2$ f./*poti- m. "maîtresse, épouse"/"maître, époux"; lat. rēg-ī-na/rēg-s, gallīna/gallus; le cas se présente avec une particulière constance pour les noms d'agent en *-te/or- qui forment leurs féminins à l'aide du même suffixe *-ih$_2$ que l'on voit combiné à un élément nasal dans les exemples précédents: skr. janitár-/jánitrī, gr. genetḗr/genéteira <*-ter-ya, lat. genitor/genetrīx = -ī-c-s.

L'opposition entre un masculin thématique en -o- et un féminin en -ā <*-eh$_2$, essentielle dans l'adjectif en fonction flexionnelle, apparaît également, en fonction dérivationnelle, dans le substantif (cf. lat. equus/equa, agnus/agna, postérieurs au type épicène ancien supposé par le gr. híppos m.f.)[4]. Pourtant, elle est loin d'être systématisée: il existe des substantifs en -o- féminins (gr. hē nuós = arm. nu, gén. nuoy "bru"[5]; lat. fāgus = gr. phēgós

f. "hêtre", etc...) aussi bien que des masculins en *-ā (v.sl. sluga "serviteur", lat. agricola)[6].

2.2. On constate en outre, ce qui est plus lourd de conséquences, que la distinction masculin/féminin est aussi secondaire dans l'adjectif. Kuryłowicz, puis Martinet[7] ont montré qu'il faut distinguer, en matière de genre, entre faits d'accord et faits de dérivation. Il ne suffit pas qu'existent, dans une langue donnée, certains suffixes nominaux servant à qualifier des êtres de sexe féminin (type âne/ânesse, lion/lionne) pour que cette langue possède un féminin grammatical. En d'autres termes, ce n'est pas la variation (de type dérivationnel) du substantif qui fonde le caractère linguistique de la distinction masculin/féminin, mais bien la variation (de type flexionnel ou syntaxique) de l'adjectif, qui apparaît sous des formes différentes selon qu'il se trouve mis en rapport avec des substantifs sentis (de ce fait précisément) comme masculins ou féminins.

Or, en i.-e., l'adjectif lui-même ne connaît qu'un développement tardif et limité de la catégorie grammaticale du féminin. Même dans les thèmes en *-o-/-ā du type lat. novus/nova, gr. né(w)os/né(w)a, skr. náva-/návā, où la distinction masculin/féminin est le plus constamment marquée, il existe des thèmes épicènes dont l'origine est archaïque, ainsi les adjectifs "à deux terminaisons" du grec: sōtḗrios, -os, -on[8]. Les autres types d'adjectifs, thèmes en consonne ou en semi-voyelles, forment des féminins disparates, ce qui révèle le caractère récent de leur émergence. Pour prendre l'exemple des thèmes en *-u-, on

relèvera que le sanskrit présente trois féminins différents pour l'adjectif tanú- "fin, petit, faible": tanú- (soit le même thème qu'au masculin), tanū́- et tanvī́ < *-w-ih$_2$. Le grec forme un féminin dérivé hēdeîa <*swādew-ya en regard du masculin hēdús <*swādus, avec, comme dans genéteira <*-ter-ya, le degré plein du suffixe adjectival (respectivement *-ew-, *-ter-). Autre type encore en lituanien (platùs m./platì f. "large") où *-ī s'adjoint directement à la syllabe radicale[9]. Les adjectifs en *-i- sont, en i.-e., les plus constamment épicènes et les plus rebelles à l'expression du genre grammatical: cf. lat. humilis m.f., gr. ánalkis m.f.; en védique, la flexion de śúci- "brillant" ne distingue le masculin du féminin qu'à l'accusatif pluriel[10].

3. Dans les précédents exemples réapparaissent les morphèmes *-eh$_2$ > -ā et *-ih$_2$ > -ī ou -yă, déjà rencontrés pour l'expression du féminin "naturel": il s'avère que *-eh$_2$ et *-ih$_2$ interviennent aussi bien dans le substantif, en fonction dérivationnelle, que dans l'adjectif, en fonction flexionnelle. Il y a lieu de souligner cette particularité. En effet, même si phénomènes d'accord et phénomènes de dérivation sont de nature toute différente, il semble bien, d'un point de vue diachronique, que les premiers présupposent les seconds: pour que naquît en i.-e. la distinction grammaticale du masculin et du féminin, il a fallu que préexistât un état de langue connaissant (au moins) un type de dérivation nominale réservé à la caractérisation d'êtres féminins[11].

4. Reste à déterminer par quelles voies s'est opéré ce processus de grammaticalisation. Je ne m'attarderai pas sur le morphème

*-eh$_2$ dont l'extension, à partir du pronom démonstratif *so, *sā, et, peut-être, sous l'influence initiale du vieux nom de la femme *g^{w}(e)nā (gr. gunḗ, skr. gnā́, arm. kin, v.irl. ben) a été souvent décrit, et dont les fonctions (dans l'expression du genre naturel -lat. equa-, du genre grammatical -novus/nova-, de l'abstrait -gr. phorá, etc...- et du collectif -gr. tà zôia, neutre pluriel-) sont bien connues[12]. Mais *-ih$_2$, avec lequel *-eh$_2$ se trouve en quelque sorte en distribution complémentaire, et qui partage certaines de ses fonctions sans lui être parfaitement symétrique, retiendra plus longuement notre attention. Ses conditions d'apparition en latin jettent une lumière décisive sur la façon dont ce morphème est passé de l'expression (lexicale) du genre naturel à celle du genre grammatical dans une partie (mais non l'ensemble) des langues i.-e.[13]

4.1. Le latin se distingue notablement des langues congénères (grec, sanskrit, germanique, balto-slave, etc...), du fait qu'il n'exprime avec régularité le féminin que dans le type en *-o-/-ā (bonus, -a, -um; pulcher, -ra, -rum). La plupart des adjectifs athématiques n'ont que deux, voire une terminaison pour les trois genres: fortis m.f., -e n., suāvis m.f., -e n.; audāx, supplex, inops, quadrupēs, vetus, ferēns m.f.n.[14]

Ce qui frappe, c'est l'absence, en latin, du suffixe *-ī/-yā <*ih$_2$ que présentent les autres langues dans plusieurs des types d'adjectifs comparables. Au féminin du participe présent, pour ne prendre que cet exemple, là où le latin a ferent- comme au masculin, le skr. présente bhárantī, le gr. phérousa <*bhéront-ya, le got. bairandei (thème en *-īn-), le v.sl. berǫšti, le lit. důodanti (="qui donne").

Pour plusieurs raisons dont la revue détaillée serait trop longue ici, il n'est pas plausible de considérer que le latin a perdu la distinction masculin/féminin dans les adjectifs athématiques comme ātrōx, ferēns, etc...[15]. Il faut, avec Meillet[16], penser que cette particularité du latin représente un archaïsme: elle le rapproche pour une part d'une autre langue i.-e., le hittite, qui n'a jamais connu de féminin grammatical et se contente d'une opposition animé/inanimé, reflétant l'état i.-e. primitif[17].

4.2. Le latin connaît pourtant le morphème *-Ī (combiné avec un autre élément suffixal), mais dans la sphère lexicale, à la finale de dérivés marquant le genre naturel: rēgīna, gallīna; genetrīx, nūtrīx, iūnīx "jeune vache" (cf. iuvenis), mātrīx "femelle, reproductrice"[18]. On relève également victrīx (adjectif uniquement féminin, à part un nom.-acc. pl. n. victrīcia), et fēl-ī-c-s (m.f.n.) "heureux, fécond" (cf. fēcundus, fēmina, gr. thêlus "féminin", de la racine *dhē- "allaiter/téter") dont l'extension au masculin et au neutre passe par une mutation sémantique. Tout se passe comme si le latin n'avait jamais assigné *-Ī qu'à la dérivation de noms désignant (au moins à l'origine) des êtres féminins.

4.3. Or il semble bien que -ih_2 ait été, à un moment donné de son histoire, réservé à la production de substantifs, et d'autres langues indo-européennes indiquent que c'est par le biais de l'adjectif substantivé que ce morphème s'est étendu à l'expression du féminin grammatical, selon la filière suivante:

substantif ⟶ adj. substantivé ⟶ adj. épithète

En sanskrit par exemple, certains adjectifs thématiques en -a- (i.-e. *-e/o-) connaissent deux formes de féminin, l'une en -ā, l'autre en -ī(ḥ), et en pareil cas, la seconde est le plus souvent utilisée substantivement: ainsi véd. śyāvá- m., śyāvā́- f. "noir(e)"/śyā́vī- f. "nuit, vache ou jument noire"; tápana- m., -ā f. "brûlant(e)"/tapanī́- f. "chaleur"; aruṣá- "rouge" donne un substantif aruṣī́- "Morgenrot, rote Stute"; ájana- "treibend" s'oppose à aśvajánī- "Peitsche"; ápara- "futur, ultérieur" s'oppose au loc. pl. aparīṣu "dans le futur", etc...[19]. On entrevoit le stade où un adjectif épicène (cf. le type gr. sōtḗrios) s'opposait à un substantif féminin en *-ī, avant de recevoir, mais probablement dans un second temps, un féminin grammatical en *-ā[20].

4.4. Pour en revenir au problème posé au § 3, si les morphèmes -ā et -ī de féminin se trouvent aussi bien dans le substantif que dans l'adjectif, cela résulte du fait que ces deux catégories entretiennent des échanges constants. Kuryłowicz a insisté sur l'emploi appositionnel du substantif qui, pour lui, constitue l'amorce de l'accord entre le substantif et l'adjectif fléchi[21]. Il faut souligner le rôle parallèle et tout aussi important joué par la substantivation de l'adjectif dans l'extension de ces phénomènes d'accord, qu'il s'agisse d'une substantivation de type syntaxique (où l'adjectif fonctionne de manière autonome, mais se rapporte à un substantif déjà nommé) ou d'une substantivation sémantique, qui fait que l'adjectif désigne un objet, une personne, etc...[22]. Ces deux cas de

substantivation ont été, pour des raisons fonctionnelles, le lieu privilégié de l'émergence d'une systématisation dans l'expression du féminin: c'est le stade où la motion joue un rôle anaphorique ou deictique[23].

4.5. Dans l'exemple du participe, de bonnes raisons existent de supposer que l'acquisition de la distinction masculin/féminin s'est opérée par le relais suivant:

stade A *bhere/o/ønt- épicène
(emploi épithétique, emploi substantival)

stade B *bhere/o/ønt- épicène || *bhere/o/ønt- m./*bhere/ont-ih$_2$ f.
(emploi épithétique) (emploi substantival)

stade C *bhere/o/ønt- m. / *bhere/ont-ih$_2$ f.
(comme épithètes aussi bien qu'en emploi "libre": grammaticalisation complète de la motion)

Il se trouve que pour le participe de la racine *bher- "porter", on conserve en i.-e. des traces importantes du substantif féminin en *-ih$_2$ que je suppose au stade B: lexicalisé, il a donné un nom de la femme (ou de la femelle) enceinte ("la portante"): cf. v. norr. berendi "femelle"; irl. berit, birit "truie", ainsi que les composés combrit "capable de porter, enceinte", ambrit "stérile"; tokh. B preṃtsa "enceinte, féconde" < *bheront-yā; à noter que par grammaticalisation de l'emploi appositionnel, ce participe substantivé donne en irlandais et en tokharien des adjectifs uniquement féminins, ce dont on rapprochera les cas de lat. victrīx, fēlīx mentionnés plus haut.

Un témoignage concordant est apporté par l'irlandais où un adjectif d'origine participiale tee, té "chaud, brûlant" < *tep-ent-, cf. lat. tepēns, est épicène, alors qu'une série de participes substantivés distinguent les genres: p. ex. cana m. "poète" /canait f. "chanteuse" < *-(e)ntī; mentionnons en outre Brigit, nom d'une déesse, comparable sans doute au f. (grammaticalisé) skr. bṛhatī- "large, puissante", et ethait ou aithid "oiseau", proprement "la volante", cf. skr. pátantī-, participe f. de pat- "voler"[24].

4.6. Il est important de relever que le substantif du stade B peut être non pas un féminin sexué mais un abstrait, selon un procédé bien connu également pour le morphème *-eh_2, cf. gr. tomós, -ón "qui coupe"/ tomḗ "coupure"; thermós, -ón "chaud"/ thérmē "chaleur", faits comme athánatos, -on "immortel"/ athanátē "une immortelle"[25]. Si l'on trouve *-yh_2 > -ia en fonction abstraite dans des formations primaires comme gr. moîra "part" < *mor-ya, óssa "voix" < *ok^w-ya, peîra "épreuve" < *per-ya, phúza "fuite" < *phug-ya, cf. véd. śácī- "force" de śak- "pouvoir"[26], le même suffixe au degré plein constitue, en latin, une catégorie productive d'abstraits sur thèmes d'adjectifs ou de participes présents: audācia, prūdentia, ēloquentia, praesentia..., cf. gr. sophía, ponēría, etc...[27]. Cette productivité en fonction "abstraite" confirme dans l'idée que *-ih_2/-yeh_2, avant d'être grammaticalisé au féminin des adjectifs athématiques, était dévolu à la création (lexicale) de substantifs[28]: féminins sexués, abstraits, et peut-être aussi collectifs d'un type particulier, cf. les

duels neutres en *-$\bar{I}$ du sanskrit: véd. vácas-$\bar{I}$ "deux paroles", akṣ-$\acute{I}$, v.sl. oč-i "les deux yeux", etc...[29]. Les féminins et les duels sont peut-être à mettre en rapport avec une autre fonction de *-ih_2 laissée de côté ici: celle consistant à former des dérivés dits "d'appartenance", où l'on a vu des "adjectifs à flexion zéro" de type très archaïque mais où je vois pour ma part des substantifs en emploi appositionnel, qui auraient donné le génitif singulier thématique du latin (dīvī, formellement identique au f. skr. devī) et du celtique (v.irl. maqi "du fils"), ainsi que certains génitifs tokhariens (A pācri, B pātri "du père")[30].

5.1. Le suffixe *-ih_2 a souvent été décomposé en *-i- + *-h_2 et comprendrait ainsi le suffixe *-eh_2 au degré réduit[31]. Pour fonder cette analyse, il faudrait prouver l'indépendance originelle des composants. Or là encore, le latin fournit une donnée précieuse. Il conserve le nom de la "petite-fille" (et de la "nièce") sous la forme nept-i-s, fait sur le thème de nepōt-, m. mais plus anciennement épicène, cf. Ilia dia nepos (Ennius, Ann. 55, Vahlen). Y a-t-il lieu de voir dans neptis la mutilation d'un ancien thème en *-$\bar{I}$- en regard du skr. naptī-? C'est là une opinion communément reçue[32], mais qu'il est urgent de réviser. De toute évidence, neptis n'entre pas dans la liste des substantifs en -$\bar{I}$x et en -$\bar{I}$na qui sont en latin les représentants des anciens féminins sexués en *-$\bar{I}$. Par ailleurs, d'autres langues indo-européennes conservent pour ce nom des traces d'un authentique thème en *-I-.

5.2.1. Le védique présente, pour le nom de la petite-fille, un thème nap$\acute{t}$-ḫ fléchi selon le type flexionnel vṛk$\acute{t}$-ḫ et non selon le type dev$\acute{t}$[33] comme on l'attendrait pour un dérivé de thème consonantique. On a donc supposé (sans plus d'explications) que la forme sanskrite résultait d'une réfection, ainsi d'ailleurs qu'une forme à brève nap$\acute{t}$- attestée par deux fois dans l'AV[34]. L'hypothèse est d'autant moins plausible que les nominatifs en -Ī́ḫ du type vṛk$\acute{t}$ḫ ont en général été refaits en -Ī́ (type dev$\acute{t}$) et non l'inverse[35]: c'est d'ailleurs nap$\acute{t}$Ī́, et aussi naptr$\acute{t}$ (avec une finale en -tr- qu'on dit analogique des autres noms de parenté) qui apparaissent à basse époque comme la réfection de véd. nap$\acute{t}$ḫ: ce dernier doit donc être justifié différemment.

5.2.2. La seule explication convaincante de l'existence, en sanskrit, des substantifs en -Ī́- à flexion "ouverte" (surtout féminins, comme vṛk$\acute{t}$ḫ "louve", mais rath$\acute{t}$ḫ "conducteur de char" est masculin), a été donnée par Kuryłowicz, pour qui ces thèmes, ainsi que ceux en -ū́- du type tan$\acute{u}$ḫ, résulteraient de variantes, devenues autonomes et productives, de thèmes en -Ī́- et en -ū́- oxytons[36]. Pour Kuryłowicz, dans les exemples en question, -Ī́- et -ū́- n'ont jamais comporté de laryngale, à l'inverse des noms du type dev$\acute{t}$ < *-ih$_2$, mais représentent une extension de -iy-, -uv- aux cas forts de la flexion, sous les formes -Ī́-, -ū́- devant la consonne -s du nominatif singulier. Cette thèse rend compte du fait que le type vṛk$\acute{t}$ḫ n'est pas attesté de façon indubitable hors de l'indo-iranien; elle s'accorde avec le caractère initialement épicène de -Ī́ḫ,

et accrédite enfin l'idée selon laquelle l'indo-européen aurait connu une forme *neptí- à i bref, préalable à véd. naptíḥ aussi bien que nécessaire pour en expliquer l'émergence.

5.2.3. En conséquence, il faut renverser la filière proposée par Szemerényi (cf. § 5.2.1) et, sur la foi du latin neptis, mais également du v.h.a. nift <*nepti- et de AV naptí- (attesté, par hasard, après naptíḥ), supposer qu'il a existé un dérivé en -Ī- (sans doute initialement épicène) construit sur le thème consonantique *nepōt-[37]. Dès lors, gr. anepsiós "cousin germain", av. naptya- "descendant" s'expliquent par simple thématisation de ce thème en -Ī-; et véd. naptíḥ apparaît comme la réfection, particulière au sanskrit, du vieux thème en -Ī- conservé par le latin et le germanique. Tout cela n'exclut pas qu'un *neptī̃ <*-ih_2 (recaractérisé par *-h_2) du type devī́ ait pu être à son tour dérivé de *nepōt-: cf. peut-être av. napti (n. 34) ou encore gall. nith <*neptī, lit. neptė̃ < *-ya. La tendance à la réfection de ce vieux nom ne s'est pas arrêtée là, cf. § 5.4.

5.3. Que *-i- ait précédé, très fugitivement, *-ih_2 dans l'expression du féminin lexical, nous en verrons une autre trace dans le cas du véd. yuvatí- "jeune femme", formellement identique à v.h.a. jugund <*yugunþi-, et fait sur le thème du m. yúvan- (dont on connaît en véd. un nom.-acc. n. sg. yuvát) à l'aide d'un suffixe secondaire *-ti-, cas particulier de thème en *-i- (cf., pour ce type de formation, v.h.a. magad "Magd" <*magaþi-, parallèle au m. *magude got. magus "garçon, serviteur")[38]. En sanskrit épique,

on voit naître une forme yuvatī-.

En grec, le suffixe -id- qui apparaît (notamment) dans l'expression de certains féminins ne peut sans problème être ramené à un suffixe -ī-, même du type vṛkī́ḥ[39]. Il est tentant d'y voir, pour une part au moins, le représentant élargi du suffixe *-i- que permet de dégager lat. neptis, cf. la triade -tēr /-tris /-tria (et -teira < *-ter-ya) dans les exemples de noms d'agent comme dmḗtēr m.; hom. aletrís f. "femme qui moud le blé"; agúrtria f. Esch. "mendiante", hom. dmḗteira. Le suffixe -id- sert d'ailleurs aussi à la substantification d'adjectifs selon le processus mis plus haut en lumière pour le type en -ih$_2$: cf. hḗmeros m.f. "doux" / hēmerís f. "vigne cultivée". Puis -id- s'étend à l'expression du féminin dans des formations substantives aussi bien qu'adjectives: summakhís subst. "ville alliée", adj. "alliée"; patrís "patrie" ou "de la patrie" (patris gaîa etc.)[40]: cf. § 4.5.

5.4. Comment expliquer que la formation en *-i- du type neptis, yuvatí-, ait eu si peu de fortune et qu'elle ne forme qu'un maillon vers une expression par *-ih$_2$ de la motion sexuelle ?

thème en consonne	thème en *-i-	thème en *-ih$_2$/-yeh$_2$
lat. nepōt- m.(et f.)	nepti- f.	neptia, nepōtia
skr. nápāt- m.	(AV naptī-, véd. naptíḥ (de *-ī-)	naptí, naptrī
lit.	nep(u)otis m.f.	neptẽ f.
gr. -tēr	-tris	-tria, -teira

Mis à part le cas du grec, où *-i-, du fait qu'il a été recaractérisé par une dentale, a pu connaître un certain développement dans l'expression du féminin, ce suffixe est très tôt supplanté par *-ih_2. Cela résulte du fait que *-i- présente en i.-e. un caractère essentiellement épicène: il y forme les adjectifs qui ont le moins développé l'expression du féminin grammatical (§ 2.2.) et des substantifs aussi bien masculins que féminins (skr. arcí- m. "rayon. flamme", dṛ́ś-i- f. "vue"). Il est révélateur à cet égard que le thème en *-i- nep(u)otis soit épicène en lituanien. Cette circonstance explique à mes yeux que les dérivés en *-i- dévolus à l'expression du féminin naturel, insuffisamment marqués comme tels dans le système linguistique, aient été rapidement recaractérisés par *-h_2, donnant naissance à un suffixe *-ih_2 qui fonctionna dès lors de façon autonome.

6. Pour en revenir à la position du latin, on retiendra de la démonstration qui précède que si cette langue a bien développé la motion *-os /-ā dans l'adjectif thématique, elle est restée figée à un stade antérieur de l'évolution en ce qui concerne la propagation de *-ih_2, suffixe limité en latin à l'expression lexicale du féminin sexuel, et non grammaticalisé comme dans d'autres langues (gr., skr., etc...). Ce conservatisme va de pair, croyons-nous, avec l'attachement du latin pour les adjectifs épicènes en -i- (grandis, turpis, dulcis, fortis, humilis, -bilis, etc...), attachement qui le rapproche, encore une fois, des langues anatoliennes (hittite et surtout louvite) où ce type est abondamment développé.

6.1. L'influence des adjectifs en -i- s'est largement exercée

sur la flexion des adjectifs en consonne, et le participe présent contient, dans sa flexion, des formes propres aux thèmes en -i- comme aux thèmes consonantiques (abl. sg. -Ī/-e, gén. pl. -ium/-um, nom.-acc. pl. n. -ia/-a). Ces formes de thèmes en -i- ne sont pas, comme on l'affirme trop souvent, les restes d'un féminin en *-Ī, suffixe que le latin n'a jamais connu en fonction grammaticale. Lorsqu'il assigne, de préférence, les formes consonantiques (-nte, -ntum, -nta) à l'emploi substantival ou proprement participial, et les formes en -i- (-ntĪ, -ntium, -ntia) à l'emploi adjectival, le latin n'introduit pas une opposition artificielle[41]: il donne la clé de la seule bonne explication du phénomène.

6.2. En conclusion, le latin montre bien quelle a été, à un stade donné de l'évolution linguistique, la place de la dérivation en *-ih_2/-yeh_2, qui a fourni en i.-e.

- des féminins sexués (nūtrĪx)
- des abstraits (potentia)
- des dérivés d'appartenance (dĪvĪ, gén. sg.)

avant d'être étendue, par certaines langues et selon un phénomène dialectalement limité, à l'expression du féminin grammatical dans l'adjectif. Le latin donne ainsi de précieuses indications sur la façon dont une catégorie lexicale a pu (ou non) devenir une catégorie grammaticale, et permet de mettre en lumière le rôle qu'a joué, en i.-e., la substantivation de l'adjectif dans le processus d'acquisition du genre grammatical féminin.

5, rue des Charmilles
CH 1203 Genève

Marie-José Reichler-Béguelin

Notes

1. On peut citer A. Kammenhuber, 1968, 70 et 1980, 38.

2. Cf., parmi une abondante bibliographie, Brugmann, 1909, 82-109; Meillet, 1931; Kuryłowicz, 1973 (=1934), 295; 1964, 207; Szemerényi, 1980, 143; K.H. Schmidt, 1979 (bibliogr.). Les opinions divergent en revanche sur la position du hittite (et aussi du latin) par rapport à la catégorie grammaticale du féminin. Je me permets de renvoyer, pour plus de détails et de références, à mon travail "Les noms latins du type mēns: étude morphologique", thèse de Genève en préparation, ch. V. A noter encore que le masculin et le féminin, en tant que sous-genres du genre animé, s'opposent conjointement au neutre (inanimé) du point de vue flexionnel: cf. Meillet, 1905-1906, 209, 1921 (= 1919), 203; Lohmann, 1932, 80; Kuryłowicz, 1964, 207 et 1977, 134.

3. Voir les nombreux exemples rapportés par Ernout, 1908; Lommel, 1912; Lohmann, 1932. Le caractère dérivationnel du féminin suffit à indiquer son émergence secondaire par rapport au masculin (ou genre commun).

4. Pour la collection des faits latins, cf. Ernout, 1908, qui rapporte (p. 215) la curieuse contamination entre agna et agnus fēmina que représente agna fēmina (CIL VI, 32323, l. 93, 97, 98). Sur le rôle dérivationnel de -ā, voir Kuryłowicz, 1964, 217-218.

5. L'arménien ne connaît pas de distinction masculin/féminin (cf. Meillet, 1931, 11-12; Godel, 1975, 26): nu n'est donc cité ici que pour garantir la forme du substantif grec.

6. On notera au passage le cas de certains féminins comme merula "merle" qui, désignant aussi bien le mâle que la femelle, servent exceptionnellement de genre commun.

7. Kuryłowicz, 1935, 244-251, et Martinet, 1956, 85-86.

8. L'antiquité de ces types est établie par Kastner, 1967.

9. Voir Meillet, 1931, 17, auquel s'accorde Stang, 1966, 261-262. La constatation de cette diversité rend vaine toute tentative de ramener lat. suāvis, tenuis, etc... à une plus ancienne forme de féminin, comme le fait Szemerényi, 1976, 401-407 (après d'autres).

10. Cf. Mac Donell, 1916, 80-81; Stang, 1954, 134. L'apparition en sanskrit d'un f. pour les thèmes en -i- est secondaire, cf. Wackernagel-Debrunner, 1930, 10, 131.

11. Voir sur ce point Brugmann, 1909, 86; Kuryłowicz, 1973 (= 1934), 295. Martinet lui-même est obligé de partir d'un nom de la femme *$g^{w}neh_2$

pour expliquer l'extension de *-eh_2 au pronom démonstratif (*so, *sā) puis à l'expression du féminin grammatical. Gagnepain, 1959, 55, 105 et passim, rejette toute idée de différenciation "sexuelle" à l'origine du féminin: "La fameuse opposition du genre 'naturel' au genre 'grammatical' est elle-même sans portée, puisque, pour le linguiste, à quelque étape qu'il le saisisse, il n'est de genre que 'grammatical'"(55). Toutefois, l'histoire des morphèmes *-eh_2 et *-ih_2, partagés entre lexique et grammaire, apporte un démenti à cette affirmation.

12. Voir J. Schmidt, 1889; Lommel, 1912. Martinet, 1956, 92-94, a mis en lumière les processus d'expansion sémantique, formelle, distributionnelle, lexicale et flexionnelle qui aboutissent à l'alternance régulière de l'adjectif en -o- avec un adjectif parallèle en -ā.

13. On a imaginé pour *-ī une origine identique à celle de *-ā à partir de formes pronominales, cf. *ī dans av. ī, gr. -ī, ombr. -ī (particules), etc..., v.h.a. sī, si, v.irl. sí, gr. hī (Soph.) (formes données par Brugmann, 1909, 321 et 355; Hirt. 1927, 333), sur la base éventuelle d'un nom de la femme *strī (skr. strī) dont l'attestation hors de l'indo-iranien n'est toutefois pas certaine, comme le souligne Mayrhofer, Wb. s.v. (bibliogr.). Voir p. ex. Szemerényi, 1980, 144 et Fodor, 1959, 36 et passim. Cette hypothèse (due à Brugmann) ne fait pas la part des dissymétries qui existent entre la formation en *-ā, dont l'extension a très vite lieu dans l'adjectif, et celle en *-ī plus nettement réservée au substantif et dont la grammaticalisation n'a pas eu lieu dans tous les dialectes, comme j'essaierai de le montrer. Par ailleurs, une origine pronominale est rendue peu plausible par le fait que *-ī est sans doute à analyser en *-i-h_2, et comprend donc dans sa forme le suffixe *-eh_2 au degré réduit (cf. § 5.1. sv.). L'asymétrie entre *-ā et *-ī est à juste titre soulignée par Martinet, 1956, 86-87.

14. Le vieux thème sigmatique vetus < *wetos, cf. gr. (w)étos n. "année", valable comme adjectif à la fois pour l'animé et pour l'inanimé, a dû jouer un rôle dans l'extension au neutre de la forme de l'animé dans les types audāx, inops etc...; vetus n'est en tout cas pas une "Rückbildung" à partir de vetustās comme le veut Leumann, 1977, 374.

15. C'est pourtant ce que font un certain nombre d'auteurs, p. ex. Ernout, 1953, 72; Stang, 1954, 141-142; Szemerényi, 1969, 987-994; 1976, 401-407 (bibliogr.); 1980, 177; Monteil, 1970, 177. Les raisons qui poussent à rejeter l'idée d'une perte du féminin dans le type ferēns, de même que celle d'une extension au masculin de la forme de féminin dans le type suāvis, sont de plusieurs ordres: on ne voit pas, tout d'abord, pourquoi le latin n'aurait pas conservé une finale *-īs alors qu'il conserve -ēs, -ās, -ōs, etc...; à supposer même qu'un thème en *-ī- ait

été refait en thème en -ī-, la loi de syncope que l'on pose pour justifier le passage d'un prétendu *ferentis à ferēns ne résiste pas à l'examen, comme j'essaie de le montrer ailleurs (cf. n. 2). Dans le cas de suāvis, le fait que le masculin reprenne à l'époque historique le rôle de genre commun dans certains emplois invalide fortement la thèse d'une généralisation d'une forme de féminin au masculin. Cf. aussi n. 9.

16. Meillet, 1931, 13, rallié par Leumann, 1977, 433.

17. La position du hittite fait encore l'objet de nombreuses controverses. L'opinion ici défendue a été illustrée récemment par Kastner, 1967, 16-17; Neu, 1969, 235-241; Laroche, 1969, 50-57; K.H. Schmidt, 1979 (avec un excellent résumé des thèses en présence).

18. Leumann, 1977, 376-377.

19. Le type flexionnel est tantôt celui de devī, tantôt celui de vṛkīḥ: voir Lommel, 1912, 41; Lohmann, 1932, 22-23; Wackernagel-Debrunner, 1954, 374, 383, 391; Stang, 1954, 143-144; Meid, (1957-)1958, 16; Kuryłowicz, 1975 (= 1968), 256-262. Cf. n. 36.

20. Pour le celtique, cf. § 4.5.; pour le grec, § 5.3.

21. Cette affirmation de Kuryłowicz (1973 = 1934, 295) est d'ailleurs à compléter par ses écrits ultérieurs sur le même sujet: 1935, 244-251, où cet auteur introduit les notions importantes de motion anaphorique et de motion deictique ou référentielle, ainsi que 1977, 135, où il admet explicitement que le féminin s'est d'abord introduit dans l'adjectif substantivé.

22. Kuryłowicz, 1977, 134.

23. Cf. Martinet, 1956, 91.

24. Il n'est pas surprenant que *-ī joue un rôle important (en latin comme ailleurs) dans toute une série de termes en rapport avec l'idée de la fécondité, ou, à l'inverse, de la stérilité: cf. véd. starī- "vache stérile" et plus tard "stérile", gr. steîra adj. f., arm. sterj "stérile"; sur le même radical, le latin présente un adjectif épicène en -ilis sterilis, parallèle d'ailleurs à son antonyme fertilis.

25. Cf. Gagnepain, 1959, 17-37 et passim; Kuryłowicz, 1964, 213-214.

26. Schwyzer, 1932, 473-476; Chantraine, 1933, 99-100.

27. Leumann, 1977, 291; Gagnepain, 1959, 33-37; le type est rare en sanskrit, cf. Wackernagel-Debrunner, 1954, 405-406.

28. C'est pourquoi je ne partage pas l'opinion de Kuryłowicz, 1964, 218-219, qui veut que -ī/iā ait d'abord été propre aux adjectifs. Voir aussi, dans un sens assez différent, Nussbaum, 1975.

29. Cf. Wackernagel-Debrunner, 1930, 50-53. Pour cette interprétation (à reprendre) des duels neutres en -Ī, cf. Kuryłowicz, 1964, 219, et déjà Hirt, 1927, 66, 113, 173-174.

30. Cf. Hirt, ibid.; Klingenschmitt, 1975, 154 n. 10; Nussbaum, 1975; F. Bader, 1981, 69-70. Voir aussi Leumann, 1977, 413 (bibliogr.). La tentative de A. Nussbaum visant à mettre le gén. lat. en -Ī en relation spécifique avec le type vṛkī-ḥ (par opposition au type devī) ne convainc pas, du simple fait que c'est véd. devī, précisément, qui répond formellement à lat. dīvī (gén. sg.).

31. Ainsi chez Martinet, 1956, 87 ("-Ī-, -yā [...] doit résulter d'une combinaison de l'adjectivisant -y(o)- et de l'individualisateur -eH$_2$, d'où le sens de 'celui de ...' et, par spécialisation, 'femelle de ...'"); de même, Kuryłowicz, 1964, 218-219; Klingenschmitt, loc. cit. n. 30.

32. Depuis J. Schmidt, 1889, 61; cf. aussi Lommel, 1912, 69, et, dernièrement, Szemerényi, 1976, 402; Leumann, 1977, 283.

33. Sur ce double type, voir Lommel, 1912, 46-51; Pedersen, 1926, 35; Wackernagel-Debrunner, 1954, 368-427, ainsi que Mayrhofer, 1980 (abondante bibliogr.).

34. Cf. Szemerényi, ibid.; Mayrhofer, 1980, 149; à noter que ce dernier n'ajoute pas foi au nom. sg. av. napti (V. 12, 11), situé dans un texte récent et fautif.

35. Wackernagel-Debrunner, 1930, 171, 174-175.

36. Pour plus de détails, voir Kuryłowicz, 1935, 154. Les deux suffixes -Ī^{v}- (type vṛkīḥ, non grammaticalisé) et -Ī^{d}- (type véd. devī, non seulement propre aux athématiques comme le prouve devī lui-même (en face de devá-), qui passera difficilement pour une innovation) ont donné lieu à diverses interprétations, le premier étant tantôt considéré comme une simple variante du second, tantôt, au contraire, comme un héritage i.-e. Outre les ouvrages mentionnés à la n. 33, voir les vues parfois fort divergentes de W. Meid, 1957-1958, 13-16 et passim; T. Burrow, 1973, 252; A. Nussbaum, 1975. Tous trois méconnaissent l'explication de Kuryłowicz, reprise plus récemment par son auteur (1964, 218) mais qui a trop peu retenu l'attention des chercheurs: cf. encore Mayrhofer, 1980, 133 n. 18. On remarquera pourtant que Meid suppose lui aussi, quoique d'un point de vue assez différent, une formation en *-i- à la base du type vṛkīḥ: "Der Typus v. vṛkī- repräsentiert die gedehnte Form des für den o-Stamm eintretenden i-Stammes. Die Längung des Ī dient zum Ausdruck exozentrischer Beziehung zwischen Ableitung und Grundwort [...]" (p. 15).

37. Dans un article récent du BSL (77, 1982, 83-156), F. Bader propose une étymologie très nouvelle de *nepōt- et *nepti- par agglutination de pronoms (*ne-pō-t- et *ne-p-ti-, p. 154). Notre analyse se situe toutefois dans une synchronie beaucoup plus récente de l'i.-e. où *nepti- apparaît comme dérivé de la forme du masculin *nepōt-.

38. La forme yuvatí- est reconnue comme ancienne, cf. Mayrhofer, Wb. s.v. yúvā.

39. Cf. les objections de Pedersen, 1926, 37; Meier, 1975, 17-20; Mayrhofer, 1980, 130 (bibliogr.).

40. Cf. Stang, 1954, 144.

41. Comme le veulent Meillet-Vendryes, 1953, 491; Leumann, 1977, 438.

Ouvrages cités

Bader 1981 = F. Bader, "L'ancien et le nouveau: autour de hitt. zinna-", Hethitica IV, Louvain-la-Neuve, 59-78.

Brugmann 1909 = K. Brugmann et B. Delbrück, Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen, II²/2, 1, Strasbourg.

Burrow 1973 = T. Burrow, The sanskrit language, Londres.

Chantraine 1933 = P. Chantraine, La formation des noms en grec ancien, Paris.

Ernout 1908 = A. Ernout, "Remarques sur l'expression du genre féminin en latin", Mélanges ... F. de Saussure, Paris, 211-222.

Ernout 1953 = A. Ernout, Morphologie historique du latin³, Paris.

Fodor 1959 = I. Fodor, "The origin of grammatical gender", Lingua 8, 1-41, 186-214.

Gagnepain 1959 = J. Gagnepain, Les noms grecs en -OΣ et en -Ā. Contribution à l'étude du genre en indo-européen, Paris.

Godel 1975 = R. Godel, An introduction to the study of classical armenian, Wiesbaden.

Hirt 1927 = H. Hirt, Indogermanische Grammatik t. III, Heidelberg.

Kammenhuber 1968 = A. Kammenhuber, "Die Sprachen des vorhellenistischen Kleinasien in ihrer Bedeutung für die heutige Indogermanistik", MSS 24, 55-123.

Kammenhuber 1980 = A. Kammenhuber, "Zum indogermanischen Erbe im Hethitischen", KZ 94, 33-44.

Kastner 1967 = W. Kastner, Die griechischen Adjektive zweier Endungen auf -OΣ, Heidelberg.

Klingenschmitt 1975 = G. Klingenschmitt, "Tocharisch und Urindogermanisch", Akten der V. Fachtagung der Idg. Gesellschaft, éd. H. Rix, Wiesbaden, 148-163.

Kuryłowicz 1935 = J. Kuryłowicz, Etudes indo-européennes I, Cracovie.

Kuryłowicz 1964 = J. Kuryłowicz, The inflectional categories of indo-european, Heidelberg.

Kuryłowicz 1973 = J. Kuryłowicz, Esquisses linguistiques I[2], Munich.
1975 = Esquisses linguistiques II, Munich.

Kuryłowicz 1977 = J. Kuryłowicz, Problèmes de linguistique indo-européenne, Wrocław-Varsovie-Cracovie-Gdansk.

Laroche 1969 = E. Laroche, "Etudes de linguistique anatolienne III. Le problème du féminin." RHA 27, 50-57.

Leumann 1977 = M. Leumann, Lateinische Laut- und Formenlehre, nouvelle éd., Munich.

Liebert 1949 = G. Liebert, Das Nominalsuffix -ti- im Altindischen, Lund.

Lohmann 1932 = J. Lohmann, Genus und Sexus, Göttingen.

Lommel 1912 = H. Lommel, Studien über indogermanische Femininbildungen, Göttingen.

Mac Donell 1916 = A.A. Mac Donell, A vedic grammar for students, Oxford.

Martinet 1956 = A. Martinet, "Le genre féminin en indo-européen: examen fonctionnel du problème", BSL 52, 83-95.

Mayrhofer Wb. = M. Mayrhofer, Kurzgefasstes etymologisches Wörterbuch des Altindischen, Heidelberg, 1956-1980.

Mayrhofer 1980 = M. Mayrhofer, "Zu iranischen Reflexen des vṛkī-Typus", Hommages ... M. Leroy, Bruxelles, 130-152.

Meid 1957-1958 = W. Meid, "Zur Dehnung praesuffixaler Vokale in sekundären Nominalableitungen", IF 62,1956, 260-295; 63, 1957-1958, 1-28.

Meier 1975 = M. Meier, -ćδ-. Zur Geschichte eines griechischen Nominalsuffixes, Göttingen.

Meillet 1905-1906 = A. Meillet, "Du féminin dans les adjectifs composés", MSL 13, 209-214.

Meillet 1919 = A. Meillet, Linguistique historique et linguistique générale, Paris.

Meillet 1931 = A. Meillet, "Essai de chronologie des langues indo-européennes", BSL 32, 1-28.

Meillet-Vendryes 1953 = A. Meillet et J. Vendryes, Traité de grammaire comparée des langues classiques^{2}, Paris.

Monteil 1970 = P. Monteil, Eléments de phonétique et de morphologie du latin, Paris.

Neu 1969 = E. Neu, compte rendu de: W. Kastner, Die gr. Adjektive zweier Endungen auf -ŌΣ, Heidelberg 1967, in IF 74, 235-241.

Nussbaum 1975 = A. Nussbaum, "Studies in Latin noun formation and derivation: T in Latin denominative derivation", Indo-European Studies II, éd. C. Watkins, Cambridge, Mass.

Schmidt 1889 = J. Schmidt, Die Pluralbildungen der indogermanischen Neutra, Weimar.

Schmidt 1979 = K.H. Schmidt, "Zur Vorgeschichte des indogermanischen Genussystems", Festschrift ...O. Szemerényi, vol. II, part. 2, Amsterdam, 793-800.

Schwyzer 1939 = E. Schwyzer, Griechische Grammatik I, Munich.

Stang 1954 = C. Stang, "Zum indoeuropäischen Adjektivum", NTS 17, 1954, 129-145.

Stang 1966 = C. Stang, Vergleichende Grammatik der baltischen Sprachen, Oslo.

Szemerényi 1969 = O. Szemerényi, "Etyma latina II", Studi linguistici ... V. Pisani, Brescia, 963-994.

Szemerényi 1976 = O. Szemerényi, "Problems of the formation and gradation of Latin adjectives", Studies ... L.R. Palmer, Innsbruck, 401-423.

Szemerényi 1980$_{2}$= O. Szemerényi, Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft^{2}, Darmstadt.

Wackernagel-Debrunner 1930 = J. Wackernagel (-A. Debrunner), Altindische Grammatik III, Göttingen.

Wackernagel-Debrunner 1954 = (J. Wackernagel-) A. Debrunner, Altindische Grammatik II/2, Göttingen.

Lexikalische Neologismen und Wortbildung in Vergils Aeneis

Einführung*

Standort der vergleichenden indogermanischen Sprachwissenschaft: Sie rekonstruiert rückwärtsschreitend die postulierte Grundsprache und schreibt vorwärtsschreitend die Geschichte der indogermanischen Einzelsprachen. Sie hat an den Philologien der indogermanischen Einzelsprachen Teil, sie erhält/gibt dadurch Informationen zur Beurteilung und Auswertung der einzelsprachlichen Fakten.

Vergil nimmt innerhalb der Geschichte der lateinischen Sprache einen wichtigen Platz ein. Seine Aeneis wurde Muster und Vorbild lateinischen Stils.

Hauptteil

1. Kurze Charakterisierung von Vergils Aeneis[1].

Vergil (Lebensdaten 70-19vC) fand erst mit der Zeit den Weg zum Epos. Wir wissen, dass er die letzten 10 Jahre seines Lebens an der Aeneis gearbeitet hat (Umfang ca. 10'000 Verse). Er starb über den geplanten Korrekturen. Vergil hat Vorbilder, im lateinischen Bereich speziell Ennius, im griechischen speziell Homer. Deren Nachahmung ist bewusst. Die Sprache der altlateinischen Hexameterdichtung war soweit vorgeformt, dass sie Vergil nur wenig zu ändern und zu normieren brauchte.

2. Lexikalische Neologismen in Vergils Aeneis[2].

Unter Neologismen ist alles mitzuzählen, was Vergil als erster innerhalb der lateinischen Sprachgeschichte bildet und in der Aeneis verwendet. Die einzige Möglichkeit, Neologismen festzustellen, ist das Verzeichnen aller Belege eines Einzelwortes in der gesamten uns überlieferten Latinität. Es gibt

kein vollständiges Verzeichnis aller Neologismen von Vergil. Zur Verfügung stehen bis jetzt nur Einzelstudien, u.a. eine Pariser Dissertation von A. Cordier[3].

3. Neologismen am Beispiel der Komposita[4].

Liste der von Vergil neugebildeten Komposita bei Cordier p. 46:

aequaeuus, II, 561, V, 452
aeripes, VI, 802
aliger, I, 663, XII, 249
Apennennicola, XI,700
armisonus, III, 544
auricomus, VI, 141
bicolor, V, 566, VIII, 276
bicornis, VIII, 727
biforis, IX, 618
biformis, VI, 25, 286
biiugis, XII, 355
bilix, XII, 375
bipennis, II,479,etc.
biuius, XI, 516
caelifer, VI, 796
centumgeminus, VI, 287
conifer, III, 680
cornipes, VI, 591, VII, 779
fatifer, VIII, 621 IX, 631
fumifer, VIII, 255, IX, 522
graueolens, VI, 201
ignipotens, XII, 90, etc.
indigena, VIII, 314, XII, 823
legifer, IV, 58
longaeuus, II, 525, etc.
malifer, VII, 740
nauifragus, III, 553
nubigena, VII, 674, VIII, 293
odorifer, XII, 419
oliuifer, VII, 711
omnigenus, VIII, 698
pacifer, VIII, 116
Phoebigena, VII, 773
pinifer, IV, 249, X, 708
quadrifidus, VII, 509
quadriiugis, X, 571
semihomo, VIII, 194
seminex, V, 275
semiuir, IV, 215, XII, 99
septemplex, XII, 925
somnifer, VII, 758
soporifer, IV, 486
tricorpor, VI, 289
trifaux, VI, 417
trilix, III, 467, etc.
trisulcus, II, 475
turriger, VII, 631, X, 253
uolnificus, VIII, 446

Von den aufgelisteten Komposita werden die meisten nur 1x oder 2x verwendet. Die beiden vertretenen Kompositionstypen sind verbale Rektionskomposita und Possessivkomposita. Innerhalb der einzelnen Untergruppen der beiden Typen stehen neben Neologismen meist Komposita, die schon in der vorangehenden Hexameterdichtung belegt sind. Vergil baut auf lateinischem Material. Evidente griechische Vorbilder sind selten (vgl. auricomus mit χρυσοκόμης). Komposita mit Hinterglied auf -fer

oder Vorderglied auf tri- sind echt lateinisch. Die griechischen Entsprechungen auf -φόρος und τρι- stehen ihnen aber so nahe, dass der Dichter griechische Nachbildungen in lateinischem Gewand präsentieren kann. Die relativ beachtliche Häufigkeit von -fer-Komposita lässt sich sicher zT damit begründen.

Schluss

Vergil ist äusserst sprachbewusst und verzichtet auf Extravaganzen[5].

Universität Zürich
Indogermanisches Seminar
CH 8001 Zürich

Michael Meier

Anmerkungen

* Ich erlaube mir, an dieser Stelle nur eine kurze Zusammenfassung meines Referates zu geben, da ich plane, die gesamte Problematik im Rahmen einer grösseren Arbeit zur Sprache von Vergils Aeneis darzustellen. Ende Dezember 1982 hielt ich in Regensburg einen Vortrag mit dem Titel "Zur Sprache von Vergils Aeneis - Archaismen und Neologismen".

1. Textausgabe von R.A.B. Mynors, P. Vergili Maronis opera, Oxford 1969 (und Nachdrucke).
Indizes bieten M.N. Wetmore, Index verborum Vergilianus, New Haven/London/Oxford 1911 (und Nachdrucke) und W. Ott, Rückläufiger Wortindex zu Vergil, Tübingen (Materialien zur Metrik und Stilistik Nr. 8) 1974; H. Merguet, Lexicon zu Vergilius, Leipzig 1912 (und Nachdrucke). Auf lemmatisierte Indizes, die von M. Wacht und K. Thraede im Universitätsrechenzentrum Regensburg hergestellt wurden, verweist K. Thraede in seinem Buch Der Hexameter in Rom, München (Zetemata Nr. 71) 1978 p. V-VII (mit Korrekturnachtrag).

Zur lateinischen Dichtersprache generell s.M. Leumann, MH 4 (1947) 116-139 = Kl.Schr., Zürich 1959, p. 131-156. Zur Beurteilung von Vergil als Dichter s.E. Staiger im Nachwort zu seiner Uebersetzung der Aeneis, Zürich/München (Artemis) 1981, p. 369-392.

Eine systematische Arbeitsbibliographie zu den letzten hundert Jahren Vergil-Forschung (bis 1975) bietet W. Suerbaum im Sammelwerk Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, Bd. II.31.1, ed. W. Haase, Berlin 1980, p. 3-358 (speziell zu Stil, Sprache, Metrum p. 179-202).

2. Generell zum Latein s.J.B. Hofmann/A. Szantyr, Lateinische Syntax und Stilistik, München 1965, p. 766-768.

3. Etudes sur le vocabulaire épique dans l'"Enéide", Thèse Paris 1939, p. 144-146 ("gloses"), p. 279-282 (composés). Cordier schliesst leider alle der Normalsprache angehörigen Wörter aus.

4. Zur Wortbildung s.M. Leumann, Lateinische Laut- und Formenlehre, München 1977, p. 383 sq. (Nominalkomposition). Ferner vgl. J. Schindler, Wortbildungsregeln, Wiener Linguistische Gazette 1 (1972) p. 39-52.

5. s.A. Cordier, l.c.p. 316-321.

CRÉATIVITÉ LEXICALE ET TABOU LINGUISTIQUE (PRÉSENTATION DE FAITS INDO-EUROPÉENS)

Dans une étude de 1906, A. Meillet ouvrait des perspectives nouvelles pour l'histoire du vocabulaire indo-européen[1]. En effet, le savant français étendait au domaine des langues occidentales et indo-iraniennes les observations de l'ethnologie africaine et extrême-orientale sur le phénomène du tabou. Il était montré par des exemples probants que les interdits relatifs au comportement linguistique, et en particulier au choix des mots, n'étaient pas l'apanage des peuples exotiques, mais existaient pareillement à Rome, chez les Germains ou chez les Slaves, c'est-à-dire chez les représentants d'idiomes indo-européens. Etaient considérés principalement des noms d'animaux et de parties du corps. Si les noms anciens de l'ours, du cerf ou de l'oeil, par exemple, se rencontrent dans une partie seulement des langues de la famille, ce n'est pas pour des raisons intralinguistiques. Rien, dans la forme de ces termes, ne les prédisposait à disparaître. Le fait déterminant réside dans les croyances et les superstitions des sociétés concernées. Le contexte extralinguistique conditionne ici les procès de réorganisation lexicale. Sous le coup d'un tabou de chasse ou de la crainte du mauvais oeil, les usagers proscrivent l'emploi d'un mot au profit d'un substitut moins compromettant, de caractère descriptif et de connotation neutre ou euphémistique. Par ce remplacement, un signe arbitraire fait place à un signe motivé. En effet, le mot nouveau présente souvent la structure d'un composé ou d'un dérivé. Le nom slave de l'ours en apporte un exemple tout à fait clair. A la différence du vieux vocable indo-européen, prototype du grec ἄρκτος et du skr. ṛ́kṣaḥ, la désignation slave medvědĭ se décompose en un substantif medŭ "miel" et un nom verbal de la racine signifiant "manger". L'animal se définit donc comme

"mangeur de miel". Parallèle, mais de formation indépendante, l'épithète védique madhv-ád- se rapporte à des oiseaux (RV 1, 164, 22; hapax). Un tabou comme le nom de l'ours ne s'étend pas nécessairement, du moins à l'origine, à l'ensemble de la communauté linguistique. Le phénomène se conçoit surtout dans la langue des chasseurs. Il y a donc une limitation d'emploi de nature socio-linguistique. Dans le même ordre d'idées, G. Bonfante rappelle l'existence de langues différenciées selon le sexe ou la classe sociale: en latin, par exemple, certains jurons sont exclus de la langue des femmes et certaines expressions appartiennent en propre au sociolecte des esclaves[2]. D'autre part, un interdit lexical n'est souvent effectif que dans une période déterminée, par exemple à la saison de la chasse ou une partie de la journée. L'évitement du mot tabou fait alors l'objet de restrictions chronologiques. Ces conditions limitatives constituent un fait important pour l'étude des causes du phénomène. Si le tabou frappe souvent le nom d'un animal redoutable ou répugnant, des sentiments de crainte ou de dégoût n'entraînent pas à eux seuls l'abolition d'un terme. Les facteurs déterminants se dégagent du complexe des représentations religieuses, comme l'ont bien mis en évidence von Kienle, Havers et Emeneau[3]. Des sources littéraires, Hérodote et Strabon notamment, font état d'un culte de l'ours dans diverses régions du monde ancien. L'emprise d'une religion formaliste et exigeante contribue dans une large mesure au développement de contraintes lexicales. Ainsi, les Romains, si pointilleux sur l'observance des rites, offrent beaucoup d'exemples d'interdictions linguistiques. Caton, dans la description fameuse de la purification du champ, note un cas de tabou verbal, d'ailleurs curieux et peu compatible avec le res-

te de la cérémonie: nominare uetat Martem neque agnum uitulumque "il est défendu de nommer Mars, ainsi que l'agneau et le veau" (De agr. 141,4). Des prescriptions analogues se rencontrent chez les autres Italiques, nullement inférieurs aux Romains sous le rapport de la religiosité et des pratiques rituelles. A Iguvium, le prêtre chargé du sacrifice expiatoire formule la prière en silence ou à voix basse (Tab. Ig. Ia 6, etc.: kutef pesnimu; Ia 26, etc.: taçez pesnimu), tandis que les plus proches parents des Ombriens, les Osques, évitent le nom du mois consacré aux morts. Ce mois innommable fait l'objet d'une expression périphrastique et se définit par rapport au mois suivant. C'est pourquoi, dans les inscriptions dites iúvilas, les fêtes de février sont dites "d'avant mars" (prai mamerttiais)[4]. Une recherche systématique mettrait en évidence des exemples comparables sur l'ensemble du domaine indo-européen. Et les langues modernes y auraient leur place, à côté des langues anciennes. Consciemment ou non, nous manifestons fréquemment par nos modes d'expression une réticence révélatrice. Quand, dans une fable célèbre, La Fontaine parle de la peste, le mot n'apparaît qu'à la suite d'équivalents périphrastiques et avec une glose justificative:

> "Un mal qui répand la terreur,
> Mal que le ciel en sa fureur
> Inventa pour punir les crimes de la terre,
> La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
> Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
> Faisait aux animaux la guerre".[5]

Du conflit entre la puissance du tabou et le besoin de communication naît une tension génératrice de nouvelles unités lexicales. Le terme de remplacement relève, en général, de la catégorie de l'euphémisme[6]. L'intention euphémistique se tra-

duit, par exemple, par l'addition d'un suffixe diminutif au mot-base. Ce morphème joue le rôle d'un élément atténuant ou modérateur. Si le substitut, au lieu d'une structure dérivationnelle, affecte la forme d'un composé ou d'un syntagme, ou bien le lexème tabou se retrouve dans l'un de ses constituants, ou bien l'expression se renouvelle complètement. Le premier type se rencontre, par exemple, dans v.irl. in Dagdae, propr. "le Bon Dieu" (< celt. *dago-dēwos), le second dans des dénominations comme bête grise ou pied-gris pour loup. L'intégration du mot proscrit dans un signe plus vaste pose des problèmes particuliers. En fait, le procédé consiste à redéfinir un syntagme comme unité sémantique nouvelle: A est remplacé par AB ou BA, qui, préexistant dans la langue en tant que groupement libre, reçoit désormais le statut d'un signe unique. Quand le néologisme composé ne contient pas le nom tabou, A est remplacé par BC. La reformulation est donc totale et rien ne subsiste de l'expression ancienne. Cette création d'une forme nouvelle pour un concept déjà dénommé pourrait être appelée "métalexie", du grec λέξις "expression" et μετα-, préfixe indiquant le changement. Dans notre définition, ce terme exclut les néologismes ordinaires, c'est-à-dire les unités lexicales introduites pour la désignation de notions nouvelles. En revanche, la métalexie comprend les euphémismes et les kennings. On entend par "kenning" une figure poétique extrêmement commune dans les littératures germaniques anciennes, et en particulier dans la poésie de cour en vieil islandais. Sous la plume des skaldes, les bateaux deviennent les "écuries du roi de la mer", les pierres sont les "os de la terre", la mer est le "chemin des mouettes", etc.[7] Ces expressions fournissent des équivalents plus ou moins intelligibles des termes courants. Or, le

kenning n'est pas propre à la poésie nordique. Les recherches d'Ingrid Waern en ont montré des manifestations nombreuses en grec ancien[8]. Un groupe de composés nous intéresse au premier chef par ses affinités avec les faits invoqués par Meillet pour le tabou. Il s'agit de noms d'animaux et d'expressions relatives à l'homme, attestés dans les Travaux et les Jours d'Hésiode: φερέοικος "porte-maison" (571), ἀνόστεος "sans-os" (524), τρίπους βροτός "mortel à trois pieds" (533), ἡμερόκοιτος ἀνήρ "homme qui dort le jour" (605) et πέντοζος "(organe) à cinq branches" (742)[9]. Ce matériel lexical rappelle, par son caractère énigmatique, l'ésotérisme de la langue oraculaire. L'interprétation littérale du kenning ne permet pas une identification univoque du référent. Entre plusieurs signifiés possibles le choix s'opère par le recours à un savoir poétique traditionnel ou, à défaut, par l'exploitation du contexte. Suivant les conditions d'emploi, le même terme fonctionne ou non comme un kenning. C'est le cas de φερέοικος : Hérodote en fait un qualificatif des Scythes nomades, qui vivent sur des chariots (4,46,3), tandis qu'Hésiode l'emploie comme cryptonyme d'un animal, probablement de l'escargot. Voici le passage d'Hésiode, Travaux 571: Ἀλλ' ὁπότ' ἂν φερέοικος ἀπὸ χθονὸς ἅμ φυτὰ βαίνῃ ... "Mais, quand le Porte-maison monte de la terre à l'escalade des arbres, ..." (trad. Mazon). Ce sens, généralement retenu par les critiques modernes, se trouve déjà chez Athénée, 2,63 a: Ἡσίοδος δὲ τὸν κοχλίαν φερέοικον καλεῖ "Hésiode appelle l'escargot un porte-maison". Cependant, le mot a connu dans l'antiquité d'autres emplois et a pu s'appliquer à la tortue ou à une espèce de scarabée, selon le témoignage des lexicographes. Quoi qu'il en soit, le calque latin de φερέοικος, domiporta, se rapporte à l'escargot chez Cicéron,

De divinatione 2, 133 (p. 141 Marmorale). L'auteur s'en prend aux poètes obscurs - Héraclite, par exemple - et condamne alors des expressions recherchées comme terrigenam, herbigradam ou domiportam, quand la langue possède un terme simple et clair pour tout le monde: coclea. Mais l'écrivain latin ne s'interroge pas sur les causes profondes de cette variation lexicale. Les modernes ont sur le sujet des opinions diverses. W. Krause et, à sa suite, W. Havers considèrent les kennings d'Hésiode comme des euphémismes, c'est-à-dire comme les manifestations indirectes de tabous linguistiques[10]. I. Waern, en revanche, sur la base d'exemples du type τρίπους βροτός "mortel à trois pieds" pour "vieillard", πέντοζος "(organe) à cinq branches" pour "main" et κυάνεοι ἄνδρες "hommes foncés" pour "nègres", rejette l'hypothèse d'un interdit de vocabulaire[11]. Selon nous, les multiples manifestations de la métalexie ne sont pas justiciables d'une seule et même explication. Dans la mesure où Hésiode recourt plusieurs fois au nom usuel du vieillard, γέρων - notamment dans les Travaux, vers 518 -, le syntagme τρίπους βροτός ne procède certainement pas d'un tabou. Le goût du jeu de mots et de la recherche verbale à des fins expressives rend suffisamment compte du phénomène. D'ailleurs, cette forme d'invention lexicale est de tous les temps. Chateaubriand, rapportant les propos de madame de Coislin, écrit dans les Mémoires d'Outre-Tombe, vol. I, p. 580 (Bibl. de la Pléiade): "Lisant dans un journal la mort de plusieurs rois, elle ôta ses lunettes et dit en se mouchant: 'Il y a une épizootie sur les bêtes à couronne'". L'expression bête à couronne est un kenning humoristique comme la langue populaire en offre beaucoup. A cette catégorie appartiennent aussi φερέοικος et ἀνόστεος "sans-os" (= poulpe)[12]. En revanche, le cas de ἡμερόκοιτος ἀνήρ "homme

qui dort le jour" (= voleur) est un peu différent. Si le côté plaisant du composé est encore sensible, une connotation euphémistique se comprendrait bien dans le substitut du nom d'un malfaiteur. Enfin, l'équivalent πέντοζος de χείρ "main" procède indiscutablement d'un tabou, comme il ressort clairement de ses conditions d'emploi, Travaux 742-743: Μηδ' ἀπὸ πεντόζοιο θεῶν ἐν δαιτὶ θαλείῃ / αὖον ἀπὸ χλωροῦ τάμνειν αἴθωνι σιδήρῳ "Au festin joyeux des dieux ne retranche pas le sec du vert, sur le membre à cinq branches, avec le fer brillant". Le contexte est religieux et la prescription signifie: "Ne te coupe pas les ongles pendant un sacrifice"[13]. Les noms de la main sont très souvent tabous[14].

En conclusion, le procédé littéraire du kenning et le phénomène linguistique de l'euphémisme ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Il y a des affinités entre les deux ordres de faits et cela se traduit, dans les données d'Hésiode, par un commun recours à la composition nominale.

Université de Neuchâtel
Institut de linguistique
CH 2000 Neuchâtel

Claude Sandoz

Notes

1. Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes (plaquette dédiée à J. Vendryes, le 3 juillet 1906 = Linguistique historique et linguistique générale 1, Paris 1921, 2e éd. 1926, 281-291).

2. Etudes sur le tabou dans les langues indo-européennes: Mélanges Ch. Bally, Genève 1939, 195-207.

3. R. von Kienle, Tier-Völkernamen bei indogermanischen Stämmen: Wörter und Sachen 14, 1932, 25-67; W. Havers, Neuere Literatur zum Sprachtabu, Vienne 1946, § 3; M.B. Emeneau, Taboos on animal names: Language 24, 1948, 56-63.

4. A. Franchi de Bellis, Le iovile capuane, Florence 1981, 53-54.

5. Les animaux malades de la peste: Oeuvres complètes I, Paris, Gallimard, 1954 (Pléiade), p. 157.

6. Voir E. Benveniste, Euphémismes anciens et modernes: Die Sprache 1, 1949, 116-122 = Problèmes de linguistique générale, Paris 1966, 308-314.

7. Exemples cités par I. Waern, Πῆς ὀστέα. The kenning in Pre-Christian Greek poetry, Upsal 1951, p. 5.

8. Op.cit., passim.

9. Discussion des données chez H. Troxler, Sprache und Wortschatz Hesiods, Zürich 1964, 22-28, et chez M.L. West, Hesiod. Works and Days. Edited with prolegomena and commentary, Oxford 1978 (voir les notes aux passages respectifs).

10. W. Krause, Die Kenning als typische Stilfigur der germanischen und keltischen Dichtersprache, Halle 1930, p. 25, rem. 12; W. Havers, Op.cit., p. 31, n. 1.

11. Op.cit., 77-78.

12. Replacé dans le contexte indo-européen, "le Sans-os est un kenning ou une devinette pour le pénis", mais Hésiode n'en avait sans doute plus conscience et appliquait probablement le mot au poulpe (C. Watkins, Ἀνάστεος ὃν πόδα τένδει : Etrennes de septantaine. Travaux ... offerts à M. Lejeune, Paris 1978, 232).

13. Voir la note de P. Mazon, à la page 113 de son édition d'Hésiode (Paris, Les Belles Lettres, 1928).

14. Données chez G. Bonfante, loc.cit., 202-206.

DYNAMIQUE, FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION DANS LA FORMATION DES MOTS

0. Synopsis

L'objet du présent exposé est double: d'une part la délimitation du domaine dérivationnel et de l'autre l'examen des néologismes affixaux. Nous partons de l'hypothèse que ce qui distingue dérivation et flexion, c'est la généralité des règles qui régissent cette dernière alors que la première se caractérise par de nombreuses restrictions dans ses combinaisons. Généralité et restriction ne pouvant être conçues que comme deux pôles extrêmes d'un continuum, la distinction flexion/dérivation présente de multiples gradations; chacun des domaines peut et doit être subdivisé en parties ayant leur dynamisme propre. Dans la mesure où les facteurs linguistiques interviennent, les dérivés nouveaux semblent relever des zones où les régularités sont les plus générales (c'est-à-dire qu'ils sont plus intégrés dans le système et plus fréquents dans l'usage). Les facteurs sociaux ayant un rôle dans les créations lexicales, la portée des facteurs linguistiques dans l'apparition des néologismes ne pourra être cernée de façon précise que si l'on tient compte de l'interaction entre faits de langue et faits de société.

1. Dérivation

La formation des mots couvre un vaste domaine: composés, dérivés, sigles, groupes figés, etc... Nous nous bornerons dans ce qui suit à l'examen de la dérivation.

Pour bien poser le problème, nous croyons devoir commencer par une question: "Comment distinguer les deux domaines connexes: flexion et formation des mots par dérivation ?

Peut-on y opérer une distinction claire"? La diversité des réponses à cette question double apparaît de façon nette quand on considère la linguistique des cinq dernières décennies de Bloomfield à Chomsky en passant par Harris et Martinet. Très significative à cet égard est la thèse de Harris qui ne retient pas la distinction entre les deux domaines. Dans sa perspective distributionnelle, toute séquence de morphèmes (i.e. unités significatives minima) reçoit le même traitement: un dérivé comme sensible et un syntagme "fléchi" comme serait sont à analyser selon les mêmes procédures et en visant les mêmes types de résultats[1].

Les trois autres linguistes cités conçoivent cette distinction comme possible et intéressante, proposent des critères à cet effet et examinent les problèmes qu'elle pose.

Nous ne voudrions pas pécher par excès d'éclectisme en considérant toutes les théories linguistiques comme équivalentes, mais constatons qu'une même idée se trouve exprimée chez ces auteurs sur la nature de la distinction entre les deux domaines: la généralité qui caractérise les processus flexionnels opposée aux restrictions qui frappent la formation des mots[2].

1.1. Généralité vs restriction

Pour illustrer cette opposition généralité/restriction, on considérera les dérivations relatives aux noms des animaux domestiques. Les limitations combinatoires sont visualisées dans le tableau suivant où aucune ligne ni aucune colonne n'est sans lacune:

A titre de comparaison, on pourra rapprocher ce tableau de celui de la conjugaison d'un verbe: sauf de rares exceptions toutes les combinaisons sont admises entre un verbe et un quelconque morphème de "temps", de "mode", d'"aspect", de "personne".

1.2. Conception dynamique

La conception que nous croyons adaptée à l'examen du problème posé est celle que nous appellerons dynamique. Dans cette perspective, les faits de langue - loin d'être homogènes et constants - entretiennent des relations conflictuelles et sont hiérarchisés et variables, car mus par des tendances contradictoires. On admet volontiers que l'issue de tels conflits détermine dans une large mesure l'évolution d'une langue. Mais l'influence qu'elle peut exercer sur le fonctionnement synchronique n'a pas été suffisamment mise en évidence.

Pour l'illustrer, nous prendrons un exemple du domaine de la morphologie verbale en français. On remarquera d'abord que le sujet parlant ne maîtrise pas au même degré la morphologie des verbes fréquents et celle des verbes inusités: chacun sait conjuguer avoir et être, mais il n'en va pas de même pour absoudre. Il apparaît que les faits linguistiques sont hiérarchisés et plus ou moins accessibles, plus ou moins aisés à manier selon des facteurs déterminés. En l'occurrence, ces facteurs sont - nous semble-t-il - la haute fréquence d'avoir et la rareté d'absoudre.

Mais tous les verbes dont le maniement morphologique ne pose pas de problèmes ne sont pas fréquents. A plusieurs reprises, nous avons demandé à des francophones de conjuguer un ver-

Le champ dérivationnel

Nom spécifique	Ane	Cheval	Mulet	Boeuf	Chèvre	Porc	Cochon	Chat	Chien	Lapin	Poule	Canard
Femelle	ânesse		mule		chèvre			chatte	chienne	lapine	poule	cane
Jeune	ânon				chevreau	porcelet pourceau	cochonnet	chaton	chiot	lapereau	poulet	caneton
Parturition					chevreter		cochonner	chatonner	chienner	lapinner		
Gardien spécifique	ânier		mulетier	bouvier?	chevrier	porcher						
Dérivation adjectivale		chevalin	mulassier	bovin?		porcin					poulailler?	
Local d'élevage				bouverie		porcherie	cochonnier		chenil?	lapinière		

N.B. Le ? indique les dérivations non productives ou peu productives dont on peut se demander si elles sont perçues généralement.

Extrait de Georges Mounin, Clefs pour la sémantique, Paris, Seghers, 1972, p.132.

be rare comme cacaber: aucune difficulté. A l'évidence, la facilité avec laquelle on conjugue ce verbe est due à un autre facteur. C'est ce qu'on appelle intégration dans le système: cacaber partage avec un très grand nombre de verbes ses propriétés morphologiques. Il est ainsi possible de se référer, dans le doute, aux verbes fréquents dont les formes servent alors de points de repère. L'intégration est donc le second facteur de la hiérarchie des faits linguistiques. Ces facteurs permettent de distinguer dans un système morphologique des zones de force (caractérisées par une haute fréquence et/ou une forte intégration) et des zones de faiblesse.

Par exemple, on constate que les "fautes" morphologiques ont généralement lieu dans les parties de structure qui ne possèdent ni une forte intégration ni une haute fréquence. Soit dit en passant, l'action analogique sur le plan de l'évolution historique des langues pourrait être considérée comme l'extension aux zones faibles des régularités qui valent pour les parties fortement structurées.

1.3. Aspect expérimental

Le but ultime de toute théorie linguistique étant d'expliquer les mécanismes par lesquels les sujets parlants parviennent à communiquer au moyen de leur langue, les hypothèses qu'émet le linguiste ne peuvent être appréciées que par confrontation aux données empiriques. Il en va ainsi de la hiérarchie proposée pour les faits linguistiques: elle reste hypothèse - si vraisemblable soit-elle - tant qu'elle n'a pas été soumise à un examen expérimental. Car les données sur lesquelles je me suis fondé pour avancer telles ou telles hypothèses peuvent être partielles, et les généralisations qui s'ensuivent abusives. La

hiérarchie fondée sur la généralité (= fréquence et/ou intégration) n'a de valeur que si elle reflète une hiérarchie dans le comportement et l'intuition des membres de la communauté parlante, c'est-à-dire que si la place qu'elle assigne aux phénomènes linguistiques correspond à celle qu'ils occupent dans une hiérarchie établie à partir de l'examen de ce qu'en font les usagers de la langue (= comportement) et de ce qu'ils croient en faire (= intuition). En d'autres termes, on s'attend à ce que les faits généraux soient faciles à manier et que les faits rares ou isolés présentent des difficultés de maniement.

1.4. Lexique et hiérarchie structurale

La hiérarchie qui a été esquissée à grands traits semble valoir pour nombre d'autres phénomènes linguistiques. Quelle en est la pertinence pour le domaine du lexique ?

Remarquons d'emblée qu'une certaine pertinence peut et doit être considérée pour ces facteurs: par exemple, si l'on a besoin d'un nouveau verbe en français, on le forge sur le modèle des verbes dits du premier ou deuxième groupe, caractérisés par la grande généralité de leurs règles; ainsi informatiser, voire allunir. Quels sont les verbes néologiques formés sur le modèle morphologique de craindre, étendre, etc..?

On pourrait être tenté de mettre en parallèle les dérivés avec les syntagmes flexionnels; on devrait alors considérer que comme pour les derniers, la fréquence et l'intégration sont largement responsables de la vitalité des sous-systèmes dérivationnels qui fournissent la majorité des néologismes. Mais, sous ce rapport, un problème reste pendant qui mérite un exa-

men approfondi: celui des relations entre le lexique d'une langue et les facteurs extérieurs à la langue. On sait que les faits d'une langue subissent des influences de l'environnement culturel de la communauté qui la parle: on admet généralement que ces influences ne s'exercent pas uniformément sur toutes les parties d'une structure linguistique, et que le lexique est le domaine privilégié des interrelations langue/culture. Le problème sera dès lors de déterminer la part respective des facteurs internes linguistiques et des facteurs externes dans le fonctionnement et l'évolution du lexique.

2. Néologismes

Dans son acception courante, le terme de néologisme renvoie à un "mot nouveau" ou à l'"emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par déformation, dérivation, emprunt, etc..)". En partant de cette définition, pour caractériser un mot comme un "néologisme", il faut mettre en évidence son caractère nouveau. Ainsi l'étude du néologisme est incompatible avec un cadre théorique - statique ou formel - où le lexique d'une langue est considéré comme constitué d'un nombre déterminé d'unités. Ces unités étant discrètes, elles valent par leur présence ou leur absence, et aucune autre différence ne peut être faite entre elles d'un point de vue purement synchronique. Du moment que, dans les matériaux examinés, deux phénomènes linguistiques sont attestés, on doit leur attribuer le même statut dans la langue, quelles que soient les différences qui les séparent; que l'un soit plus fréquent que l'autre, plus facile à produire et à comprendre, relèverait alors de considérations externes.

Reléguer l'examen des néologismes au plan diachronique ne nous épargne pas des inconvénients analogues si l'on n'opte pas pour une vue dynamique. Comparer deux états de langue successifs pour constater la nouveauté de certains mots nous éclaire peu sur les mécanismes qui sont responsables de l'accroissement ou du rétrécissement de telles ou telles parties d'un stock lexical.

2.1. Fonctionnement du lexique

Pour illustrer certaines des particularités de la dérivation, on voudra commencer par l'examen d'un type particulier: aXb où a est le préfixe "négatif" in (im-, ir- ou il-) X un lexème généralement verbal et b le suffixe -able (ou -ible). Il convient de remarquer d'une part que cet examen - comme toute description syntaxique du français - a recours à des classes comme nom, verbe, etc.. D'autre part, certaines unités se trouvent à cheval sur deux classes tels /tru/ (cf. un trou et il troue) ou /ãvwa/ (cf. un envoi et il envoie), et figurent dans les deux classes. Si la classe verbale était une classe homogène, tous les éléments s'y trouvant devraient admettre les mêmes propriétés combinatoires: on devrait pouvoir obtenir les adjectifs introuable, inenvoyable, inachetable au même titre qu'introuvable, immangeable et invendable. Or, ce sont là des séquences non usuelles. Une explication possible serait la suivante: si introuable n'est pas une forme qu'on utilise volontiers, c'est peut-être parce que le monème trou appartient plus à la classe des noms qu'à la classe des verbes. Cette explication est fondée sur le principe que les classes sont des concepts relatifs, et qu'entre les pôles nom et verbe, différents paliers intermédiaires pourraient être envisagés.

Dès lors, les propriétés syntaxiques sont des virtualités plus ou moins probables, et les séquences qui sont fondées sur ces propriétés, plus ou moins faciles à manier (tant dans la production que dans la compréhension). Mais cette explication - exclusivement interne - ne tient pas compte de toutes les données du problème, le caractère relatif des classes n'étant qu'un des facteurs dont pourraient résulter les restrictions qu'on observe dans la formation des mots. Par exemple, vendre et acheter semblent occuper, du point de vue des latitudes combinatoires, la même position par rapport aux pôles verbal et nominal: les deux possèdent les propriétés syntaxiques "normales" des verbes transitifs; ils ont aussi des dérivés nominaux assez symétriques tels que achat/vente, acheteur/vendeur, etc.. Cela, pour l'intégration des deux lexèmes dans le système. Du point de vue de leur fréquence aucune disparité considérable ne semble évidente. Cependant, vendre fournit le dérivé invendable alors que son symétrique inachetable fait défaut si l'on se fie au témoignage du Petit Robert. Il apparaît que les facteurs linguistiques internes ne sont pas à même de nous livrer les raisons de cette asymétrie. C'est plutôt du côté des conditions culturelles qu'il faut y chercher une explication. Ainsi, l'existence d'invendable (et non d'inachetable) ne serait-elle pas liée au mercantilisme dont est imprégnée notre culture, et qui fait que la vente apparaît comme activité de plein droit alors que l'achat ne serait que la conséquence de l'ingéniosité et des efforts déployés par le vendeur, subie par l'acheteur ?

2.2. Créations néologiques

Considérés sous l'angle de la dynamique interne, les dérivés néologiques doivent ressortir aux zones de bonne intégra-

tion et/ou de fréquence relativement élevée. Une définition précise des concepts et des techniques permettrait de réunir les conditions d'une expérimentation.

Par exemple, on peut mesurer la fréquence et l'intégration des affixes. Admettons que cette mesure montre que, des procédés dérivationnels applicables aux lexèmes verbaux, ceux qui font appel aux préfixes dé- et re- ou aux suffixes -age et -eur sont les plus généraux. Il découle du principe de la dynamique interne que ces affixes doivent être en même temps ceux qui fournissent le plus de néologismes. Ou inversement, si l'on constate d'une part que - dans les néologismes dérivationnels des dernières années - les types les plus fréquents sont ceux qui ont parmi leurs composants les préfixes dé-, re- ou les suffixes -age, -eur, et d'autre part que les procédés les plus productifs sont en même temps les plus généraux (du point de vue de leur fréquence et/ou intégration), alors le rôle de la dynamique interne dans la création lexicale sera démontré.

Etant donné les interrelations assez étroites entre le lexique et la culture (par exemple l'influence sur le lexique des facteurs tels que la technologie, les tabous, etc..), on peut douter que le rôle que joue la dynamique interne soit considérable dans les néologismes dérivationnels. Mais un tel doute n'ôte rien à l'intérêt de recherches expérimentales dans ce domaine[3].

Il existe d'autres façons d'apprécier la place qu'occupe dans le lexique la dynamique interne de la langue et dans quelle mesure elle se trouve limitée par les facteurs externes. On pourrait, par exemple, comparer la facilité (ou la diffi-

culté) du maniement des phénomènes dérivationnels d'une part et celle des phénomènes flexionnels de l'autre. Si les deux types de phénomènes ont par ailleurs le même degré de généralité (fréquence-intégration), une différence significative du maniement prouverait que - outre les facteurs internes considérés - interviennent des facteurs qui, eux, peuvent être de caractère culturel.

2.3. Synchronie vs diachronie

L'application du critère généralité/restriction a de nombreuses conséquencesdont nous ne discuterons pas ici, nous bornant à en examiner une qui a trait à la distinction flexion/dérivation. Telle que nous l'avons conçue cette distinction est continue. N'y aurait-il pas là un inconvénient ? Nous ne croyons pas, car ce continuum est - nous semble-t-il - nécessaire pour combiner aspect synchronique et aspect diachronique dans la recherche linguistique. Toute description synchronique peut et doit comporter des aspects dotés de pertinence en diachronie; faute de quoi tout lien entre fonctionnement et évolution risquerait d'être coupé. Or, une langue tout en évoluant continue à fonctionner. Que l'on considère un dérivé comme (le) penchant qui se distingue d'un syntagme fléchi du type pensant. Etymologiquement cependant, les deux mots sont constitués par le même processus. Autrement dit, le dérivé substantival (le) penchant est l'aboutissement d'une évolution dont le point de départ est un participe. Le continuum retenu comme critère permet de dégager les mécanismes par lesquels le syntagme fléchi participe s'est transformé en dérivé (nom).

Nous nous sommes intéressé ici à la limite supérieure des dérivés, c'est-à-dire celle qui les distingue des syntagmes

flexionnels. Les problèmes relatifs à la limite inférieure qui sépare les dérivés des mots indivisibles en éléments significatifs plus petits ne sont pas moins intéressants. Il importe de connaître les mécanismes par lesquels un syntagme fléchi aboutit à un monème simple (ce qui s'est passé dans le cas d'enfant, originellement participe en latin). Il est d'un grand intérêt de savoir - entre autres - si le statut de dérivé constitue une étape contraignante entre syntagme fléchi et monème simple.

Université de Lausanne
CH 1000 Lausanne

Mortéza Mahmoudian

Notes

1. Cf. Zellig S. Harris, Structural Linguistics, Chicago, 1951.
2. Cf. le "parallélisme rigide" chez Bloomfiel, et l'"expansion paradigmatique" chez Martinet dont nous avons fait une discussion assez détaillée dans: A propos de syntagme et synthème, La linguistique 11 (1975), p. 51-73. Cf. aussi la "productivité" chez Chomsky dans ses Aspects de la théorie syntaxique, Paris, 1971.
3. Par exemple, les recherches de Christine Lusseau (sur la préfixation) et de Crystelle Schöfberger (sur la suffixation) dont les résultats partiels sont présentés dans leurs mémoires de licence (Faculté des lettres de l'Université de Lausanne).

Zur Konzeption der Wortbildung in einer lexikalistischen Syntax

Die theoretische Frage, welchen Platz die Wortbildung in einer Syntax einnehmen soll und von welcher Form ihre Regeln seien, bildet den Gegenstand der folgenden Bemerkungen. Sie sind über weite Strecken referierend : ich entwickle hier kein eigenes Modell, sondern versuche, Diskussionen innerhalb der generativen Grammatik darzustellen und an einigen Punkten etwas zu verändern. Ich werde zuerst den Begriff "Lexikalistische Syntax" erläutern, danach einige allgemeine Ueberlegungen zu den Aufgaben einer Wortbildungskomponente vortragen und schliesslich über die Funktion und die Form lexikalischer Regeln sprechen. Die vorgebrachten Beispiele stammen aus dem Deutschen; das bestimmt natürlich auch etwas die Perspektive im Bereich der Nominalkomposition. Die Beispiele sind notwendigerweise rudimentär.

1. "Lexikalistische Syntax"

Die generative Grammatik hat seit dem Erscheinen der Aspects (1965) einige Veränderungen mitgemacht. Das Modell der Standard Theory von 1965 sah vor, dass eine Basiskomponente, bestehend aus einem Regelsystem und einem Lexikon, syntaktische Tiefenstrukturen erzeugen sollte. Auf diesen Tiefenstrukturen, die zugleich Input der semantischen Interpretation sein sollten, operierten eine Menge von obligatorischen und fakultativen Transformationen, die zwar bedeutungserhaltend, häufig aber strukturverändernd waren und als Input der phonologischen Komponente eine Oberflächenstruktur herstellten. Was im besonderen die Wortbildung betraf, nahm man, Lees (1968) folgend, an, dass Wortbildungsprozesse im wesentlichen transformationelle Prozesse waren.

Einen ersten Schritt zur Revision dieser Vorstellung

nahm Chomsky (1972a) vor mit der Annahme, dass Transformationen auch bedeutungsverändernd sein könnten. Etwa gleichzeitig entwickelt er in "Remarks on Nominalizations"(1972b) die sog. lexikalistische Hypothese, wonach zwischen einer transformationellen und neu einer lexikalistischen Herleitung von Wortbildungen zu unterscheiden war. Am Beispiel der englischen Gerundivbildung und anderer Nominalisierungen wird dieser Unterschied gezeigt (Chomsky 1972b, 15). Die Gerundivbildungen sind regelmässige Prozeduren mit voraussagbaren semantischen Effekten und daher transformationell durchzuführen, wie in

(1) John's critizicing the play

aus

(2) John critizices the play.

Dagegen sind andere derivierte Nomina weder regelmässig gebildet, noch sind die semantischen Effekte genau vorauszusagen, wie in Bildungen vom Typ

(3) John's criticism of the play.

Die lexikalistische Hypothese verlangt also, dass criticism als Lexikoneintrag zu notieren wäre und nicht transformationell abzuleiten sei. Irgendwie müsste aber dennoch die Verbingung von criticize und criticism dargestellt werden. Chomskys eigener Vorschlag ist zu diesem Zeitpunkt wenig explizit : er besteht im wesentlichen in der Einführung syntaktischer Merkmale für die Grosskategorien Verb, Nomen, Adjektiv und Präposition.

Die lexikalistische Hypothese verändert das Verhältnis von Lexikon und Transformationsteil, so dass die gesamte Grammatik anders konzipiert ist : neu ist ja jetzt ein bisher unbekannter Regeltyp zugelassen, dessen Form und Beschaffenheit

noch unklar ist : Regeln, die innerhalb des Lexikons arbeiten. Für die Standard Theory galt ja noch durchaus die Annahme, dass das Lexikon nur die Idiosynkrasien der einzelnen Wörter enthält und jegliche Regelmässigkeit entweder den Phrasenstrukturregeln oder den Transformationen überlässt.

Im Zusammenhang mit der lexikalistischen Hypothese wird eine neue Version der Phrasenstrukturgrammatik entwickelt, die x-bar-Theorie (Jackendoff 1978), welche es erlaubt, parallele syntaktische Konstruktionen der Kategorien Nominalphrase und Verbalphrase ähnlich zu behandeln[1], und die verfeinerte Kategorien einführt für jene Gebilde, die zwischen den Wortkategorien und den früheren Kategorien NP und VP stehen. Joan Bresnan (1978) entwickelt die sog. VP-Hypothese, wonach Infinitivkomplemente nicht mehr als eingebettete Sätze transformationell abgeleitet, sondern als $\overline{VP}$ generiert werden. Ich demonstriere das kurz an einem Beispiel :

(4) Hans überredet Gina zu fliehen

wurde in der transformationellen Analyse abgeleitet aus einer Struktur

(5) (Hans überredet Gina (Gina flieh-)$_S$)$_S$

Das Hauptproblem dieser Konstruktion ist ja die Frage der Kontrolle des Infinitivs; "überreden" hat etwa die Regel, dass das Objekt des übergeordneten Satzes Subjekt des Infinitivs ist; bei "versprechen" dagegen ist das Subjekt des übergeordneten Satzes Subjekt auch des Infinitivs. Bresnan nun würde eine Struktur

(6) (Hans überredet Gina (zu fliehen)$_{\overline{VP}}$)$_S$

direkt erzeugen; die Kontrolle wäre sicherzustellen durch die semantische Beschreibung[2]. Bei dieser Behandlung werden

eine ganze Menge früher benötigter Transformationen überflüssig.

Was die Transformation betrifft, entwickelt Chomsky(1977b) aus metatheoretischen Ueberlegungen Gedanken, die schon Ross (1967) angetönt hatte : man sollte Regeln möglichst allgemein formulieren und Bedingungen und Restriktionen ihrer Anwendungen aufstellen. Transformationen werden draufhin nach Möglichkeit sehr allgemein formuliert, desgleichen werden die Bedingungen ihrer Anwendung immer allgemeiner gefasst (etwa die Subjazenzbedingung und die Island-Bedingungen). Die Movement-Regeln, welche im wesentlichen als Transformationen übrig bleiben, geben den Anstoss zur Spurentheorie, die einen wesentlichen Bestandteil der Revised Extended Standard Theory darstellt (vgl. dazu etwa Leuninger 1979). Weitere Modifikationen ergeben in Chomsky (1981) ein vollständig verändertes Bild, bei dem das Konzept der Tiefenstruktur im wesentlichen aufgegeben wird, und immer stärker lexikalistische Positionen aufgenommen werden :

(7) Bestandteile einer Grammatik nach Chomsky (1981) :

(i) lexicon
(ii) syntax
  (a) categorial component
  (b) transformational component
(iii) PF-component (PF = phonetic form)
(iv) LF-component (LF = logical form) (5)

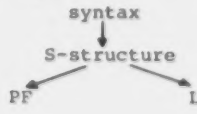

(17)

(8) Teiltheorien nach Chomsky (1981):

(i) bounding theory
(ii) government theory
(iii) θ-theory
(iv) binding theory
(v) case theory
(vi) control theory (5)

Nun ist allerdings Chomskys Theorie - auch in der Form von 1981 - noch immer keine extrem lexikalistische Syntax. Eine solche wird von anderen Autoren vertreten wie Bresnan (1978, 1981), Jackendoff (1975), Wasow (1977, 1981), Brame (1981) und - auf der Montagueseite - Dowty (1978a,b). Letztes Ziel all dieser Ansätze ist es, Transformationen nach Möglichkeit auszuschalten, eine Klasse von lexikalischen Regeln zu definieren, deren Form und Wirkung anzugeben, abstrakte Tiefenstrukturen, die nie in der Oberfläche erscheinen, nach Möglichkeit zu vermeiden; Bresnan spricht in diesem Zusammenhang von einer "realistischen" Grammatik (Bresnan 1978).

Hier sind kurz einige Worte zum Problem der Entscheidung zwischen einer lexikalistischen und einer transformationalistischen Position am Platz. Auf den ersten Blick scheint es, als wäre die Frage empirisch entscheidbar. Gerade traditionell ausgerichtete Wortbildungsforscher haben immer wieder argumentiert, dass eine transformationelle Ableitung etwa von Nominalisierungen unsinnig sei, weil keine der zugrundegelegten (als Tiefenstruktur etikettierten) Paraphrasen wirklich die Semantik des abgeleiteten Wortes wiedergibt. Ein Bäcker sei eben gerade nicht jemand, der bäckt, und auch nicht unbedingt jemand, der berufsmässig bäckt, sondern vielleicht jemand, der berufsmässig im Bäckerhandwerk tätig ist (und es unterscheidet ihn von einem Arbeiter am Fliessband einer Back-

fabrik, dass er eine Lehre gemacht hat usw.). Anderseits haben natürlich auch traditionelle Wortbildungsbehandlungen[3] immer Paraphrasen eines ähnlichen Typs verwendet, um Nominalisierungen zu beschreiben. Solange man daher eine genügend reiche Tiefenstruktur erlaubt, würde durchaus auch eine transformationelle Ableitung genügen[4]. Und weiter muss auch eine lexikalistische Behandlung irgendwie die semantisch engere Verwendung von Bäcker gegenüber jemand der bäckt darstellen können. Sofern wir also davon ausgehen, dass beide Positionen beobachtungs- und beschreibungsadäquat sind (und es gibt m.E. keine Gründe, nicht anzunehmen, dass sie das nicht im gleichen Mass sind), muss zwischen ihnen das metatheoretische Mass der Einfachheit entscheiden. Gegen eine transformationelle Analyse würde hier vor allem sprechen, dass eine grosse Menge an syntaktischer Struktur nur erzeugt wird, um anschliessend wieder getilgt zu werden. Gegen eine lexikalistische Position würde sprechen, dass das Lexikon zusätzlich belastet wird. Die Konsequenz wäre, andere Teilbereiche der Syntax - im konkreten Fall den Transformationsteil - zu entlasten. Wir werden auf das Einfachheitskriterium noch einmal zurückkommen.

2. Aufgaben einer Wortbildungskomponente

Bevor wir uns mit lexikalischen Regeln näher befassen, möchte ich nun kurz die Aufgaben skizzieren, die sich nach Chomskys Auffassung einer Linguistischen Theorie[5] einer Wortbildungskomponente stellen. Ich gebe dabei nicht auf die Frage ein, was in einer Wortbildungskomponente universal und was einzelsprachlich ist, obwohl auch das zu diskutieren wäre.

Eine Wortbildungskomponente, formal betrachtet, stellt so etwas wie die Definition der möglichen Wörter einer Sprache

dar[6]. Die Unterscheidung zwischen möglichen und wirklichen Wörtern ist öfters getroffen worden, in unserem Zusammenhang vor allem von Coseriu (1977). Die wirklichen nichtmotivierten Wörter (ich nenne solche im folgenden primäre Wörter; Herbermann (1981) verwendet diesen Terminus, in einem andern Sinn allerdings), d.h. die in einer Sprache als usuell geltenden, müssen dabei aufgezählt werden; es gibt keine Möglichkeit der Herleitung von Wörtern wie Milch, Himmel, Rose, essen usw. Diese primären Wörter werden daher im Lexikon aufgelistet; der Sprachlerner muss sie als solche erlernen; er kann sie nicht irgendwie anders produzieren. Allerdings gibt es hier schon eine gewisse Einschränkung, die ich zwar erwähnen, weiter aber nicht verfolgen will : es gibt für jede Sprache gewisse phonotaktische Regeln, die die mögliche Form der Wörter in einem allerdings relativ weiten Rahmen bestimmen; so ist es unwahrscheinlich, dass Bildungen wie mlich, nkgro, rtan, usw. mögliche oder wirkliche Wörter des Deutschen sind (vgl. dazu Seiler 1969); aber das ist so bekannt, dass man darauf nicht weiter einzugehen braucht.

Was nun die Wortbildungen betrifft, die nicht primäre Wörter im synchronischen Sinn darstellen (ein Wort wie Welt oder Messer[7] ist natürlich nur noch diachron als Wortbildung zu verstehen, nicht synchron), hat eine Wortbildungskomponente offensichtlich die Aufgabe, dem Sprecher Regeln an die Hand zu geben, wie analysierbare Wortgebilde zu bilden sind, und dem Hörer Regeln, wie solche analysierbaren Wörter zu analysieren sind. Nun hat aber diese Aufgabe zumindest zwei Seiten : eine syntaktische und eine semantische. Die Syntaktik ist dabei, soweit das zu beurteilen ist, erheblich leichter

zu behandeln als die Semantik; auch andere Wortbildungstheorien haben für solche syntaktischen "Programme" (vgl. Gauger 1971) Regeln, Analogien oder Proportionsgleichungen aufgestellt, obwohl es natürlich einige schwer lösbare Probleme auch in diesem Bereich gibt. Ich denke da etwa an das Problem des Fugenelementes in der deutschen Nominalkomposition und an abgeleitete Wörter, zu denen es kein Grundwort gibt, wie etwa bei dt. entgegnen und begegnen ohne *gegnen usw. Schwieriger jedoch ist die Behandlung der Semantik; eine gute Theorie der Wortbildung muss natürlich angeben können, wie sich die Bedeutung des gebildeten Wortes aus den Bestandteilen des Wortes zusammensetzt, wobei ich hier das sog. Fregeprinzip voraussetze, das da besagt, dass die Bedeutung eines komplexen Ausdrucks eine Funktion der Bedeutungen der Bestandteile dieses Ausdrucks darstellt[8].

Nun ist allgemein bekannt, dass die Semantik von abgeleiteten Wörtern durchaus nicht so einfach sich ableiten lässt aus den Bestandteilen der Wörter : dass ein Grossvater kein grosser Vater ist und noch lange nicht jede blaue Beere eine Blaubeere versteht sich von selbst. Man hat viele solcher Fälle aus der Behandlung dadurch ausschliessen wollen, dass man sie als lexikalisierte oder idiomatisierte Bildungen betrachtet und sagt, dass man sie, obwohl syntaktisch durchsichtig, eben als Elemente ins Lexikon hineinzunehmen hätte, weil ihre Semantik weder eine blosse Funktion der Bestandteile noch mit der Syntax isomorph ist. Ich halte diese Position nur teilweise für richtig. Einmal muss man beachten, dass Lexikalisierungen graduell sind (vgl. Lipka 1981); zum andern ist damit zu rechnen, dass man auch semantische Regularitäten herausfinden kann, welche die Bedeutungsveränderungen in solchen syntaktischen

Konstruktionen beschreiben, wie man ja auch bei der Satzsemantik semantische Regeln angeben kann (vlg. ebenfalls Lipka 1981). Voraussetzung dafür ist allerdings eine Abkehr von der häufig vertretenen Annahme, Wörter hätten genau bestimmte und umgrenzte Bedeutungen : das haben im allgemeinen auch die primären Wörter nicht; auch sie sind in hohem Masse kontext- und weltwissenabhängig. Es wäre daher ein Fehlschluss, anzunehmen, dass diese Eigenschaften der Bedeutung von Wörtern ausgerechnet in der Wortbildung nicht zum Vorschein kämen. Mithilfe einer derartigen Auffassung der Bedeutung von Wörtern und der Annahme von semantischen Regeln wie Metaphorisierung, Bedeutungserweiterung, Bedeutungsverengung und andern liesse sich wohl das semantische Problem etwas besser in den Griff bekommen, als das bisher geschehen ist.

Man muss allerdings sogleich klarmachen, dass auch eine solchermassen erweiterte Auffassung nicht alle Probleme lösen kann. Zum einen ist nämlich damit zu rechnen, dass die diachrone Sprachentwicklung ein ursprünglich vielleicht durchsichtiges Wort vollständig idiomatisiert und lexikalisiert hat; die entsprechenden diachronen Vorgänge lassen sich dann nicht als synchrone Regeln fassen, wie das gelegentlich in der Theorie der Lautveränderung vorgeschlagen wurde (vgl. King 1968). Man muss vielmehr ein solches Wort als eigenen Lexikoneintrag behandeln; Beispiele wären etwa dt. furchtbar und fruchtbar, die sich nicht nach den semantischen Regeln der -bar-Adjektive erklären lassen. Solche Beispiele müssen aber dennoch als syntaktische-morphologisch zusammengesetzte behandelt werden. Das hängt damit zusammen, dass die formale Durchsichtigkeit eines Wortes in vielen Fällen seine Erlernbarkeit erleichtert. Die Postulierung lexikalischer Regeln nun würde der gramma-

tische Ausdruck leichterer Erlernbarkeit darstellen.

Ein zweites Problem der Semantik motivierter Wörter hängt mit der Unterscheidung von Sprachwissen und enzyklopädischem Wissen (Weltwissen) zusammen[9]. Die Trennung ist zweifellos problematisch und schwer genau zu definieren (und hängt im übrigen natürlich von der Auffassung der Aufgaben einer Semantik ab). Hier ist vor allem wichtig, dass das sprachliche Wissen Bezug nehmen muss auf drei Dinge : a) die beteiligten Wörter und Wortbildungsmittel und ihre Semantik, b) die Relation der verschiedenen Elemente zueinander und ihre Bedeutung, c) die neue Form und ihre Einordnung in die Grammatik. (Diese drei Dinge sind natürlich trivial, werden aber dennoch häufig übersehen.) Das sprachliche Wissen muss also die Bedeutung eines motivierten Wortes als Funktion seiner Bestandteile und deren Relation zueinander errechnen (das ist im wesentlichen wieder das Fregeprinzip); das Weltwissen bildet eine Auswahlfunktion der sprachlich gegebenen Bedeutungen. H. Günther hat in einem jüngst erschienenen Aufsatz (1981) sehr schön gezeigt, wie Weltwissen aus sprachlichem Wissen auswählen kann. Er hat einige Nomina des Deutschen genommen und sie unter sich zu je zweigliedrigen Nominalkomposita verbunden; er versuchte danach in mehreren Schritten, für die so gebildeten Komposita mögliche Bedeutungen zu eruieren und hat im Durchschnitt pro Kompositum 4-5 Bedeutungen erhalten, obwohl Autoren im allgemeinen nur eine Bedeutung angeben. Wie nun das Weltwissen hineinspielt, zeigt sich im Fall Milchtasse (Günther 1981, 262). Eine Milchtasse ist eine Tasse, die man üblicherweise zum Milchtrinken verwendet, oder eine Tasse, in der man Milch aufbewahrt; ein Befragter schildert sie als eine grosse blaue Tontasse mit weissen Punkten. Letzteres ist klar Weltwissen.

Weltwissen spielt aber auch mit bei der Ablehnung der Bedeutung : eine Tasse, die aus Milch besteht. Denn wir leben in einer Welt, in der Tassen nicht aus Flüssigkeiten bestehen, sodass eine Tasse aus Milch als ein Ding der Unmöglichkeit erscheint, obwohl man sich problemlos eine Welt vorstellen könnte, in der Tassen aus Milch bestehen : gefrorene Milch in Tassenform zum Beispiel, oder eine Märchenwelt, wo alles aus Flüssigkeiten besteht usw. Dass eine Tasse nicht aus Milch bestehen kann, ist ein kontingentes Faktum unserer Welt.

Dass aber häufig in motivierten Wörtern nur eine der Möglichkeiten faktisch realisiert ist, soll nicht geleugnet werden. Jedoch muss dem Sprecher von der Grammatik die Möglichkeit einer andern Interpretation gelassen werden : Kreuzworträtsel, Wortspiele, SPIEGEL-Sprache (vgl. Carstensen 1971), Puns und vieles andere spielt zum Teil eben deswegen, weil die sprachliche Bedeutung weiter ist als die durch das Weltwissen bestimmte. So kann eine Radiosendung den Untertitel tragen : Eine Sendung für Hosenträger und damit ist klar, dass nicht das Instrument Hosenträger gemeint ist, sondern die Gattung Mensch, die üblicherweise Hosen trägt. Eine Grammatik muss m.E. dieser Flexibilität Rechnung tragen. Der Versuch, hier mittels der Unterscheidung von Kompetenz und Performanz auszuweichen (Fanselow 1981, 45ff.), ist wohl zu einfach.

Ich fasse zusammen : eine Wortbildungskomponente muss das Wissen eines Sprecher/Hörers beschreiben, welche Wörter Wörter seiner Sprache sind, wie sich aus den Bestandteilen des Lexikons neue Wörter bilden und diese Bildungen analysieren lassen, wie die Bedeutungen solcher Wörter hergestellt werden. Nicht zu einer Wortbildungskomponente hingegen gehört die

Auswahlfunktion des Weltwissens, die meines Erachtens in den Bereich der von Chomsky so genannten pragmatischen Kompetenz gehört[10].

3. Lexikalische Regeln

Wenden wir uns nun der Frage zu, welche Form lexikalische Regeln haben, was sie von Transformationen unterscheidet und welche Funktion sie haben.

Wortbildungsregeln sind nur eine Teilmenge der lexikalischen Regeln; für eine grosse Anzahl von früheren Transformationen wie Subjekt- und Objektanhebung, Passiv, Dativ-Shift und andere sind von verschiedenen Autoren lexikalische Regeln vorgeschlagen worden, die nicht zur Wortbildung gehören (vgl. etwa Wasow 1981). Die Unterscheidung von lexikalischen und transformationellen Regeln hat m.E. am klarsten Wasow (1977; eine Revision davon in 1981) durchgeführt. Er gibt fünf Unterscheidungskriterien an, die aus der Stellung des Lexikons in einer Grammatik folgen :

1. Lexikalische Regeln sind strukturerhaltend, Transformationen dagegen sind strukturzerstörend[11].
2. Lexikalische Regeln können Items verschiedener lexikalischer Kategorien verbinden (sie machen z.B. aus einem Adjektiv ein Substantiv); Transformationen dagegen verändern solche Kategorien nicht[12].
3. Lexikalische Regeln werden "lokal" angewandt, d.h. innerhalb einer Phrase oder eines Wortes; Transformationen brauchen nicht lokal zu sein.
4. Lexikalische Regeln gehen allen Transformationen voraus; keine Transformation wird vor ihnen angewandt. Degegen

können Transformationen vor Transformationen angewandt werden.

5. Lexikalische Regeln sind weniger produktiv als Transformationen; sie kennen viele Ausnahmen, während Transformationen nur wenige und häufig regelmässige Ausnahmen kennen.

In der Diskussion vor Wasow[13] wurde vor allem das letzte Kriterium betont : auch für Chomsky sind lexikalische Regeln durch geringere Produktivität einerseits gekennzeichnet und zum andern durch die nicht vorhersagbare semantische Veränderung mancher Produkte (Chomsky 1972b, 16f.). Dieser Punkt fehlt bei Wasow, da eine grosse Menge von lexikalischen Regeln durchaus semantisch regulär sind.

In der jüngsten Diskussion scheinen sich zwei der genannten Kriterien vor allem durchzusetzen : zum einen wird versucht, alle Regeln, die Ausnahmen kennen, welche lexikalisch bedingt sind, als lexikalische Regeln zu beschreibung : diese Position haben etwa Bresnan (1981) und Dowty (1978 a,b) vertreten[14].

Hoekstra et al. (1981, 19) haben den Gedanken in den Vordergrund gerückt, dass der Skopus der Regel darüber entscheiden solle, ob eine Regel lexikalisch sei oder transformationell; das entspricht in etwa Wasows Kriterium 3 der "Lokalität" von lexikalischen Regeln. Sie argumentieren wie folgt : da lexikalische Regeln nur auf Informationen des Lexikons zurückgreifen können, sind alle Regeln lexikalisch, die nur auf diese Informationen zurückgreifen, also auf phonologische, semantische und syntaktische Merkmale und allfällige Subkategorisierungen des Lexikoneintrages. Dieser Vorschlag ist aller-

dings nicht ganz unproblematisch, da in einer lexikalistischen Syntax a priori mehr an Information ins Lexikon hineingebracht wird als in einer transformationellen[15].

Wir können annehmen, dass die meisten Wortbildungsregeln sich problemlos als lexikalische Regeln erkennen lassen : ihr Skopus geht nicht über den Lexikoneintrag hinaus, sie sind eingeschränkt produktiv und semantisch manchmal nicht regelmässig, sie können kategorienverändernd sein und setzen keine Transformationen voraus.

Ihre Form ist unterschiedlich, je nach der Aufgabe, die sie erfüllen : es lassen sich im wesentlichen derivationelle und kompositorische Regeln unterscheiden[16]. Bei den Derivationen folgen wir Aronoffs (1976) Definition einer Wortbildungsregel : sie besitzt eine Basis (die Menge der betroffenen Grundwörter) und spezifiert eine phonologische Operation, weiter eine syntaktische Kennzeichnung des neu entstehenden Wortes und eine semantische Lesart, die eine Funktion des neu entstehenden Wortes ist. Eine Wortbildungsregel nimmt also bezug auf phonologische, syntaktische und semantische Information.

Nehmen wir hierzu das Beispiel der bar-Adjektive des Deutschen : nach Kühnhold et al. (1978, 106), die 6 verschiedene bar-Typen unterscheiden, ist die weitaus häufigste Form (über 90% der Belege) von einem Verbstamm abgeleitet; paraphrasieren lässt sie sich durch eine Form : "man kann X-en", resp. "Y, das ge-X-t werden kann". Wir erhalten also zu einem Verbstamm heil- eine Adjektivableitung heilbar, die inhaltlich besagt, dass man etwas heilen kann, resp. dass etwas geheilt werden kann. Phonologisch gibt es hier wenig Probleme, wir erhalten als phonologischen Teil der Regel :

(9) phonol. Matrix des V-Eintrages + /bar/[17]

Der syntaktische Teil, vereinfacht, sagt, dass aus einem V und einem Adjektivmorphem /bar/ ein Adjektiv entsteht :

(10) $((X)_V + bar)_{Adj}$

Für das Verb gilt als Bedingung wohl, dass es die Subklassifikation eines transitiven Verbs hat[18], wobei man heute im allgemeinen dazu neigt, nicht syntaktische, sondern sog. thematische Bedingungen anzugeben. Unter den thematischen Rollen von Satzgliedern kann man in etwa das verstehen, was Fillmore als Tiefenkasus bezeichnete[19]. Weiter erhält das -bar-Adjektiv eine eigene Subkategorisierung für den fakultativen Agenten : (_____ PP; resp. $\overline{NP}$); die Notation PP ist traditioneller und besagt, dass der Agent mit einem für oder von ausgedrückt werden kann :

(11) diese Krankheit ist für einen guten Arzt heilbar
(12) diese Krankheit ist von einem guten Arzt heilbar

Die zweite Notation stammt aus der x-bar-Theorie und versucht, die Präpositionalphrase analog zu einem eingebetteten Infinitivkomplement zu behandeln. Ueber Vor- und Nachteile braucht hier nicht diskutiert zu werden.

Der semantische Teil schliesslich hat etwa die folgende Form : er gibt an, dass die semantische Struktur des transitiven Verbs NP_1 x-t NP_2 umgeformt wird in die semantische Struktur "Es ist für irgendein NP, möglich, irgendein NP_2 zu heilen", wobei das NP_2 die Rolle des Patiens übernimmt. Formal lässt sich das darstellen mit einem Möglichkeitsoperator und einem Abstraktionsoperator, wie folgt :

(13) $\lambda x \circ \exists y$ (V'(x)(y)) und $x=NP_1$, $y=NP_2$

Die Ableitungsregel von -bar für transitive Verben liesse sich dann wie folgt umgangssprachlich formulieren : "wenn du an einen Lexikoneintrag, der ein transitives Verb ist, das Suffix -bar anhängst, erhältst du ein Adjektiv, das die Möglichkeit der Anwendung des Verbinhaltes auf ein Objekt bezeichnet, wobei das handelnde Subjekt nicht ausgedrückt zu sein braucht. Wird es ausgedrückt, erhält es die Form von oder für $NP_{\downarrow}$."[20]

Der Ort der Regel scheint nun bei Ableitungen klar zu sein : es hängt ja vom Suffix (oder Präfix) ab, welche Kategorie das abgeleitete Wort hat und welche semantische Veränderung mit dem Stammwort vor sich geht. Die Regel muss also beim Affix eingetragen sein.

Nicht alle Derivationsregeln sind, was die Semantik betrifft, so einfach wie die -bar-Ableitungen. So sind in letzter Zeit, nach der sog. "Wende in Bonn" in Leserbriefen des SPIEGEL die neugebildeten Verben verkohlen und vergenschern verwendet worden, wobei das erste der Verben (verkohlen) ein schon existierendes Gegenstück hat, mit wörtlicher Bedeutung : etwas in Kohle verwandeln; dann die übertragene Bedeutung : jemand zum Narren machen, jemand betrügen etc... Da der Name des neuen Bundeskanzlers Kohl ist, wird das Verb nun auf ihn angewandt, wobei natürlich der Sinn von verkohlen als jemand hinters Licht führen etc... durchaus mitgemeint ist. Kühnhold 1973, 151ff. unterscheidet 11 verschiedene semantische Varianten der Wortbildung mit ver-, von der am ehsten hier die Variante ver-[6] gilt, welche von einem Substantiv abgeleitet die Erreichung des Zielzustandes angibt; also Fälle wie verbauern, verkaffern etc... : zum Bauer, Kaffer werden. Aber der Sinn der Neubildungen kann sicher nicht wiedergegeben werden mit einer Para-

phrase wie zu Kohl werden, zu Genscher werden. Naheliegender wäre vielleicht, wenn man statt zu etwas werden handeln wie ein X paraphrasieren würde. Dann gibt es eine Interpretation handeln wie ein Bauer, wie ein Kaffer und damit handeln wie Kohl, wie Genscher.

Im Fall von verbauern und verkaffern liegt zusätzlich eine negative Bewertung vor, die aber wohl nicht auf die Derivation, sondern schon auf das Nomen zurückgeht, Ebenfalls negativ werden verkohlen und vergenschern gebraucht, wobei die negative Bewertung natürlich von der Bewertung des politischen Vorgangs abhängt. Aber nicht allein davon : das homonyme Wort verkohlen spielt weiter mit. Da Eigennamen selbst keine Bedeutung besitzen, muss der Benutzer des Verbs über ein gewisses pragmatisches Wissen verfügen, um die Bedeutung zu eruieren[21].

Hier spielen also systematisch-grammatische Elemente ebenso wie das Weltwissen eine Rolle. Immerhin muss deutlich sein, dass das neugebildete Verb durch eine Regel hergestellt ist (hier Präfigierung und Verbildung), die einen allgemeinen semantischen Effekt hat. Es liegt nun am Benutzer, diesen semantischen Effekt im verbalen und nonverbalen Kontext zu spezifizieren. Das gilt auch für andere Verbbildungen aus Eigennamen wie röntgen, boykottieren, mesmerisieren. Was allerdings das Besondere an unseren zwei Verben ausmacht, ist die Verbindung mit einem Homonym und dadurch die Lenkung auch des zweiten Verbs vergenschern in eine bestimmte Richtung.

Regeln der Komposition unterscheiden sich von Derivationsregeln dadurch, dass die Komponenten des zusammengesetzten Wortes selbständige Einheiten sind; die Regel kann daher nicht im Lexikoneintrag eines der beiden Elemente aufgestellt werden,

sondern ist unabhängig davon zu formulieren. Die Syntax solcher Bildungen ist relativ einfach, dagegen ist die Semantik bekannt schwierig, was auch zu den verschiedenen Vorschlägen zur Behandlung von Nominalkomposita durch Transformationen aus Satzbegriffen (Brekle, 1970), Tiefenstrukturen mit Kasuszuweisung und Proverben (Kürschner, 1974) usw. geführt hat. Was die Syntax betrifft, finde ich Fanselows Arbeit (1981), die allerdings im Paradigma der Montaguegrammatik steht, am überzeugendsten. Ich will versuchen, seinen Grundgedanken über Nominalkomposition in eine etwas andere Sprache zu übersetzen. Danach besteht jedes Nominalkompositum des Deutschen aus einer syntaktischen Kette

(14) Vorderglied (+Fugenelement) - Hinterglied

Diese triviale Feststellung erhält ihre interessante Färbung dadurch, dass die interne syntaktische Struktur eines solchen Kompositums feinere Mittel verlangt, als sie die Kategorien der üblichen Phrasenstrukturgrammatiken aufweisen. Die zu verbindenden Nomina müssen vielmehr subklassifiziert werden nach ihrem syntaktischen Verhalten. Die Subklassifikation geschieht bei Fanselow unter anderem in die Klassen Terme, Common Nouns, relationale Nomina und Massausdrücke usw. Relationale Nomina sind etwa Freund (von jemand), Fan (von jemand), Sohn (von jemand) etc. Common Nouns sind Nomina, die im Satz zusammen mit einem Artikel oder Quantor als Terme verwendet werden (Mann, Frau, Haus, etc.), Terme dagegen stehen ohne Artikel und Quantoren, sind also im wesentlichen Eigennamen (von Individuen wie von Gruppen, was zu unterscheiden ist), Massausdrücke verhalten sich ähnlich wie Terme, ohne dass sie Namen sind, vgl. er hat Ei am Hemd vs. er hat zwei Eier in der Hand oder ein Eifleck vs. ein Eierkörbchen. Diese Subklassifizierungen wer-

den als syntaktische Merkmale im Eintrag des Nomens behandelt, resp. auf der Ebene der kategorialen Regeln, was den Unterschied von Termen und Common Nouns betrifft.

Wir können nun die Regeln zur Bildung von Nominalkomposita wie folgt formulieren :

(15) Bildung des Vordergliedes :
Wenn X ein Nomen mit der Kategorie A^0 ist und Y das Fugenelement für das Nomen X, dann bilde die Kette XY von der Kategoria A^{-1}.

Der Gedanke ist also der, dass zuerst ein Vorderglied gebildet wird, das im Deutschen im allgemeinen ein Fugenelement hat, wobei es für Fugenelemente keine Regeln zu geben scheint; was also ein bestimmtes Nomen für ein Fugenelement hat, wird am besten im Lexikoneintrag des Nomens verzeichnet. Auf die Fälle von semantischer Differenzierung durch Fugenelemente wie in Landmann vs. Landsmann gehe ich nicht ein. Die erwähnte Kategorie A^{-1} ist Kategorie der Vorderglieder, die zusammen mit einem Hinterglied ein Nominalkompositum bilden; diese Kategorie hat die Eigenschaft, dass sie nicht allein stehen kann.[22]

(16) Bildung des Kompositums :
Wenn X ein Nomen von der Kategorie A^{-1} (der Vorderglieder) ist und Y ein Nomen von der Kategorie A^0, dann bilde die Kette XY von der Kategorie A^0.

Jedes Ergebnis dieser zwei Schritte kann wiederum der Gesamtprozedur unterworfen werden; bekanntlich ist ja die Komposition im Deutschen iterierbar (wenn auch mit Einschränkungen).

Die vorgelegte Schreibweise kann zu einem falschen Ein-

druck führen, wenn das Ergebnis der Komposition von der gl
chen Kategorie zu sein scheint wie das Grundwort, nämlich
A^{O}. Das würde zwar der traditionellen Annahme entsprecher
dass in solchen Bildungen das Grundwort die Kategorie be
ist aber dennoch nicht ganz richtig. Nehmen wir hierzu
spiel mit einem relationalen Nomen, etwa Kinderfreund
folgenden zwei Sätzen :

(17) Hans ist ein Kinderfreund
(18) Hans ist mein Kinderfreund

Der erste Fall ist zu paraphrasieren : Hans ist ein Freund von Kindern; der zweite könnte heissen : Hans ist mein Freund aus der Kinderzeit oder Hans ist ein Freund von Kindern, den ich kenne/schätze etc. Im ersten Fall ist Kinderfreund kein relationales Nomen mehr, im zweiten gibt es zumindest eine Möglichkeit der relationalen Interpretation. Im ersten Fall ist also die Grobkategorie "Nomen" erhalten geblieben, nicht mehr aber die Kennzeichnung "relationales Nomen". Unter diesem Gesichtspunkt ändert sich also die Kategorie.

Wie lässt sich das nun beschreiben ? Ich gehe davon aus, dass relationale Nomina eine syntaktische Subkategorisierung besitzen, die angibt, dass eine Argumentsstelle freibleibt, ähnlich wie oben bei der Behandlung von heilbar; diese Argumentstelle kann durch einen (ev. vorangestellten) Genitiv oder durch eine Präpositionalphrase mit von gefüllt werden :

(19) Freund von Kindern
(20) Ottos Freund
(21) Freund von Otto/Ottos

In der Komposition erfüllt nun also das Vorderglied die

Argumentstelle des relationalen Verbs, das dadurch nicht mehr relational ist, sondern ein blosses Common-Noun. Problematisch ist allerdings die Formulierung dieser Argumentstelle; nimmt man eine syntaktische Subkategorisierung an, erhält man etwa :

(22) (+_____$\overline{\text{NP}}$) oder (+_____PP) mit P = von
+ gen

Will man nun Kinder in Kinderfreund als Füllung dieser Argumentstelle ansehen, muss man eine Umstellungstransformation vornehmen und die ganze Herleitung syntaktischer Art fällt in sich zusammen. Daher bietet sich eine thematische Behandlung an : die Argumentstelle wird als Patiens (z.B.) oder Objekt gekennzeichnet, für das eventuell Selektionsbeschränkungen formuliert werden müssen. Syntaktisch erscheint dann diese thematische Rolle als entweder vor- oder nachgestellte Grösse.[23]

Die zweite Interpretation von Kinderfreund als mein Freund aus den Kindzeit muss sicherstellen, dass die Argumentstelle nicht durch Kinder, sondern durch mein besetzt wird; mit anderen Worten, das Nomen muss relational bleiben. Nun müssen aus unabhängigen Gründen für viele Nomina Zeit- und Modalitätsoperatoren verwendet werden, dazu noch andere Angaben.[24] Man könnte nun zwar einwenden, dass Kinder hier nicht wörtlich genommen werde, sondern übertragen für eine Zeitraum; aber das Problem würde sich dann auch bei Jugendfreund stellen oder andern Komposita wie

(23) Italienerfreund : Freund, der Italiener ist
Freund der Italiener

(24) Indianerfreund : Freund der Indianer
Freund, der Indianer ist

(25) Ferienfreund : Freund von Ferien
Freund für die Ferien(zeit)
Freund aus den Ferien(zeit)

usw. Hier scheint es nun, dass bei den vielfältigen Interpretationen wieder Weltwissen ins Spiel kommt : Freunde lernt man irgendwann kennen, sie haben bestimmte Eigenschaften usw. usf. Die Interpretation nichtrelationaler Art wird auf dieses Wissen zurückgreifen, um einen möglichen Sinn herauszufiltern. Das scheint mir nun nicht in den engeren Bereich der Wortbildung zu fallen; was hier sichergestellt sein muss, ist die Unterscheidung von relationalem und nichtrelationalem Ergebnis des Vorgangs. Mann kann das umgangssprachlich so formulieren :

(26) Wenn X ein Vorderglied von der Kategorie A^{-1} der Vorderglieder ist, und Y ein Nomen von der Kategorie A^{0} mit einer leeren Argumentsstelle für ein Patiens/Objekt, dann bilde die Kette XY derart, dass entweder X diese Argumentstelle füllt und XY von der Kategorie A^{0} ist, oder X diese Argumentstelle nicht füllt und XY von der Kategorie A^{0} mit einer freien Argumentsstelle für ein Patiens/Objekt ist.

4. Lexikalische Regeln als Redundanzregeln ?

Wir haben gesehen, dass wir zumindest zwei unterschiedliche Regeltypen erhalten : der eine ist verbunden mit einem Lexikoneintrag eines Prä- oder Suffixes und spezifiziert die verschiedenen phonologischen, syntaktischen und semantischen Prozesse bei der Affigierung, der andere ist nicht mit einem bestimmten Eintrag verbunden, sondern für sich aufgeführt; er gibt im wesentlichen eine einfache Wortsyntax und eine rudimentäre semantische Interpretation dieser Syntax; auch hier gehören phono-

logische Spezifikationen natürlich hinzu. Eine der Funktionen dieser Regeln ist est nun klarerweise, dem Sprecher einer Sprache zu ermöglichen, Wörter zu bilden, die im Lexikon als solche noch gar nicht vorhanden sind; das geschieht, wie wir wissen, jeden Tag häufig. Die meisten dieser erzeugten okkasionellen Wörter werden auch nicht ins Lexikon aufgenommen.

Was aber geschieht mit usuell gewordenen, dennoch durchsichtigen Wörtern ? Sollen sie bei jeder Verwendung neu erzeugt werden ? Oder nimmt man sie ins Lexikon auf ? Und wenn ja, welche Funktion haben dann die Regeln noch ? In einer lexikalistischen Position muss die Antwort lauten : solche Wörter werden ins Lexikon aufgenommen und die Regeln haben die Funktion von Redundanzregeln. Dieser Ansatz ist von Jackendoff (1975) skizziert worden und hat viel Resonanz gefunden. Jackendoff argumentiert wie folgt : die ständige Neuerzeugung von usuellen Wortbildungen belastet die Grammatik mit mehr Kosten als die Auflistung solcher Wortbildungen. Man muss aber sehen, dass die Tatsache der Wortgebildetheit von solchen Einträgen es dem Sprachlerner ermöglicht, die Einträge leichter zu lernen, weil er sie auf eine Bildungsregel beziehen kann. Die Grammatik kann dies dadurch reflektieren, dass im Lexikoneintrag auf die verwendete Regel (durch ein Regelmerkmal) verwiesen wird. Ein solcher Bezug wird im Einfachheitsmass der Grammatik besser bewertet als ein Lexikoneintrag ohne diesen Bezug. Mit anderen Worten : eine Grammatik mit Redundanzregeln dieses Typs ist einfacher als eine Grammatik ohne Redundanzregeln und daher vorzuziehen. Weiter stellt sich nun die Frage, ob die Lexikoneinträge voll spezifiziert sein sollen oder nur teilweise. Jackendoff plädiert wiederum für die voll spezifizierten Einträge. Dafür gibt er eine metatheoretische Begrün-

dung, auf die ich nicht eingehen will. Ueberzeugender erscheint mir ein anderes Argument : als Ausgangspunkt für semantische Veränderungen muss der Lexikoneintrag voll spezifiziert sein; nur so kann man die Veränderungen erklären, die ursprünglich klar erkennbare motivierte Wörter idiomatisiert haben. Damit ist aber zugleich die Möglichkeit gegeben, dass ein idiomatisiertes Wort weiterhin auf die Redundanzregel verweist, aber nicht mehr auf deren volle Anwendung, sondern nur noch auf einen Teil davon. Auch dies liesse sich durch das Einfachheits mass rechtfertigen : der Bezug auf einen Teil der Regel (meist wohl auf den syntaktischen und phonologischen) verursacht höhere Kosten als der Bezug auf die gesamte Regel; damit ist auch der Unterschied für den Sprachlerner reflektiert, der sich zwar auf eine Regel beziehen kann, damit allein aber nicht zu Rande kommt.

Als Beispiel einer solchen Regel gebe ich die folgende aus Jackendoff (1975, 642) :

(27)
$$\begin{bmatrix} x \\ /y + ion/ \\ +N \\ +(NP_1\text{'s}_____(P)NP_2) \\ \text{ABSTRACT RESULT OF ACT OF } NP_1\text{'s Z-ing } NP_2 \end{bmatrix} \longleftrightarrow \begin{bmatrix} w \\ /y/ \\ +V \\ +(NP_1_____(P)NP_2) \\ NP_1 \text{ Z } NP_2 \end{bmatrix}$$

y wäre etwa decide, y+ion wäre decision; NP_1 hat die Rolle des Subjektes, NP_2 die Rolle des Objektes, Zieles der Handlung. Die Regel besagt, dass decision gebildet ist nach der Regel /y+ion/ und Bezug nimmt auf das Verb decide, wobei die semantische Regularität "Abstraktes Resultat" entsteht; decision selbst hat eine syntaktische Subkategorisierung, die parallel zum Verb gebaut ist.

Ich möchte nun noch kurz auf ein öfters diskutiertes Problem zu sprechen kommen : die eingeschränkte Produktivität von Wortbildungsregeln. Es ist altbekannt, dass Wortbildungsregeln häufig idiosynkratische Ausnahmen haben, für die man nur schwer synchrone Bedingungen angeben kann. So kennen wir etwa im Deutschen die deadjektivischen Nomina Grösse, Breite, Länge, Tiefe, Höhe und andere, daneben aber nicht etwa Steile, (obwohl es eine Schiefe gibt) sondern Steilheit. Das historisch jüngere Suffix -heit umgekehrt kennt genau die aufgeführten Typen Grösse, Güte, etc. als Ausnahmen. Historisch lässt sich das alles sehr gut beschreiben, aber synchron erhält man das Problem, wie die Produktivität der -heit-Regel denn zu restringieren ist. Betrachtet man nur die Funktion der Wortbildungsregeln als Redundanzregeln, ist die Sache relativ einfach. Lexikoneinträge wie Grösse etc. verweisen nicht auf die -heit-Redundanzregel; ob sie noch eine -e- (ahd. i) Redundanzregel besitzen, müsste diskutiert werden. Problematischer wird die Sache, wenn wir die wörtererzeugende Funktion der Regeln betrachten. Dann muss nämlich verhindert werden, dass Wörter wie Grossheit, Tiefheit, Hochheit (vgl. aber Hoheit), Breitheit entstehen.

Die Aufzählung von Ausnahmen in der Regel selbst scheint zu aufwendig zu sein;[25] vielleicht lassen sich aber allgemeine Regelrestriktionen formulieren, die in etwa den Status von Filtern oder Regelconstraints in der Syntax haben könnten. In unserem Beispiel könnte die Restriktion etwa lauten, dass ein neugebildetes Wort abgelehnt wird, wenn es im Lexikon ein gleichbedeutendes aus derselben Basis (?) gibt. Das scheint mir auch empirisch angemessen zu sein; der Sprachbenutzer verwendet eben nicht Breitheit, sondern Breite, da ihm das Wort

schon so bekannt ist. Uebergeneralisierende Sprecher, z.B. Kinder, werden korrigiert im Hinblick auf den schon existierenden Lexikoneintrag. Allerdings kann der Fall einer semantischen Spezifikation eintreten, wie etwa beim Paar Güte - Gutheit, was sich mit unserer Regel eventuell auch erklären liesse : da die Neubildung Gutheit nicht gleichbedeutend ist mit Güte, kann sie verwendet werden.

Eine Restriktion des vorgeschlagenen Typs wirft natürlich einige schwerwiegende Probleme auf : was heisst hier gleichbedeutend ? Ist die gleiche Basis notwendig (etwa bei Suppletivformen) ? Was spielt hier überhaupt die Synonymie für eine Rolle ? Sicher ist weiter, dass nicht für alle Ausnahmen und Idiosynkrasien Regeln eines derartigen Typs aufgestellt werden können. Daneben sind auch syntagmatische Restriktionen zu betrachten, die insbesondere die Einsetzbarkeit von Wortbildungen in Sätze beeinträchtigen (vgl. etwa Schonebohm 1979), oder semantische Restriktionen. Die Fälle, die sich so nicht behandeln lassen, stellen ein schwer lösbares Problem dar, für das es - soweit ich sehe - keine befriedigende Lösung gibt.

5. Schluss

Ich habe in relativ allgemeiner Art zu zeigen versucht, wie die Wortbildungskomponente in einer lexikalistischen Syntax gestaltet sein könnte. Dabei ist klar geworden, dass man zumindest zwei Funktionen und mehrere Formate von Regeln annehmen muss. Dies entspricht in etwa auch der Position von Hoekstra et al. (1981). Wieviele Formate nun es genau gibt und wie sie sich unterscheiden, darüber kann man erst mehr sagen, wenn man sich auch über die Interaktion der verschiedenen Teile der Grammatik

im Klaren ist. Darüber angesichts der heutigen Diskussionslage zu spekulieren, scheint mir nicht sinnvoll zu sein. Immerhin dürfte ein sog. holistisches Konzept der Grammatik weniger adäquat sein als der modulare Ansatz, den Chomsky öfters vertreten hat (gegen seine eigene frühere Ansicht). Was die Frage der Regelrestriktionen zur Behandlung von Ausnahmen im Bereich der Wortbildung betrifft, glaube ich einen Vorschlag gemacht zu haben, der etwas weniger pessimistisch ist, als die sonst vorgeschlagenen Behandlungen.

Brückfeldstrasse 26 Iwar Werlen
CH 3012 Bern

Notes

1. Chomsky (1972 b, 52ff.) führt diese Notation ein; Jackendoff (1978) ist die umfassendste Darstellung.
2. Vgl. Bresnans eigenen Vorschlag in Bresnan (1978, 35) und Hoekstra et al. (1981, 33).
3. Für das Deutsche vgl. etwa Fleischer (1971), Henzen (1965).
4. Gegen Chomsky vertritt etwa Peer (1978) eine transformationalistische Position auf der Grundlage der Aspects; vgl. auch Kastovsky (1977) und den Ueberblick bei Brekle/Kastovsky (1977).
5. Vgl. die Ausführungen etwa in Chomsky (1977 d) "Reflexionen über die Sprache", auch in Chomsky (1980) "Rules and Representations".
6. Das entspricht auch etwa der Ansicht von Aronoff (1976).
7. Welt aus ahd. wer-alt; messer aus germ. mati-sax.
8. Fregeprinzip nach Freges Auffassung in "Ueber Sinn und Bedeutung"(1892).
9. Die Unterscheidung wird vor allem in der Literatur zur künstlichen Intelligenz gemacht, hat aber unter verschiedenen Namen eine lange Tradition.

10. Das will allerdings nicht heissen, dass das Weltwissen selbst zu dieser pragmatischen Kompetenz gehört. Nach Chomskys modularem Ansatz ist hier vielmehr eine klare Trennung zwischen Weltwissen und Sprachwissen zu machen. Die pragmatische Kompetenz würde dann eher Weltwissen mit Sprachwissen verbinden.

11. In der Version von 1976 nimmt Wasow noch strukturerhaltende Transformationen an.

12. Es gibt hier ein Problem im Deutschen mit Fällen von Transpositionen wie in
Dieses ständige -den-Leuten-auf-die-Nerven-Gehen von Paul muss endlich aufhören.
Das Subjekt ist dabei eine Transposition aus
Paul geht den Leuten ständig auf die Nerven.
Ich sehe keine Möglichkeit einer lexikalistischen Ableitung; zweifellos verändert hier aber die Transposition den grammatischen Marker (von S zu N). Wir hätten es also mit einer kategorienverändernden Transformation zu tun.

13. Vgl. die Zusammenfassung bei Jolley (1982, 22ff.).

14. Anderson (1977) hat zwar dagegen argumentiert, doch ist das Argument immer davon abhängig, ob man die angeführten Gegenbeispiel überhaupt als Transformationen gelten lässt, oder sie lexikalisch umformuliert.

15. Erwähnt sei nur die Konsequenz der VP-Hypothese, welche die möglichen syntaktischen Rahmen für ein Verb erheblich vergrössert gegenüber der alten transformationellen Herleitung von Infinitivkomplementen aus eingebetteten Sätzen.

16. Ich weiss nicht, ob diese Unterscheidung genügt; sie entspricht zwar etwa der traditionellen Einteilung der Wortbildung, doch gibt es auch hier Grenzfälle; für das Deutsche etwa die bekannten Komposita mit werk, zeug, wo kompositionelle (Wasserwerk, Regenzeug) neben derivationellen (Buschwerk, Werkzeug) Bildungen stehen; auf die Flexionsmorphologie gehe ich hier nicht ein.

17. Problematisch ist nur, ob es sich bei der Grenze um eine Morphemgrenze, eine Silbengrenze, eine phonologische Grenze handelt; das interessiert hier nicht.

18. Das gilt nicht unbedingt, da auch Verben mit präpositionalen Objekten verwendet werden können, vgl. die Bildung unverzichtbar, oder den Pyp brennbar für ein intransitives Verb : das Material, das brennen kann.

19. Vgl. den entsprechenden Vorschlag von Wasow (1981).

20. Es wird übrigens sofort deutlich, dass die -bar-Ableitung eine Passivierung des Verbs beinhaltet; man könnte dann argumentieren - wenn Passiv eine lexikalische Regel ist -, dass nicht das aktive, transitive Verb heil-, sondern sein passives Gegenstück heil$_{pass.}$ verwendet wird. Die Passivregel sagt ja ganz allgemein, dass das Agens des aktiven Verbs zu einer fakultativen PP (oder NP) wird und das Patiens zum Oberflächen-Subjekt. Dann müsste die bar-Ableitung nur noch den Möglichkeitsoperator hinzufügen.

21. Vgl. zum Problem Aronoff (1981) über Zero-Verben.

22. Ich übernehme diese Kategorienkennzeichnung von Hoekstra et al.(1981, 21); eine kategoriale Grammatik wie sie Fanselow verwendet, bietet hier gewisse Vorteile, doch scheint mir das Isomorphieprinzip der Montaguegrammatik, das auch Fanselow akzeptiert, zu weitgehend.

23. Hier würde es sich dann anbieten, statt der gewählten Schreibweise eine x-bar-Notation zu wählen : doch darauf will ich hier nicht eingehen. Für die Montaguegrammatik lässt sich das Problem wahrscheinlich einfacher lösen : sie weist ja einfach den relationalen Nomina eine andere Kategorie zu als den einfachen Common Nouns; es ist die Kategorie, die zusammen mit einem Term ein Common Noun bildet (CN/T).

24. Vgl. die Ausführungen Fanselows (1981, 129ff.) hierzu, und Kürschner 1974 dagegen.

25. Vgl. Wasow 1981, 290.

Bibliographie

Anderson, Stephen R. (1977). Comments on the paper by Wasow. In: Formal syntax. Ed. by P.W.Culicover et al. New York, 361-377.

Aronoff, Mark (1976). Word formation in generative grammar. Cambridge, Ms.

Aronoff, Mark (1981). Contextuals. In: Lexical grammar. Ed. by T. Hoekstra et al. Dordrecht, 49-71.

Brame, Michael K. (1981). Lexicon vs. filters. In: Lexical grammar. Ed. by T. Hoekstra et al. Dordrecht, 73-95.

Brekle, Herbert Ernst (1970). Generative Satzsemantik und transformationelle Syntax im System der englischen Nominalkomposition. München.

Brekle, Herbert Ernst; Dieter Kastovsky (1977). Wortbildungsforschung: Entwicklung und Positionen. In: Perspektiven der Wortbildungsforschung. Hg. v. H.E.Brekle u. D. Kastovsky. Bonn, 7-19.

Bresnan, Joan (1978). A realistic transformational grammar. In: Linguistic theory and psychological reality. Ed. by M. Halle et al. Cambridge,Ms., 1-59.

Bresnan, Joan (1981). Polyadicity: Part I of a theory of lexical rules and respresentations. In: Lexical grammar. Ed. by T. Hoekstra et al. Dordrecht, 97-121.

Carstensen, Broder (1971). SPIEGEL-Wörter, SPIEGEL-Worte. Zur Sprache eines deutschen Nachrichtenmagazins. München.

Chomsky, Noam (1972a). Deep structure, surface structure and semantic interpretation. In: Noam Chomsky. Studies on semantics in generative grammar. The Hague, 62-119. (Erstmals 1970 veröffentlicht).

Chomsky, Noam (1972b). Remarks on nominalization. In: Noam Chomsky. Studies on semantics in generative grammar. The Hague, 11-61. (Erstmals 1970 veröffentlicht).

Chomsky, Noam (1977a). Conditions on rules of grammar. In: Noam Chomsky. Essays on form and interpretation. New York, 163-210. (Erstmals 1976 veröffentlicht).

Chomsky, Noam (1977b). Conditions on transformations. In: Noam Chomsky. Essays on form and interpretation. New York, 81-160.

Chomsky, Noam (1977c). On wh-movement. In: Formal syntax. Ed. by P.W.Culicover et al. New York, 71-132.

Chomsky, Noam (1977d). Reflexionen über die Sprache. (Reflections on language, dt.). Uebersetzt von G. Meggle u. M. Ulkan. Frankfurt a.M.

Chomsky, Noam (1980). Rules and representations. Oxford.

Chomsky, Noam (1981). Lectures on government and binding. Dordrecht.

Coseriu, Eugenio (1977). Inhaltliche Wortbildungslehre (am Beispiel des Typs "coupe-papier"). In: Perspektiven der Wortbildungsforschung. Hg. v. H.E.Brekle u. D. Kastovsky. Bonn, 48-61.

Dowty, David R. (1978a). Applying Montague's views on linguistic metatheory to the structure of the lexicon. In: Papers from the parasession on the lexicon. Ed. by D. Farkas et al. Chicago, Ill., 97-131.

Dowty, David R. (1978b). Governed transformations as lexical rules in a Montague grammar. In: Linguistic Inquiry 9, 393-426.

Fanselow, Gisbert (1981). Zur Syntax und Semantik der Nominalkomposition. Ein Versuch praktischer Anwendung der Montague-Grammatik auf die Wortbildung im Deutschen. Tübingen.

Fleischer, Wolfgang (1969). Wortbildung der deutschen Gegenwartssprache. Leipzig. (inzwischen 4. Aufl., im Westen bei Niemeyer, Tübingen).

Frege, Gottlob (1892). Ueber Sinn und Bedeutung. In: G. Frege, Funktion, Begriff, Bedeutung. Hg. u. eingel. v. G. Patzig. 2., durchges. Auflage. Göttingen 1966, 40-65.

Gauger, Hans-Martin (1971). Durchsichtige Wörter. Zur Theorie der Wortbildung. Heidelberg.

Günther, Hartmut (1981). N+N: Untersuchungen zur Produktivität eines deutschen Wortbildungstyps. In: Wortbildung. Hg. v. L. Lipka u. H. Günther. Darmstadt, 258-280.

Henzen, Walter (1965). Deutsche Wortbildung. 3. Aufl. Tübingen.

Herbermann, Clemens-Peter (1981). Wort, Basis, Lexem und die Grenze zwischen Lexikon und Grammatik. Eine Untersuchung am Beispiel der Bildung komplexer Substantive. München.

Hoekstra, Teun; Harry van der Hulst, Michael Moortgat (1981). Introduction. In: Lexical grammar. Ed. by T. Hoekstra et al. Dordrecht, 1-48.

Jackendoff, Ray (1975). Morphological and semantic regularities in the lexicon. In: Language 51, 639-671.

Jackendoff, Ray (1977). $\bar{x}$ - Syntax: a study of phrase structure. Cambridge, Ms.

Jolley, Catherine A. (1982). On the Plains Cree passive: an analysis of syntactic and lexical rules. In: Grammatical relations and relational grammar. Ed. by Brian D. Joseph. Columbus, Ohio, 1-33.

Kastovsky, Dieter (1977). Sentence adverbs in nominalizations. In: Perspektiven der Wortbildungsforschung. Hg. v. H.E.Brekle u. D. Kastovsky. Bonn, 116-128.

King, Robert D. (1971). Historische Linguistik und generative Grammatik. (Historical linguistics and generative grammar, dt.). Uebers. v. St. Stelzer. Frankfurt a.M.

Kühnhold, Ingeborg (1973). Präfixverben. In: Deutsche Wortbildung. Typen und Tendenzen in der Gegenwartssprache. Erster Hauptteil: Das Verb. Düsseldorf, 141-375.

Kühnhold, Ingeborg; Oskar Putzer, Hans Wellmann (1978). Deutsche Wortbildung. Typen und Tendenzen in der Gegenwartssprache. Dritter Hauptteil: Das Adjektiv. Düsseldorf.

Kürschner, Wilfried (1974). Zur syntaktischen Beschreibung deutscher Nominalkomposita. Auf der Grundlage generativer Transformationsgrammatiken. Tübingen.

Lees, Robert B. (1968). The grammar of English nominalizations. Fifth Printing. The Hague. (erstmals 1960 veröffentlicht).

Leuninger, Helen (1979). Reflexionen über die Universalgrammatik. Frankfurt a.M.

Lipka, Leonhard (1981). Zur Lexikalisierung im Deutschen und Englischen. In: Wortbildung. Hg. v. L. Lipka und H. Günther. Darmstadt, 119-132.

Peer, Angelo Dietmar (1978). Studien zur Wortbildung in einer "klassischen" Transformationsgrammatik. Die Relativsatznominalisierung im Deutschen. Innsbruck.

Ross, John R. (1968). Constraints on variables in syntax. Indian University Linguistics Club. (Diss. v. 1967)

Schonebohm, Manfred (1979). Wortbildung, Text und Pragmatik. Am Beispiel der Teil-von-Relation im Bereich der deutschen Nominalkomposition. Lund.

Seiler, Hansjakob (1970). Laut und Sinn: Zur Struktur der deutschen Einsilbler. In: Vorschläge für eine strukturale Grammatik des Deutschen. Hg. v. H. Steger. Darmstadt, 414-428. (erstmals 1962 erschienen).

Wasow, Thomas (1977). Transformations and the lexicon. In: Formal syntax. Ed. by P.W. Culicover et al. New York, 327-360.

Wasow, Thomas (1981). Major and minor rules in lexical grammar. In: T. Hoekstra et al. 285-312.

Nachtrag:

SÉMANTIQUE ET FORMATION DES MOTS

Le point de départ de mes réflexions sur le rapport existant entre la sémantique et la formation des mots est constitué par ma conception sémantique telle que je l'ai exposée lors d'une séance plénière du Congrès de Linguistique et Philologie Romanes de Naples (1974)[1], avec certaines modifications et précisions que j'ai expliquées et justifiées dans une communication faite au "Romanistentag" de Ratisbonne en septembre 1981[2].

Je ne peux pas résumer ici cette conception dans sa totalité, mais il m'est indispensable de faire allusion à quelques-uns de ses aspects et de donner quelques précisions terminologiques. Les plus petites unités linguistiques qui possèdent encore le statut de signes sont appelées ici monèmes. On est d'accord, en général, pour admettre l'existence de deux classes de monèmes, les monèmes lexicaux et les monèmes grammaticaux. Pour désigner les premiers, j'emploie le terme de sémantème, pour désigner les deuxièmes celui de morphème[3]. Si je parle d'analyse sémantique, j'envisage uniquement l'analyse des sémantèmes, et dans ce domaine je suis convaincu que les monèmes d'une langue naturelle sont - dans la grande majorité des cas - polysémiques, c'est-à-dire qu'ils possèdent une structure interne complexe qui présente plusieurs possibilités de réduction. Cette structure est formée par des éléments que j'appelle composantes sémantiques[4].

La structure en question se situe au niveau potentiel de la langue. Or, si un sémantème est actualisé et passe au niveau de la parole, il s'opère une sélection, une réduction. Dans un emploi donné on ne réalise pas toutes les composantes sémantiques. Une partie d'entre elles reste en suspens. Les possibilités de réduction, d'actualisation, qui sont préfigurées dans la structure sémantique des sémantèmes, je les appelle sémèmes. Ce sont des unités monosémisées de la substance

du contenu qui fait partie du signifié d'un sémantème donné.

J'aimerais illustrer ce mécanisme par l'analyse du verbe voler, verbe de mouvement[5]. Au Congrès de Naples, j'ai explicité les résultats de mon analyse à l'aide du schéma suivant :

Analyse componentielle de voler, verbe de mouvement.

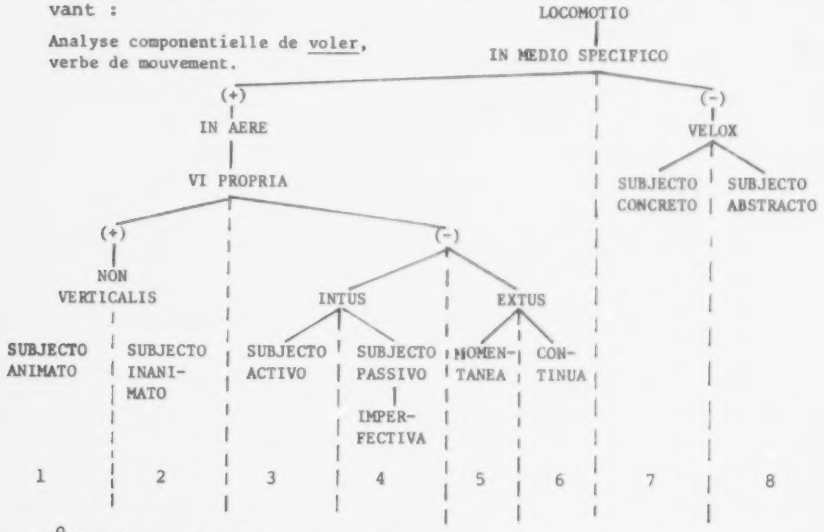

1° Un oiseau vole lentement vers son nid.

2° Cet avion vole très vite.

3° Ce pilote a cessé de voler.

4° Il paraît que nous volons à haute altitude. (Phrase prononcée par un voyageur dans un avion)

5° Une flèche (pierre, balle) volait vers la maison.

6° Le vent faisait voler les flocons (la poussière).

7° Son petit cheval volait. Elle volait d'un bout du salon à l'autre.

8° Le temps vole. Cette nouvelle vole de bouche en bouche.

Ce schéma contient huit sémèmes, illustrés, eux, par des phrases-types. Les composantes sémantiques qui constituent ces sémèmes et toute la structure sémique du verbe voler sont rendues par des mots latins, ceci pour empêcher le lecteur d'identifier ces composantes avec des signes, des mots français. Les composantes sémantiques ne possèdent pas le statut de signes, c'est-à-dire d'unités formées par un signifié et un signifiant. Ce sont des traits abstraits, des éléments abstractifs qui reflètent certains aspects de la réalité extralinguistique. Si on les rend par des mots de quelle langue que ce soit, c'est un pis-aller, mais personnellement je préfère ce pis-aller à des formules mathématiques.

Ces bases sémantiques étant établies, je passe aux problèmes qui ont trait à la formation des mots. Je vais parler d'abord - et surtout - de la dérivation. Prenons comme exemple le verbe voleter. Entre le sémantème vol et le morphème -er s'insère ici un élément que j'appelle sémantème modificateur. Il s'agit d'un monème qui possède les traits de caractère du sémantème, mais qui se distingue d'un sémantème (de base) par le fait qu'il ne peut apparaître dans la chaîne parlée qu'en combinaison avec un autre sémantème et que son apport sémantique n'est pas autonome; il ne fait que modifier un contenu sémantique déjà donné (sous forme de sémantème de base). Le sémantème modificateur -et- modifie le sémantème vol- dans le sens d'une diminution[6].

Pour pouvoir montrer et discuter les effets de cette diminution, je vais présenter un petit choix d'exemples du verbe voleter[7].

1. Je fermai les yeux, pour ne pas voir cela ... Mais un oiseau de nuit, avec un cri affreux, passa entre nous et le vent de ses ailes, m'effleurant les paupières, me les fit rouvrir. Je sentis qu'il voletait par la chambre. (Villiers de l'Isle-Adam)
2. Des papillons de nuit voletaient autour des lampions, et criblaient de coups la toile du parasol. (Martin du Gard)
3. C'étaient les papiers du notaire. La flamme, en se dressant, les fit voleter... (Dorgelès)
4. Nattée à l'alsacienne, deux petits rubans voletant au bout de mes deux tresses ... (Colette)
5. Cécile écoutait et cependant ses mains voletaient sur les touches pour en tirer tantôt quelques accords funèbres, tantôt quelque bondissante mélodie. (Duhamel)
6. Entouré de ces petites têtes blondes qui voletaient autour de lui ... (Daudet)

La diminution provoquée par le sémantème modificateur -et- peut concerner la distance du déplacement, comme c'est le cas dans les exemples 1 et 3 (mouvement à l'intérieur d'un espace limité). Elle peut concerner l'amplitude des battements d'aile (exemple 2), mais aussi l'exécution du mouvement en ce sens qu'il s'agit d'une exécution partielle, comme nous le montre l'exemple 4, où le mouvement exprimé est partiel du fait que les rubans ne se déplacent pas dans le sens d'un mouvement progressif, d'un avancement.

Si nous analysons les possibilités d'emploi du verbe voleter, nous pouvons constater sans peine que ce diminutif possède des affinités différentes avec chacun des huit sémèmes; il paraît même être incompatible avec certains d'entre eux. Tous les exemples de voleter que j'ai réunis s'appliquent aux sémèmes 1, 6 et 7[8].

En principe, les sémèmes non représentés dans mon corpus ne devraient pas exclure l'idée de diminution. Un avion ou une pierre, par exemple, peuvent aussi voler à courte distance. Mais c'est un fait que voleter ne possède des liens qu'avec les trois sémèmes indiqués.

Nous arrivons par là à certains résultats de portée générale :

- Les dérivés peuvent nous renseigner sur la structure sémantique des termes de base. Ils peuvent servir de réactifs dans l'analyse componentielle.
- Dans une certaine mesure, la dérivation opère une réduction de la polysémie, réduction qui va dans la même direction que celle opérée lors de l'actualisation. Mais la réduction dérivationnelle n'atteint pas le but visé par l'actualisation, à savoir la monosémisation. Celle-ci est atteinte seulement au niveau actuel, alors que la dérivation se situe encore à un niveau potentiel.

Le verbe voleter n'est pas un cas isolé. Nous constatons le même mécanisme sémantico-dérivationnel dans le comportement d'autres verbes dérivés. Pour en fournir la preuve je présenterai encore deux autres cas. Il s'agit de deux verbes en -iller[9] : boitiller et sautiller.

Dans ces deux cas, le point de départ n'est pas formé par une de mes analyses componentielles, mais par des articles de dictionnaire. Certains sémanticiens se refusent à travailler avec des dictionnaires, mais je pense que ceci est faux, car il ne devrait pas exister de contradiction entre le travail des lexicologues et celui des sémanticiens[10]. Si, en effet, un article de dictionnaire est bon, il implique la réalisation

d'une bonne partie de l'analyse syntagmatique. Pour faire cette analyse on étudie le sémantème dans ses divers emplois. Les différences qui apparaissent entre ces emplois permettent de former des groupes et, par la comparaison de ceux-ci, on arrive à isoler des composantes sémantiques et à en déterminer la structure. Les différentes acceptions d'un mot polysémique, telles qu'elles apparaissent dans un bon dictionnaire, sont au fond des sémèmes. Voilà pourquoi je me permets de me fonder maintenant sur deux articles de dictionnaire, en montrant par là comment on peut en profiter pour l'analyse sémantique. Je n'ai par ailleurs pas l'intention de soumettre les deux articles en question à un examen critique.

Voici d'abord l'article boiter du Trésor de la Langue Française :

BOITER, verbe intrans.

A. — [Le suj. désigne un animé, parfois une collectivité]

1. Marcher en penchant son corps inégalement d'un côté ou de l'autre. *Boiter des deux pieds; boiter légèrement:*
   1. — Quoi! vous boitez, dit Julius, surpris de le voir de nouveau *clopiner*.
      — Oui, depuis quelques jours, mes douleurs m'ont repris.
      GIDE, *Les Caves du Vatican*, 1914, p. 864.

* *Boiter bas, tout bas* (*cf. bas*[1] III A 1 a).

— *P. métaph. Le Vrai qui va boitant* (BALZAC, Mme Firmiani, 1832, p. 382.

— *Au fig.* [Le suj. désigne un animé, une collectivité ou un inanimé] Ne pas aller droit, en particulier au point de vue intellectuel, moral, logique, ... *vouloir le bien et faire le mal, (...), éternellement boiter* (MORAND, *Le Dernier jour de l'Inquisition*, 1947, p. 235):

2. Oui, qu'ils viennent tous ceux qui n'ont ni coeur ni flamme,
   Qui boitent de l'honneur et qui *louchent de* l'âme.
   HUGO, *Les Châtiments*, 1853, p. 158.

2. *Très rare.*[Avec un obj. interne désignant le chemin]*Boiter son chemin*. Aller son chemin en boitant (GRACQ, *Le Rivage des Syrtes*, 1951, p. 35).

B. — *P. anal.*

1. [Avec le mouvement; le suj. désigne un animal qui vole ou un inanimé concr.: voiture, meuble, élément naturel, etc.] *Elles [des avocettes] volaient ... tirant de l'aile et boitant sur l'air* (A. ARNOUX, *Rhône, mon fleuve,* 1944, p. 495).

2. [Avec le déséquilibre apparent d'un animé atteint de cette infirmité; le suj. désigne un inanimé concr.]:

3. Les deux tours d'Amiens bâties, chacune, à des époques différentes... ne *concordent* pas entre elles. De hauteur inégale, elles boîtent dans le ciel...

HUYSMANS, *La Cathédrale,* 1898, p. 150.

— *Spéc. LITT.* [Le suj. désigne un genre littér., une phrase, un style, un ouvrage, une rime, un vers, etc.] Manquer de symétrie, d'harmonie, ne pas suivre les normes habituelles. *Un vers qui boite (DG); votre style qui boite* (FLAUBERT, *Smarh,* 1839, p. 96; ex. 7 *cf. bégayer*).

Rem. On rencontre ds la docum. l'adj. *boitant.* [En parlant d'un animé] Qui boite. *Animaux boitants, cornants ou toussants* (SUE, *Les Mystères de Paris,* t. 3, 1842-43, p. 325).

Pour pouvoir comparer les possibilités sémantiques du verbe boitiller avec cet article, je citerai tous les exemples de ce verbe dont je dispose[11]:

1 ... je commençais à boitiller à cause de mon pied meurtri. (Colette)

2 A peine descendus, certains s'étaient affalés sur l'herbe. D'autres avançaient en boitillant, les pieds gonflés dans les chaussures racornies que nous n'avions pas quittées depuis deux semaines. (Dorgelès)

3 Pourtant, il se relevait comme les autres et repartait en boitillant, plus perclus, une souffrance à chaque pas. (Dorgelès)

4 Tous les clients lui offrent un verre. Comment lui résister, quand il circule en boitillant autour des tables, cligne des yeux et jette, de sa voix rauque: - Bonjour, copain! Rien pour la gorge? (Martin du Gard)

5 Deux ou trois vieilles femmes, boitillant sur la chaussée... (E. et J. de Goncourt)

6 Elle souriait presque, légère et boitillante. (A. France)
7 La bête est fatiguée; elle boitille un peu. (Alain Fournier)
8 Il reste à boitiller sur ces mots. (Giono)
9 La musique enragée, boitillante, courait sous les arbres tantôt affaiblie, tantôt grossie dans un souffle passager de brise. (Maupassant)
10 Siècles d'histoire boitillante et cassée. (Breton)

Les exemples 1 à 7 ne posent pas de problème. Ils correspondent à l'acception A.1. du TLF, le sémantème modificateur -ill- opérant une diminution qui conduit au sens 'boiter légèrement, être atteint d'une légère claudication'[12]. Dans les exemples 8 et 9, boitiller signifie 'être irrégulier, saccadé' et cet emploi correspond à celui de boiter caractérisé de Spéc., LITT (sous B): 'manquer de symétrie, d'harmonie, ne pas suivre les normes habituelles'. Le sens que le verbe boitiller présente dans l'exemple 10 est à mettre en rapport avec l'acception A.1. -Au fig.

Voici les conclusions provisoires que je tire de cette comparaison, sous forme de trois remarques :

1° Les acceptions B.1. et B.2. paraissent être incompatibles avec la transformation de boiter en boitiller. Nous sommes de nouveau en face d'une sélection, d'un choix, d'une réduction des possibilités du sémantème de base.

2° Puisque les emplois figurés du terme de base et du dérivé sont parallèles, il faut admettre que ces sens secondaires sont déjà prévus, préfigurés dans la structure sémantique au niveau potentiel. Le transfert n'a pas lieu seulement dans l'actualisation, comme c'est le cas pour la métaphore vivante et la métonymie.

3° On peut se demander s'il ne serait pas indiqué de rattacher le sens qui apparaît dans les exemples 8 et 9 au même sémème que celui qui apparaît dans l'exemple 10. Mais c'est une question qui concerne la structure de l'article du TLF.

Pour le verbe sauter, je reproduis ici l'article du Grand Robert :

> Sauter. *v. intr. et tr.* (XII^e s.; du lat. *saltare*, "danser", dér. de *salire*, "sauter", et qui a repris ce sens en lat. pop.).
>
> I. *V. intr.* || 1° Quitter le sol, abandonner tout appui pendant un instant, par un ensemble de mouvements (V. Saut*); franchir un espace ou un obstacle de cette façon. V. Bondir, élancer (s'). *Sauter en l'air, haut* (cit. 92). V. Elever (s'). *Sauter à cloche-pied** (Cf. Frotteur, cit.), *à pieds joints...* V. Pied (cit. 19). Fig. *Sauter à pieds joints par-dessus les difficultés.* — *Sauter par terre. Se fouler* (cit. 12) *le pied en sautant.* — *Sauter d'aise* (cit. 19), *de joie** (Cf. Légion, cit. 8). se dit au *fig.*, au sens de Manifester sa joie avec pétulance (V. Gambader). — *"Allons! saute! Marquis*!".* — *Sauter de colère**. V. Trépigner. *Sauter comme des cabris** (cit.). V. Cabrioler (cit.). *Sauter aux nues**, *sauter au plancher* (d'impatience).
>
> 1 "Perrette, là-dessus, saute aussi, transportée.
> Le lait tombe : adieu veau, vache, cochon, couvée"
> LA FONT., Fabl., VII, 10.
>
> 2 "... elle ne pouvait plus résister à l'instinct pétulant de ses inclinations dansantes, et... elle sautait sur elle-même avec une élasticité incroyable."
> NODIER, Contes, Fée aux miettes, XI.
>
> 3 "Pablo s'était arrêté sur l'avant-dernière marche; il fléchit les genoux et sauta à pieds joints sur le trottoir..."
> SARTRE, Le sursis, p. 182.
>
> — S'élancer d'un lieu élevé vers le bas (par un effort, une détente, à la différence de tomber, se laisser tomber). *Sauter par la fenêtre, dans le vide, dans l'eau.* V. Jeter (se). Spécialt. *Sauter en parachute**.
>
> 4 "Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes"
> LA FONT., Fabl. II, 14.
>
> 5 "...la rage de sauter peut gagner: voyez les moutons de Panurge..."
> BEAUMARCH., Mar. Figaro, IV, 6.
>
> — Spécialt. *Danse.* Effectuer le mouvement appelé Saut (Cf. Castagnette, cit. 1; danse, cit. 8). — Au p. p. Sauté. Exécuté en sautant. *Echappé sauté.* — Faire un saut acrobatique. *Sauter sur les mains*

(Cf. Acrobatie, cit. 1). — *Corde* à sauter. Sauter à la corde* (cit. 4). — Sports. *Sauter en hauteur, en longueur, à la perche*. Prendre son élan pour sauter.* — Loc. *Reculer* pour mieux sauter.*
— *(En parlant des animaux).* Faire un ou plusieurs sauts, qu'il s'agisse d'un bond exceptionnel (comme chez l'homme) ou d'une progression normale (V. Marcher, sautiller; saltigrade). Cf. Gerboise, cit.; inondation, cit. 6; pie, cit. 6. *Des chevaux sautaient, caracolaient* (cit. 1). Cf. Futur, cit. 7. *Carpes qui sautent dans l'eau.* — *Ecureuil* (cit. 2) *qui saute de branche en branche* (Cf. *aussi* En, cit.39).

6 "Marius... revint s'asseoir sur son banc où il passa quatre heures à regarder sauter dans l'allée les moineaux francs qui lui faisaient l'effet de se moquer de lui"
HUGO, Misér., III, VI, V.

|| 2° *Par ext.* Monter, descendre, se lever*... vivement. *Sauter sur un cheval* (Cf. Folâtre, cit. 3), *sur sa selle* (Cf. Houssine, cit. 1), *en selle*, en croupe. Sauter sur sa bicyclette.* — *Sauter de son siège* (Cf. Ciel, cit. 27). *Sauter à bas* (cit. 93) *du lit; sauter de son lit* (Cf. Renfermer, cit. 6). — *Sauter sur ses pieds* (Cf. Camper, cit. 9). *Sauter à terre* (Cf. Musculature, cit. 3; niais, cit. 1).

7 "... un matin, sautant de mon wagon à la gare de la Bastille, je la vis qui descendait d'un autre."
RADIGUET, Diable au corps, p. 39.

— *Sauter comme une carpe,* avoir des sursauts, des mouvements brusques (dans la position allongée). Cf. Insomnie, cit. 4.
— (1500). Se jeter*, se précipiter* (sans faire à proprement parler de saut). *Sauter sur quelqu'un, lui sauter dessus.* V. Assaillir (1°), attaquer... *Animal qui saute sur sa proie*. Sauter au collet, à la gorge* (Cf. Chignon, cit. 3). V. Saisir. — *Sauter aux yeux de quelqu'un;* se jeter sur lui pour le blesser au visage (Cf. Comparaison, cit. 13; grafigner, cit.). *Se sauter aux yeux.* Fig. *Sauter aux yeux* (V. Oeil, I, 3°): frapper la vue, être ou devenir apparent, évident*, manifeste* V. Voir; éclater (II, 2°), frapper (III, 3°). Cf. Evidence, cit. 5; impression, cit. 5.
— *Sauter au cou* de quelqu'un,* pour l'embrasser*.

|| 3° Subir des chocs, des secousses répétées. V. Sursauter, tressauter; et aussi Tressaillir. *Sauter sur les banquettes* (cit.) *d'une voiture.* — *Fig.* (en parlant du coeur, cit. 35): Battre violemment. *Le coeur m'en saute de dégoût* (Cf. Dedans, cit. 7).

8 "Et, dans le rire dont Bouvard fut pris, ses épaules et son ventre sautaient d'accord".
FLAUB. Bouvard et Pécuchet. VI.

— Mar. *Un navire qui saute sur la lame.*

‖ 4° *Fig.* (1538). Aller, passer vivement d'un lieu à un autre; changer brusquement de place (*vx*, au sens propre). — *Discours* qui saute d'un sujet* à un autre. Regard* (cit. 8) *qui saute d'un coin à l'autre de la pièce. Sauter d'une idée* à l'autre.* V. Coq-à-l'âne (Cf. *aussi* Papillotement, cit. 3). — *Sauter à un autre chapitre, sauter par-dessus un chapitre* (Cf. *ci-dessous*, II. 2°).

9 "— ... Fais-moi grâce, je te prie, et de la description de la maison, et du caractère du docteur, et de l'humeur de la doctoresse, et des progrès de ta guérison: saute, saute par-dessus tout cela. Au fait! allons au fait!"

DIDER., Jacques le fataliste, Oeuvr. p.568.

— Mus. *Sauter d'un ton à un autre* : passer sans transition.
— (Dans une série). *Sauter de troisième en première.*

‖ 5° (Avec un sujet de chose : 1798). Etre déplacé ou projeté avec soudaineté; faire un mouvement brusque (Cf. Coussinet, cit. 3). *Bouchon qui saute.* V. Partir, Fig. *Faire sauter les bouteilles* : boire* beaucoup. — *Faire sauter la bille* (au billard). V. Tomber. *Faire sauter un bouton, une maille...* (V. Péter). *Graines qui sautent* (Cf. Déhiscence, cit.). — *Faire sauter la bande d'un journal, d'une enveloppe de papier* (Cf. Lebel, cit.). — *Faire sauter la tête.* V. Décapiter (1°).

10 "Le chef alla droit à lui, commença par lui donner sur la tête une tape si violemment appliquée qu'il fit sauter la perruque et rendit à la tête de Collin toute son horreur".

BALZ., Père Goriot, Oeuvr., t.II, p. 1013.

11 "... la chaine sauta. Il la remit en place une deuxième , puis une troisième fois. Il essaya successivement les trois pignons, sans arriver à la faire tenir : elle s'en allait au premier tour de roue".

ROBBE-GRILLET, Le voyeur, p. 159.

— Fam. *Et que ça saute!* allez-y rondement, vivement.

‖ 6° *Spécialt.* (1587). V. Eclater*, exploser, voler (en éclats). Cf. Déflagration, cit. 2. *Bombe à retardement qui saute.* — *Navire qui saute sur une mine, se fait sauter...* V. Saborder (se); Cf. Détonation, cit. 2. *Tout va sauter! Faire sauter les ponts* (Cf. Malgré, cit. 15).

12 "Point de délai, courons attacher le pétard, dormons dessus; la nuit porte conseil, et demain matin nous verrons qui des deux fera sauter l'autre".

BEAUMARCH. Mère coupable, IV, 1.

13 "... il eut envie un moment de se faire sauter, idée horriblement féroce; il aurait détruit un tiers de Paris. Ses cent trente-cinq barils de poudre auraient soulevé la Bastille dans les airs, écrasé, enseveli tout le faubourg..."

MICHELET, Hist. Révol. franç., I, VII.

14 "... cette petite bombe qui peut tuer cent mille hommes d'un coup et qui, demain, en tuera deux millions, elle nous met tout à coup en face de nos responsabilités. A la prochaine, la terre peut sauter:..."

SARTRE, Situations III, p. 68.

— Par métaph. et fig. *Se faire sauter le caisson* (cit. 2), *la cervelle* (d'un coup de revolver*...). V. Tuer (se). — *Eternuer* (cit. 2) *à se faire sauter le crâne.*

— *Par ext.* Fondre, par un court-circuit. *Faire sauter les plombs* (cit. 15). *Un plomb de sauté* (Cf. Panne, cit. 5).

‖ 7° Fig. *(Faire sauter l'argent,* "dépenser", au XVI^e s.). Etre détruit, ruiné, supprimé. *Banque* (Cf. Craquer, cit. 6), *entreprise qui saute :* fait faillite. — T. de Jeu. *Faire sauter la banque** (3°). — *Faire sauter la coupe* (5°); Cf. Passer au bleu*, escamoter.

— Perdre brusquement sa place, être renvoyé. *On l'a fait sauter :* on lui a ôté son emploi.

15 "Au fond, il regrettait Soult que les Princes avaient fait sauter sur des racontars."

ARAGON, Semaine sainte, p. 132.

‖ 8° *Mar.* (1678). Changer brusquement de direction, en parlant du vent. V. Saute.

‖ 9° *Cuis.* (1846 BESCHER.). Revenir (II, B, 7°) à feu très vif (Cf. Omelette, cit. 1). *Faire sauter un lapin* (Cf. *ci-dessous,* Sauté p. p.). — *Faire sauter une crêpe :* la retourner vivement dans la poêle, en la cuisant.

II. *V. tr.* (1527). ‖ 1° Franchir en quittant le sol, par un saut*. V. Passer (V, B, I, 1°). *Sauter un obstacle, un mur* (Cf. Couvert, cit. 11). *Sauter le mur;* se dit *par ext.* pour franchir par escalade (Cf. Escalader, cit. 3). *Sauter les fossés, les précipices* (Cf. Lunatique, cit. 3; peur, cit. 18).

16 "... quand l'enfant, au gymnase, dans la sciure, s'efforce au saut en longueur, il n'éprouve qu'une émulation humaine... Quel autre orgueil, quel orgueil surhumain de sauter l'obstacle *naturel*, de franchir d'un bond le ruisseau! On a beau être seul, on est le *premier.*"

BACHELARD, L'eau et les rêves, p. 248.

17 "... des statues équestres... caracolaient au bout des horizons, sans réussir à les sauter."

P. MORAND, Europe galante, Le musée Rogatkine.

— Fig. *Sauter le fossé** (cit. 6), *le pas :* prendre une décision* hasardeuse. V. Décider (se). *Sauter le pas :* mourir*. *Sauter un obstacle* (Cf. Cabrer, cit 15).

‖ 2° *Fig.* (1636). Passer* sans s'y arrêter. V. Omettre. *Sauter vingt*

feuillets (cit. 1). *Les mots sautés* (Cf. Relire, cit. 1). *Sauter une phrase.* V. Avaler, escamoter (2°). *Sauter une réplique.* V. Oublier. — *Sauter une étape.* V. Brûler. *Sauter les idées intermédiaires* (Cf. Raccourci, cit. 4).

18 "Ce qui lasse les enfants, c'est de leur faire sauter les intermédiaires, de les faire avancer sans qu'ils sachent ce qu'ils croient avoir appris."

Mme de STAEL, De l'Allemagne, I, XIX.

19 "Dans un roman il faut se taire ou tout dire, surtout ne rien omettre, ne rien *sauter.*"

SARTRE, Situations I, p. 53.

— *Sauter un échelon. Elève qui saute une classe* (ANT. Doubler, redoubler).

‖ 3° (*Salter*, vers 1430). Couvrir la jument. V. Saillir. — Par ext. *Pop.* et *triv.* :

20 "— Et puis, dis donc! Je ne l'ai pas violée. Quand une fille est sérieuse, tu peux toujours courir pour la sauter."

SARTRE, Mort dans l'âme, p. 150.

‖ 4° Pop. *La sauter* : se passer de manger (DAUZAT, Arg. guerre). *Par ext.* Avoir faim. V. Crever.

21 "Et puis, on la sautait; la collation à la caserne, on l'avait déjà dans les talons, l'estomac avec."

ARAGON, Semaine sainte, p. 53.

‖ 5° (1812). *Cuis.* Cuire à feu vif; faire sauter (Cf. *ci-dessus*, I, 9°).

22 "On les met *(la chair d'un coq, et du boeuf)* dans une casserole, sur un feu bien vif... et on y jette de temps en temps un peu de beurre frais, afin de pouvoir bien sauter ce mélange sans qu'il s'attache."

BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût, t. II, p. 184.

Et voici maintenant les exemples de sautiller dont je dispose[13]:

1 Un homme en habit de cérémonie, cravate gris perle et pantalon rayé, saute en l'air, près de moi, saute sur la pointe des pieds, saute et sautille, agitant frénétiquement des drapeaux italiens en papier tricolore. (Figaro, 14.2.1955)

2 Les femmes en sabots cirés, les paysans en blouse neuve, les petits enfants qui sautillaient nu-tête devant eux, tout rentrait chez soi. (Flaubert)

3 Transi, je me remets à danser comme un ours devant mon créneau noir, ... Nez à nez, les bras croisés, les hommes sautillent pesamment en bavardant, ou battent la semelle d'un rythme régulier. (Dorgelès)

4 Autour de la mère, l'enfant, un petit gars de quatre ans, s'amusait : agrippé à la jupe, il sautillait sur un pied, en chantonnant. (Martin du Gard)

5 ... (il) s'avançait, de son pas sautillant, dans une jaquette d'alpaga trop large, pendue à ses épaules maigres comme des hardes à un épouvantail. (Martin du Gard)

6 ... une fine cheville et un petit pied dont la pointe sautillait d'un pavé à l'autre. (A. France)

7 ... (elle) commença à sautiller avec tant d'orgueil et de prestesse, que jamais bourrée ne fut mieux marquée ni mieux enlevée. (Sand)

8 Un homme sautillait lourdement sur place, encapuchonné dans sa couverture. ... L'homme battait toujours la terre de sa danse pesante, ses mains blotties sous les aisselles et la figure enfouie. (Dorgelès)

9 ... chaque matin il était réveillé par les merles qui sautillaient sur la pelouse... (Simenon)

10 Des brins de chaume, des broussailles hérissent çà et là la couche neigeuse où sautillent des corbeaux qui virgulent de leur noirceur la blancheur du sol. (Gautier)

11 Un oiseau siffle dans les branches,/Et sautille, gai, plein d'espoir. (Gautier)

12 ... je connaissais tous les oiseaux de ces étendues pâles:

le râle noir, ou râle d'eau, qui sautille dans les arbustes dépouillés... (Benoît)

13 Sa mule, mise en train par la musique, prenait un petit amble sautillant. (Daudet)

14 Le gros homme riait, toussait, crachait; son énorme ventre sautillait de joie aux plaisanteries de son voisin... (Maupassant)

15 ... cinq petites vieilles à mains croisées sur le ventre plat, aux petits yeux sautillants et fouineurs. (Cauvin)

16 ... je regarde rêveusement sautiller la flamme de la bougie qui meurt. (Dorgelès)

17 ... balancée par un bras qu'on ne voit pas, une lanterne sautille dans le noir. (Colette)

18 Soudain, (il) se retourna, cligna son oeil chaud d'Arabe avec des mots qui sautillaient d'aise. (Cauvin)

19 Le ciel lourd d'un soir d'été pesait sur la ville et sur la grande avenue où commençaient à sautiller sous les feuillages les refrains alertes des concerts en plein vent. (Maupassant)

20 ... assommant un vieux piano elle exécute de douze fausses notes dans la clé de sol un morceau de musique sautillant et pimprené qui fut peut-être célèbre. (Queneau)

21 L'orchestre composé de cinq artistes de banlieue jetait au loin sa musique de bastringue, maigre et sautillante. (Maupassant)

Dans sautiller, le sémantème modificateur -ill- à également un sens diminutif: →'faire de petits sauts'. Et puisque les petits sauts apparaissent presque toujours comme mouvement répété, on peut distinguer dans sautiller aussi une nuance fréquentative: →'faire de petits sauts successifs'.

Si nous comparons nos exemples de sautiller avec l'article sauter, nous constatons que la dérivation entraîne ici une très grande réduction des possibilités sémantiques du mot-base. Les acceptions suivantes paraissent être incompatibles avec la dérivation:

- I.2°
- I.3°
- I.5° - I.9°
- II. (emplois transitifs)

Dans l'acception I.1°, une partie des possibilités doit également être écartée. C'est notamment le cas pour 's'élancer d'un lieu élevé vers le bas (par un effort, une détente, à la différence de tomber, se laisser tomber)' et pour 'faire un saut acrobatique'. Ce qui reste, c'est donc une partie de la rubrique I.1° et la rubrique I.4°. Est-ce que cela suffit pour rendre raison de tous les emplois de sautiller? Nous chercherons à donner une réponse à cette question en regardant de plus près notre liste.

Les exemples 1 à 8 ne posent pas de problème. Le sujet est un être humain. En partie, il existe un rapport avec la danse (n^os 3, 7, 8), rapport mentionné aussi par le Grand Robert. Dans les exemples 9 à 13 le sujet est un animal. Il s'agit surtout d'oiseaux. Le n° 13 est un cas spécial, mais bien compréhensible, qui rappelle le rapport avec la danse.

Si nous pouvons rattacher ces exemples à la rubrique I.1° de l'article du Grand Robert, cela est également possible pour les 4 exemples qui suivent (14 à 17). En partie, il

s'agit ici d'un sens légèrement figuré, mais la base en est constituée par l'idée exprimée dans I.1°.

Les exemples 18 à 21, par contre, sont à rattacher à l'acception I.4°. L'idée de 'aller, passer vivement d'un lieu à un autre; changer brusquement de place' est combinée avec l'idée de légèreté exprimée par le sémantème modificateur. De cette façon sautiller désigne, au figuré, un mouvement d'un caractère léger, saccadé, peut-être décousu, un mouvement au rythme rapide et saccadé. D'autres emplois de sautillant, que j'ai trouvés seulement dans des dictionnaires, paraissent insister davantage encore sur le caractère incohérent du mouvement: style sautillant, strophes sautillantes, esprit sautillant (= capricieux, mobile), conduite inégale et sautillante etc.

Dans l'ensemble, sautiller présente le même mécanisme que voleter et boitiller: quelques-unes des possibilités sémantiques du verbe-base se combinent avec l'idée exprimée par le sémantème modificateur, en l'occurrence l'idée de diminution, qui en partie produit comme effet de sens l'idée de légèreté et celle de répétition.

Après avoir étudié trois exemples de dérivation par suffixe (ou infixe), il faudrait maintenant procéder à l'étude de la dérivation par préfixe. Nous n'en avons pas le temps. Mais avant de conclure, je voudrais faire allusion aux problèmes qui se posent dans le domaine de la composition, où, du point de vue sémantique, il ne s'agit pas de la combinaison d'un sémantème de base avec un sémantème modificateur, mais de la combinaison de deux sémantèmes de base. Pour ce faire, je partirai de la définition que Charles Bally a proposée pour

le composé: " Nous appelons composé un syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en la motivant, une idée unique"[14]. Cette définition a été sévèrement critiquée par la linguistique moderne, par exemple par Christian Rohrer dans sa thèse sur "Die Wortzusammensetzung im modernen Französisch"[15]: "Die Definition des Kompositums als inhaltliche Einheit ist ... abzulehnen" (p.23).

Je suis d'un autre avis. Comme nous l'avons vu, la dérivation opère une réduction de la structure sémantique du sémantème de base, tout en ajoutant un élément (ou des éléments) contenu(s) dans le sémantème modificateur. Dans la composition il y a aussi une réduction sémantique, et cela dans les deux sémantèmes de base, et pour bien comprendre la formation de mots composés, il faut absolument étudier ces réductions ainsi que la création d'une nouvelle unité sémantique à partir des éléments qui ont résisté à la réduction.

Mais cela est un vaste domaine dans lequel nous ne pouvons plus entrer ici. Ce que j'ai essayé de montrer dans cette communication consiste en ceci: la formation des mots présente un aspect sémantique qu'on a souvent tendance à négliger, mais qui est d'un intérêt passionnant.

Université de Zurich
Séminaire de langues romanes
CH 8032 Zurich

Gerold Hilty

Notes

1. G. Hilty, "L'état actuel de la sémantique dans le domaine roman", XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza, Napoli 15-20 Aprile 1974, Atti I, Napoli 1978, p. 117-129.

2. "Der distinktive und der referentielle Charakter semantischer Komponenten", in : Zur Semantik des Französischen, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Beiheft 9, Wiesbaden 1983, p. 30-39.

3. Cette terminologie s'accorde avec le fait que les deux disciplines linguistiques qui étudient les sémantèmes d'un côté, les morphèmes de l'autre, sont appelées sémantique et morphologie.

4. J'ai expliqué dans la communication de Ratisbonne pourquoi pour désigner ces éléments résultant d'une analyse syntagmatique telle que je la pratique je n'emploie plus le terme de sèmes.

5. J'exclus de mon analyse le verbe voler 'prendre ce qui appartient à quelqu'un contre sa volonté ou à son insu', qui est un signe autonome, différent de celui de voler, verbe de mouvement. Du point de vue synchronique (et c'est le seul qui compte ici) les deux verbes se trouvent dans un rapport d'homonymie.

6. C'est évidemment le même élément -et/-ette, dont B. Hasselrot, dans une de ses dernières publications, a étudié, avec tant de compétence, la vitalité dans le domaine nominal: Etude sur la vitalité de la formation diminutive française au XXe siècle, Uppsala 1972.

7. Pour plus d'exemples cf. Vox Romanica 31 (1972), p. 42 et 44.

8. Dans le petit choix d'exemples présentés ici, les numéros 1 et 2 se rapportent au sémème 1, les numéros 3 et 4 au sémème 6, les numéros 5 et 6 au sémème 7. Je ne connais aucun exemple ni pour le sémème 2 (en opposition avec le sémème 1), ni pour le sémème 5 (en opposition avec le sémème 6), ni pour le sémème 8 (en opposition avec le sémème 7) ni enfin pour le couple de sémèmes 3 et 4.

9. Ici encore nous avons affaire à un sémantème modificateur qui apparaît aussi bien dans le domaine verbal que dans le domaine nominal, où, cependant, il est assez rare (par exemple: flotte - flottille, maigre - maigrillot); cf. G. Hilty, Langue Française, Zürich 1974, p. 239.

10. Cf. à ce propos ma contribution à la table ronde du Congrès de Palma de Mallorca sur "Sémantique et Lexicologie", dans: XVIè Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques, Actes, t.I, Palma de Mallorca 1982, p. 287-294.

11. Dans une large mesure, je les emprunte à la thèse inédite de mon épouse, Gertrud Hilty-Strasser, Die Verbalsuffixe des modernen Französisch. Eine semantische Untersuchung.

12. Dans l'exemple 7, cette diminution est même exprimée d'une façon redondante: boitiller un peu.

13. De nouveau je dois leur connaissance dans une large mesure à la thèse de mon épouse; cf. note 11.

14. Linguistique Générale et Linguistique Française, Berne ^{4}1965, p.94.

15. Tübingen 1967; il en existe une deuxième édition inchangée, publiée en 1977 dans les TBL, numéro 78.

ASPECTS ÉNONCIATIFS ET FONCTIONNELS DE LA NÉOLOGIE LEXICALE

0. Les réflexions qui suivent sont le résultat de plusieurs recherches convergentes sur le fonctionnement de la métaphore (Lüdi 1973, 1980, 1982b), sur l'instabilité des significations lexicales (Lüdi 1982a) et sur la composante lexicale de la compétence bilingue des migrants (Lüdi 1982c). Dans tous ces cas, l'hypothèse selon laquelle les interlocuteurs actualisent des unités lexicales à signification stable et intersubjectivement bien assurée s'est révélée peu satisfaisante. Par contre, l'existence même des unités lexicales ne semble pas remise en cause. Il s'agit alors d'expliquer comment les partenaires de la communication arrivent à se faire comprendre et à se comprendre malgré les différences, qui peuvent être considérables, entre leurs mémoires lexicales respectives. Simultanément, il s'agit de rendre compte de la créativité lexicale telle qu'on l'entend traditionnellement, c'est-à-dire de la faculté du locuteur/auditeur idéal, voire de la communauté linguistique entière d'élargir les moyens lexicaux de sa langue. Nous postulons qu'il n'est pas nécessaire, pour cela, d'élaborer deux théories différentes; il suffit de doter la compétence lexicale d'une composante "néologique" assez puissante et dynamique pour expliquer tous ces phénomènes non pas au niveau d'abstraction de la langue, mais dans le cadre des opérations énonciatives.

1. Nous commencerons par quelques observations banales. Tout locuteur/auditeur d'une langue naturelle quelconque rencontre fréquemment des mots qu'il n'a jamais vus auparavant ou qui sont employés avec un sens qui ne lui est pas familier. Parallèlement, il est capable de résoudre des besoins communicatifs - dénominatifs et/ou stylistiques - en exploitant sa

créativité langagière et en proposant p.ex. à ses interlocuteurs des unités lexicales ne faisant pas partie du lexique mémorisé. Cela est possible grâce à la mise en oeuvre, de la part de l'énonciateur et de l'énonciataire ou, comme dirait A. Culioli, co-énonciateur, de tout un faisceau d'opérations diverses sur lesquelles nous ne pouvons pas nous attarder ici. Nous nous limiterons à commenter trois exemples.

(1) Loft à la française. A l'ombre de Beaubourg (...) une ancienne fabrique de clavecins réhabilitée et transformée en appartement hyperfonctionnel

(légende d'une photo parue dans un hebdomadaire)

Emprunté à l'anglais, loft représente, dans la perspective du français, une unité lexicale simple inédite. Nous n'entrerons pas dans le détail des mécanismes d'emprunt et nous bornerons à signaler que, pour la grande masse des francophones ne parlant pas l'anglais, un mot d'origine étrangère équivaut à une création lexicale ex nihilo : il s'agit donc pour ces locuteurs d'esquisser une toute première hypothèse sur ce que ce mot pourrait vouloir dire, à partir de son premier emploi dans une situation de communication, dans un contexte donné. On en conclura que chaque locuteur/auditeur d'une langue possède une faculté d'élaborer des hypothèses de signification pour des unités lexicales simples nouvelles.

(2) Vitatop - la parenthèse verte
Du temps entre parenthèses, à soi, pour soi. Entre deux guillemets de vie active. Un oasis vert fraîcheur où retrouver son équilibre. Une parenthèse verte, en un lieu hors du temps, hors des contraintes.

(début d'une annonce publicitaire)

Dans ce deuxième exemple, il est permis d'admettre que le le-

xème parenthèse est connu de tous les lecteurs de ce texte publicitaire. Par contre, aucune des acceptions usuelles du mot ne fait sens dans le contexte proposé. Il va donc falloir modifier, aménager l'hypothèse de signification de parenthèse jusqu'à ce que le texte soit compréhensible. On procédera ainsi à une véritable "mutation sémantique" (Guilbert 1975 : 69ss.). Cette faculté de produire du sens par l'aménagement sémique - durable ou passager - d'unités lexicales existantes se manifeste sous des formes très variables : élargissement ou rétrécissement de sens, emploi métaphorique, changement de la catégorie grammaticale, passage d'un registre à un autre, d'une langue de spécialité au langage courant, etc..

(3) Cellule Stéréo à Aimant Mobile.
Stylet porte-pointe en bore pure...
(extrait d'un catalogue hi-fi)

Ce troisième exemple illustre la faculté bien connue de produire et comprendre des unités lexicales de rang 2 et supérieur par l'application de règles syntagmatiques sur des unités de rang inférieur.

L'exemple porte-pointe est à cet égard intéressant parce qu'il représente l'application de règles bien vivantes (dans une langue que l'on dit plutôt hostile à la formation de mots). Voici d'abord la longue liste d'attestations qu'Etienne Brunet a trouvée dans le corpus de textes littéraires du TLF (Brunet 1981 : 678) :

PREFIXE PORTE-

Porte-à-faux	26	Porte-glaive	9	Porte-aiguille	Porte-gibecière
Porte-allumettes	7	Porte-greffe	10	Porte-aiguillette	Porte-giberne
Porte-avions	8	Porte-guigne	3	Porte-amarre	Porte-gloire
Porte-bagage	4	Porte-haillon	2	Porte-armes	Porte-grenade
Porte-bannière	6	Porte-hauban	2	Porte-assiettes	Porte-guidon
Porte-barrière	2	Porte-lanterne	2	Porte-badauds	Porte-hamac
Porte-bonheur	16	Porte-liqueure	4	Porte-balai	Porte-huilier
Porte-bougeoir	4	Porte-lumière	9	Porte-bandeau	Porte-insigne
Porte-bouquet	8	Porte-lunette	3	Porte-bâton	Porte-jarretelles
Porte-boyaux	3	Porte-lyre	2	Porte-besace	Porte-jonc
Porte-cannes	2	Porte-malheur	7	Porte-blé	Porte-jupe
Porte-cartes	11	Porte-mamelles	2	Porte-blouse	Porte-laine
Porte-chèvre	2	Porte-mine	6	Porte-bois	Porte-lance
Porte-christ	2	Porte-mitre	6	Porte-boisseau	Porte-lancette
Porte-cierge	3	Porte-monnaie	141	Porte-bouclier	Porte-laurier
Porte-cigares	20	Porte-palet	4	Porte-bougie	Porte-libation
Porte-cigarettes	12	Porte-parapluie	6	Porte-bouture	Porte-lit
Porte-clefs	47	Porte-parole	64	Porte-broche	Porte-loques
Porte-cloche	4	Porte-plume	118	Porte-brodequins	Porte-lorgnette
Porte-clochette	2	Porte-queue	6	Porte-cadeaux	Porte-main
Porte-couronne	5	Porte-respect	11	Porte-carnier	Porte-malle
Porte-couteau	6	Porte-rideau	2	Porte-carquois	Porte-massue
Porte-crayon	5	Porte-sac	2	Porte-cassette	Porte-mazette
Porte-croix	15	Porte-sceptre	5	Porte-cendreuse	Porte-misère
Porte-crosse	8	Porte-serviettes	3	Porte-charge	Porte-montre
Porte-dieu	2	Porte-tambour	3	Porte-chasse-mouche	Porte-muraille
Porte-donjon	4	Porte-temple	2	Porte-chaufferette	Porte-musette
Porte-drapeau	18	Porte-torche	2	Porte-chibouk	Porte-musique
Porte-enseigne	3	Porte-veine	2	Porte-clairon	Porte-noix
Porte-étendard	13	Porte-vent	3	Porte-coffre	Porte-nom
Porte-éventail	2	Porte-voix	88	Porte-colonel	Porte-nouvelle
Porte-fanion	2	Porteballe	16	Porte-colonne	Porte-oriflamme
Porte-fenêtre	109	Portefaix	133	Porte-coupon	Porte-palette
Porte-flambeau	13	Portefeuille	999	Porte-couvert	Porte-paquet
Porte-forteresse	4	Portemanteau	115	Porte-cravate	Porte-perruque
Porte-foudre	3			Porte-embarcation	Porte-photographie
				Porte-épaulettes	Porte-pipe
				Porte-épée	Porte-plumet
				Porte-étrivières	Porte-principe
				Porte-falot	Porte-râteau
				Porte-faux	Porte-rêvée
				Porte-ferrure	Porte-roue
				Porte-flacon	Porte-savon
				Porte-flamme	Porte-sellette
				Porte-fleurs	Porte-signe
				Porte-flot	Porte-sommeil
				Porte-foin	Porte-soufflet
				Porte-fourche	Porte-tuyau
				Porte-foyer	Porte-volet
				Porte-fusain	Porte-volute

Le programme est manifestement très productif[1]. On remarquera cependant une fréquence très inégale des unités attestées. 60 % de toutes les formes (si l'on fait abstraction de porte-fenêtre etc., visiblement d'origine différente...) sont des hapax; 76 % ne sont attestées que 1 - 3 fois. D'autre part, des plus de 2000 formes, près de 75 % reviennent aux 8 unités les plus fréquentes (porte-feuille, qui totalise à lui seul

44 % des attestations, porte-monnaie, porte-faix, porte-plume, portemanteau, porte-voix, porte-parole, porte-clefs). Le grand nombre de hapax constitue un indice de la vitalité du programme, vitalité confirmée par la confrontation de cette liste avec celle des dictionnaires usuels : 72 % des formes citées par Brunet, 80 % de celles figurant dans le Dictionnaire des mots nouveaux de Gilbert et 20 % des entrées du Petit Robert se trouvent exclusivement dans l'ouvrage mentionné. Et il est facile de trouver des exemples qui ne figurent encore dans aucun dictionnaire. Ce paradigme réunissant des formes anciennes et récentes possède une grande productivité et une vitalité qui ne l'est pas moins; nous allons nous en servir à plusieurs reprises pour illustrer nos propos.

2. Face à la question de la stabilité ou de l'instabilité des significations lexicales, nous avions adopté une position modérément lexicaliste (Lüdi 1982a). Nous voulons bien admettre que bon nombre des mots que nous actualisons sont emmagasinés tels quels dans la mémoire lexicale. Nos observations précédentes soutiennent pourtant l'hypothèse que cette mémoire, instable et pleine de lacunes, est doublée par un ensemble de règles opérant sur les unités lexicales et capables d'engendrer, de modifier et de combiner des significations, c.-à-d. des ensembles sémiques[2]. Contrairement à Danielle Corbin, qui décrit de telles règles, mais ne les accepte que dans le domaine de la dérivation, "seul domaine où s'exercent des règles spécifiquement lexicales" (Corbin 1980 : 54), nous proposerions quant à nous d'inclure dans cet ensemble des règles de composition et de dérivation aussi bien que des règles pour la création et la mutation d'ensembles sémiques à signifiants

simples (cf. Lüdi 1983).

Comment la mémoire et les règles lexicales s'articulent-elles ? Schématiquement, on peut distinguer quatre combinaisons :

(a) deux composantes distinctes

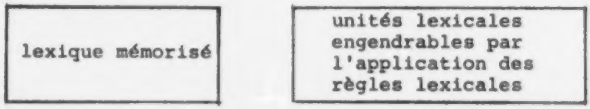

- domaine du précodé[3], de ce qui est admis par la communauté
- domaine du néocodage, de la possibilité pure, de la créativité lexicale

On trouve cette position chez Guilbert 1975, mais aussi en partie chez Danielle Corbin, qui tient compte de la créativité et des idiosyncrasies, mais pas de la mouvance lexicale.

(b) inclusion des règles lexicales dans le lexique

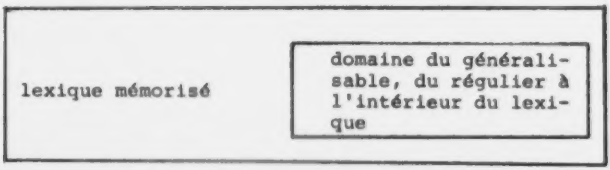

Cette conception est particulièrement fréquente dans les études traditionnelles sur la formation des mots, qui analysent des corpus, souvent extraits de dictionnaires, du point de vue de leur transparence. On présuppose alors un lexique plus ou moins fermé, on catégorise les unités de rang 2 et supérieur selon des critères morpho-

logiques et/ou sémantiques et on admet tout au plus la possibilité d'une extrapolation par analogie sans qu'il s'agisse véritablement de "règles" de formation (cf. encore récemment les thèses de Scheidegger et de E. Lustenberger).

(c) subordination de la mémoire aux règles

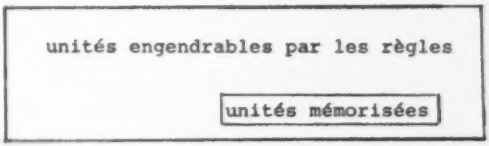

Selon cette conception, toutes les unités lexicales seraient le produit de règles; si certaines sont mémorisées par les locuteurs - pour des raisons de commodité -, elles ne représentent qu'une infime partie des mots possibles, engendrables par le système de la langue. Ainsi, le fait que les mots *tensionnel et *blessural ne sont pas attestés en français ne représenterait qu'un hasard, lié à la performance (et non pas un fait de norme), puisqu'il s'agit de mots français bien formés. Ce modèle, qui n'accorde pas de place aux idiosyncrasies, ne semble à priori applicable qu'à certains secteurs de certaines langues (p.ex. les suffixes diminutifs de l'allemand).

(d) intersection partielle entre mémoire et domaine d'application des règles

certaines parties du lexique échappent aux règles dans la mesure où ces dernières ne permettent pas de calculer avec assez de précision la signification

de nombreuses unités lexicales mémorisées restent transparentes, c.-à-d. calculables

les règles permettent d'engendrer des unités lexicales inédites en nombre virtuellement illimité

Si l'on tente d'évaluer les quatre types d'articulation entre les domaines de la mémoire et des règles lexicales à la lumière du paradigme en porte-, on remarquera :

- L'insuffisance d'un modèle du type (b) qui ne tiendrait compte que des formes attestées, ces dernières étant manifestement en partie le fruit du hasard; on demandera donc à une théorie de formuler les conditions pour des mots possibles en porte-.

- L'insatisfaction face à un schéma du type (a) qui proposerait un traitement différent pour porte-manteau et porte-jeans, voire pour porte-monnaie et porte-biffetons malgré les analogies évidentes entre les formes respectives. On demandera par conséquent à la théorie de rendre transparentes les relations entre un néologisme et une unité lexicale mémorisée formés sur le même programme.

- L'inadéquation d'un modèle du type (c) qui ne tient pas compte des glissements sémantiques menant à des idiosyncrasies et voilant la transparence de mots tels que portefeuil-

le (d'un ministre) ou porte-queue (= espèce de papillon), dont la signification ne peut plus être déduite de celles de ses composantes par l'application d'une règle[4]. Cela ne diminue d'ailleurs pas la valeur de la règle, qui ne doit ni tout expliquer ni être nécessairement applicable à toutes les unités du paradigme. Mais on exigera de la théorie de rendre compte de l'opacité partielle ou totale de certaines unités dont l'emploi correct présuppose la mémorisation.

Nous proposons donc de choisir, comme base de travail, un modèle du type (d).

On conclura en outre de nos remarques qu'il est nécessaire de distinguer deux dimensions qui ont souvent été confondues dans l'histoire de la théorie de la créativité lexicale : l'axe de la mémorisation et l'axe de la calculabilité (allant de la transparence totale à l'opacité totale). En effet, on trouvera facilement dans le lexique des unités mémorisées et opaques (p.ex. portefeuille, porte-queue), ainsi que des mots mémorisés et transparents (p.ex. porte-avion, porte-drapeau). Et, si parmi les créations nouvelles, il y en a qui sont transparentes :

(4) Giscard devrait être nommé saint patron porte-poisse des aviateurs (Canard enchaîné, 24.1.79)

d'autres par contre sont passablement opaques, comme l'adjectif porte-usine recueilli par Gilbert. De plus, on peut remarquer que même des unités apparemment transparentes comme porte-peignoir, porte-bébé etc. font appel, pour être comprises, à notre savoir encyclopédique. C'est lui qui nous dicte que porte-bébé n'est pas une profession et qu'un porte-héli-

coptères est un navire de guerre et non pas une espèce de train... En d'autres termes, la signification de ces mots n'est pas non plus entièrement dérivable de leurs parties.

3. Pour l'auteur d'une thèse allemande récente sur les emprunts en italien, les hapax - d'autres parleraient de "mots sauvages" ou de "mots aventuriers" - "sind so flüchtige, passagere Erscheinungen an der Oberfläche der Sprache, dass sie von der Sprachwissenschaft gar nicht in die Typologie der eigentlichen Entlehnungen eingereiht werden" (Rüfer 1981 : 348s.). Une telle opinion s'insère parfaitement dans le discours traditionnel et fait écho à celle de Guilbert, qui distinguait entre les néologismes "légitimes", c.-à-d. "entériné[s] par un certain usage" (p. 49), et les autres, en conférant un rôle particulier aux néologismes "de langue", c.-à-d. insérés dans un dictionnaire et opposés aux "néologismes de parole" (p. 53). Il en découle une conception de la lexicalisation que l'on peut schématiser comme suit :

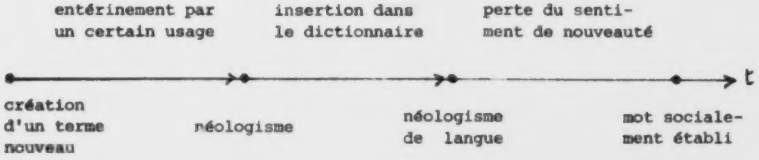

Or, pour que ce schéma puisse fonctionner dans un modèle énonciatif, il faudrait que deux conditions préalables soient remplies :

- un mot nouveau doit être aisément identifiable comme tel et posséder un statut propre qui lui fait subir les opéra-

tions de lexicalisation

- un mot "socialement établi" échappe à de telles contraintes.

A la lumière de nos réflexions précédentes, ces deux conditions préliminaires semblent très difficiles à soutenir.

(a) Un mot "nouveau" n'est souvent pas reconnu comme tel

Dans le cadre de l'enquête dans la presse romande présentée par M. Schülé (dans ce volume), aucun exemple en porte- n'a été retenu par les informateurs. N'y en avait-il vraiment aucun ? Le fait que les étudiants bâlois de C.Th. Gossen en aient recueilli plusieurs dans la presse française deux ans plus tôt[5] (p.ex. porte-flingue, n.m., porte-fil, n.m., porte-tout, adj. et porte-poisse, adj.) nous incite à être prudents... Il est très probable que les informateurs romands n'ont simplement pas "vu" les termes en porte- parce qu'ils les comprenaient immédiatement et que ces termes n'étaient aucunement marqués. Nous supposons donc que certains mots "nouveaux", bien formés, peuvent passer inaperçus même lors de leur toute première apparition.

(b) la "nouveauté" pour un locuteur/auditeur réel ne coïncide pas avec la "nouveauté" pour le locuteur/auditeur idéal

Le terme "mot nouveau" est ambigu. Pour que les conditions préliminaires nommées ci-dessus puissent être remplies, il faudrait que la nouveauté "absolue" coïncide avec la nouveauté pour les interlocuteurs. Or, cela n'est manifestement pas toujours le cas. Et dans la perspective de l'énonciation, on ne voit pas de différence

entre de "vrais" et de "faux" néologismes. La seule chose qui compte c'est de savoir si les deux énonciateurs-constructeurs-de-sens sont en présence d'unités lexicales mobilisant la composante néologique de leur compétence lexicale ou non. Quiconque ne connaîtrait pas la signification exacte de fabrique dans notre exemple (1) mettrait en oeuvre les mêmes mécanismes que pour assigner un sens à loft ou à parenthèse verte. L'instabilité foncière du lexique n'est pas en premier lieu due à son caractère ouvert, mais au fait que chaque locuteur n'en a mémorisé qu'une petite partie. Il en résulte que le nombre et le contenu des hypothèses lexicales mémorisées par les individus change constamment; d'où aussi l'intérêt et l'importance communicative de la composante néologique de la compétence lexicale. On conclura encore de ces considérations que de nombreux mots d'âge vénérable et attestés dans les dictionnaires ne sont pas nécessairement "socialement établis" et que porte-mors (= partie latérale de la bride qui va de la têtière au mors) et porte-brancard (= sangle qui sert à soutenir un brancard; à ne pas confondre avec brancardier ou porteur de brancards...) risquent de paraître plus "néologiques" que porte-poisse ou porte-tout[6].

(c) la restructuration sémique affecte aussi des unités connues

Supposons que le lecteur ne connaisse pas les termes biffetons et talbins dans le texte suivant, tiré d'un roman de San Antonio :

(5) Le garçon me présente l'addition, Je mets la pogne à la feuille et je tire une pincée de biffetons. J'extrais de quoi cigler mon orgie. Comme je vais pour ranger le restant de mes talbins, j'ouvre la bouche comme si on allait m'installer le chauffage central dans le gosier. Ma surprise est trapue, parole !

Figurez-vous qu'au milieu de mon fricotin, se trouve le morceau de papier que j'ai prélevé sur le rouleau, dans la cave à Compère.

Je constate alors que ce papelard est le même que celui des billets ! Oui, mes vaches, vous m'entendez bien ? Le même ! Je comprends pourquoi Compère le planque aussi soigneusement : c'est du papelard à biffetons ! (Passez-moi la joconde, p. 126)

Le fait que la même catégorie d'objets est successivement enrichie par une série de quasi-synonymes reliés entre eux et avec le co-texte par tout un réseau de relations syntactico-sémantiques va permettre à ce lecteur de décoder malgré ses lacunes les expressions une pincée de biffetons et le restant de mes talbins à partir notamment de la signification de billets. Simultanément, il élaborera une première hypothèse de signification pour biffetons et talbins grâce à un ensemble d'opérations de projection sémique. Ainsi, si l'on veut bien accepter l'hypothèse structuraliste selon laquelle l'insertion d'une ou même de deux unités nouvelles dans un champ lexical modifie ce dernier en profondeur, la signification de billet s'en trouvera elle aussi affectée.

Dans la perspective énonciative qui est la nôtre, il faut donc soit abandonner, soit redéfinir la notion de néologisme. Les oppositions entre "mots sauvages" et "néologismes légitimes" ainsi qu'entre "néologismes de parole" et "néologismes de langue" nous paraissent particulièrement sujettes à caution. On insistera d'autre part sur la nécessité de déterminer la nouveauté d'un terme non pas dans la perspective du linguiste, c.-à-d. dans celle du locuteur/auditeur idéal, mais dans la perspective des partenaires de la communication, ce qui constitue une raison de plus pour que la théorie ne fasse pas de distinction fondamentale entre le traitement énonciatif d'un mot "établi" et d'un mot "nouveau".

4. Dans le discours sur la néologie, une notion a toujours joué un rôle important comme corrolaire à celle de nouveauté : l'usage. En toute logique, il nous faudra, comme la première, la reconsidérer. Nous le ferons à partir d'un autre exemple :

(6) SK-750 Equipement de collage avec bandes
HS-80 Porte-cellule magnétique (Magnésium)
HS-60 Porte-cellule magnétique (Allu-Alloy)

Voici, en vrac, quelques observations préliminaires :

1° Le terme porte-cellule risque fort de passer inaperçu, même si le lecteur ne l'a jamais vu. Il possède en effet tous les attributs d'un mot "normal".

2° Cette normalité ne relève manifestement pas directement de l'"usage", c.-à-d. de données quantifiables telles que la fréquence et la dispersion (faibles toutes les deux) du terme en question.

3° Le fait qu'il s'agit d'un terme technique dans une catégorie de texte proche d'une langue de spécialité contribue par contre à sa normalité.

4° On interprétera de la même manière le droit concédé sans problème à l'énonciateur de ce texte d'employer, s'il en ressent le besoin, des néologismes. On lui accorde des besoins dénotatifs légitimes même là où cela n'est pas le cas.

Il résulte de ce premier tour d'horizon que l'on doit, pour qu'un néologisme passe comme "normal", respecter un certain nombre de règles linguistiques et communicatives, règles qui, de plus, sont loin d'être "absolues". Elles dépendent en effet dans une large mesure de la manière dont les partenaires catégorisent la situation de communication.

Cette observation ne vaut évidemment pas seulement pour la néologie. Mais il est permis de penser qu'elle concerne de façon particulièrement pertinente l'équilibre difficile entre le précodage et le néocodage dans le domaine du lexique :

- en français, le droit au néocodage est traditionnellement plus restreint que dans d'autres langues comme p.ex. l'allemand; les néologismes sont également plus facilement acceptés dans certains registres que dans d'autres;
- ce droit relève entre autres de la relation communicative qui s'établit entre les interlocuteurs (l'énonciateur est-il accepté comme donneur de normes ?);
- dans des situations formelles, qui requièrent un très grand contrôle de la production, avec des énonciateurs possédant

une conscience normative élaborée, le néocodage "normal" occupera une place bien plus limitée que là où un certain relâchement est de mise;

- les types de texte : publicité, littérature, prose scientifique etc., corrollaires à des choix "lectaux" spécifiques, admettront plus ou moins bien la présence de néologismes;
- les besoins expressifs d'une société, d'un domaine, jouent un rôle important : on s'attend à plus de néocodages dans la France du XVI^{e} que dans celle du XVII^{e}, dans le lexique de la gestion d'entreprise, domaine en pleine effervescence, que dans celui de la chasse, etc.

On conclura de ces observations que chaque mot (néologique ou non) possède une espèce d'"indice de normalité", de "saillance", qui est en principe indépendant de son degré de nouveauté "absolu". Nous postulons en d'autres termes un troisième axe, à savoir celui de la "normalité". La position sur cet axe ne peut pas être déterminée hors contexte, aux niveaux d'abstraction 'Σ parole' ou même 'langue' de Klaus Heger, mais uniquement en fonction d'énonciateurs et d'une situation d'énonciation concrets.

Comment s'articulent la "nouveauté" et la "normalité" ? Nous avons vu que "nouveau" ne signifiait pas automatiquement "saillant" dans toutes les situations et vice versa. Pourtant, il y a évidemment des affinités. Ces affinités, et cela nous semble être un point décisif, ont une influence sur la perception de la situation énonciative et sur le comportement des interlocuteurs. Ainsi, dans l'exemple suivant, le locuteur entoure le néologisme de mesures de précaution :

(7) - Mille millions de mille sabords ! Quel est le sombre oryctérope qui a remplacé mon whisky par cet extrait d'eau de javel ?...
- De l'eau de javel ?!?
- Ou une sorte de vitriol du même tonneau ... si j'ose dire ! Tenez, goûtez-moi ça...
(Tintin et les Picaros, p. 2)

On peut interpréter ici la formule si j'ose dire comme l'indice d'une catégorisation de la situation comme potentiellement dangereuse. Dans ce contexte, tout en indiquant au co-énonciateur qu'il doit mettre en oeuvre des opérations néologiques et que le sens est négociable, le marqueur de précaution rétablit la normalité en corrigeant par avance une éventuelle infraction à la norme[7]. Or, le fonctionnement de ces mécanismes requiert que les interlocuteurs possèdent un faisceau plus ou moins semblable de représentations :

- de la situation et de leur droit au néocodage
- de la saillance contextuelle du terme "nouveau"
- de la "nouveauté" du terme pour le co-énonciateur
- etc.

On pourrait appeler l'ensemble de ces représentations usage. Il s'agit là bien sûr d'une vision de l'intérieur, "émique", de l'usage. Dans la zone "molle" du lexique[8], à laquelle appartiennent beaucoup de néologismes, cette représentation peut être sensiblement différente de l'usage mesurable, quantifié, "étique". Mais c'est bien elle qui intervient dans les opérations énonciatives.

5. Nous avons passé successivement en revue trois axes sur lesquels chaque mot énoncé - et donc chaque néologisme - se situe. Ensemble, ces trois dimensions forment ce que l'on pourrait appeler l'espace lexical :

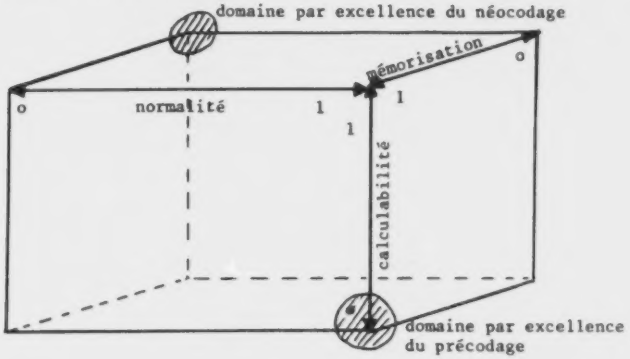

Les exploitations stylistiques et fonctionnelles des unités lexicales "nouvelles" dépendent dans une large mesure de la place qui leur est assignée à l'intérieur de cet espace dans le cadre des opérations énonciatives.

A première vue, la combinaison "opacité" + "non mémorisation" a toutes les chances d'être perçue comme saillante, comme marquée et de constituer en plus un obstacle à la communication. Mais cela n'est vrai que dans la perspective de la fonction dénominative, référentielle. Voici quelques fonctions qui semblent plutôt être favorisées par l'opacité ou même la présupposer :

- Les termes de verlan comme laisse béton (= laisse tomber) analysés par del Coso/de Pietro (dans ce volume) doivent

leur fonction emblématique, de marqueur d'identité pour une bande de jeunes, au fait d'être parfaitement opaques pour les non-initiés, mais parfaitement compréhensibles pour les membres du groupe qui les ont mémorisés.

- L'opacité partielle d'une métalexie comme τρίπους βροτός, citée par Claude Sandoz (dans ce volume), est suffisante pour éviter de violer un tabou; l'expression reste cependant suffisamment calculable pour que l'énigme soit résoluble après un temps de réflexion.

- Dans une publicité récente en Suisse alémanique, on a pu trouver, à côté d'une photo de matériel hi-fi, l'expression ohrlich. Mot-valise formé sans doute par une contamination réciproque de ehrlich + Ohr + mündlich, ce terme est mal formé du point de vue des règles dérivationnelles de l'allemand. En plus, il reste fortement opaque et ne donne pas de sens clair. De ce fait, il se prête merveilleusement à la fonction d'accrochage, visant à attirer l'attention du lecteur sur la page de publicité, sans plus (fonction phatique) !

C'est une tout autre exploitation stylistique de l'espace lexical qu'illustre l'exemple suivant tiré d'un article sur le tourne-disque digital dans le Point (matériaux Gossen) :

(8) Donc, voilà Beethoven mis en chiffres. Ceux-ci sont inventoriés sur le disque grâce à une succession de minuscules raies creuses, les 'micro-cuvettes', d'égale largeur, mais de longueur et d'espacement variables.

La fonction dénominative semble ici prévaloir. Micro-cuvettes, formé par analogie à micro-sillons, est relativement transparent; l'obstacle à la communication - et donc la saillance - restent limités. Pourquoi utiliser alors des marqueurs de précaution ? Paradoxalement, il se pourrait que ce soit précisément parce que le terme risquerait sans cela de passer inaperçu. Or, l'énonciateur veut se présenter comme initié, comme détenteur d'un savoir qui lui confère - ainsi qu'aux futurs acheteurs - un prestige certain. Il endosse donc le rôle de "donneur de normes" en présentant ce terme technique comme nouveau (et en le livrant avec toute l'information nécessaire pour une première hypothèse de signification assez stable). Quel dommage, si le lecteur ne le remarquait pas...

Nous terminerons cet exposé sur deux exemples apparemment diamétralement opposés, mais qui exploitent pourtant les mêmes possibilités de la néologie stylistique. Le premier de nos textes est de San Antonio :

(9) C'était bien un chien qui se tordait sur la route (...). Un clébard blanc. Il s'était fait sucrer par une tire et il remuait encore les cannes, mais il devait avoir les reins cassés.
En le doublant, je sentis quelque chose grincer dans ma boîte à pitié.
Je freinai sec, je coupai le jus et je descendis de voiture. On ne pouvait plus rien pour lui. (...)
Tout ce que je pouvais faire pour sa pomme, c'était de lui filer un atout définitif pour l'envoyer direct au paradis des cadors. Seulement j'avais rien sous la pogne...

> Je pensai alors à la manivelle de ma voiture.
> Moi, pour tout vous bonir, j'ai rien du massacreur de chiens. (Passez-moi la joconde, p. 9s.)

Dans ce fragment, une scène somme toute banale est réhaussée par des gags lexicaux. Cela présuppose une forte saillance sans qu'il en résulte pourtant une trop grande opacité : grincer dans ma boîte à pitié est parfaitement compréhensible. Pourtant, la fonction dénominative est manifestement subordonnée à la fonction ludique, au plaisir - partagé entre l'énonciateur et le coénonciateur - de la trouvaille, d'un (petit) obstacle à vaincre. Aucune connivence de ce genre ne s'établit par contre dans la série de paires de traductions suivantes, tirées d'un catalogue hi-fi, avec une variation arbitraire des termes allemands et français :

(10) (a) der erste Tonabnehmer der Welt mit konischem Rohrnadelträger aus reinem Boron.
Console de stylet biseautée en bore pur.
(b) Nadelträger aus reinem Boron.
Console à stylet en bore pur.
(c) Nadelträger aus reinem Boron.
Stylet porte-pointe en bore pur.
(d) Röhrchen-Nadelträger aus reinem Boron.
Stylet porte-pointe en bore pur

Ici, la variation synonymique des "néologismes" - qui semble parfaitement arbitraire - n'est pas du tout marquée et passera très probablement inaperçue. On a plutôt l'impression qu'un certain "jeu" dans le système est exploité pour éviter des répétitions (à moins encore que nous nous trouvions simple-

ment face à un relâchement de l'attention du publicitaire).

6. La lexicologie systémique, opérant au niveau d'abstraction de la langue, a permis la réalisation de progrès indiscutables dans l'étude du lexique. Elle n'explique pourtant pas tout. En particulier, elle est incapable de rendre compte de la mise en oeuvre de la créativité lexicale par les interlocuteurs dans une situation de communication pour répondre à des besoins communicatifs nouveaux et/ou pour surmonter l'obstacle à la communication que représentent les différences entre les ensembles lexicaux mémorisés par les interlocuteurs. La linguistique de l'actualisation ou de l'énonciation a montré qu'il existe, dans l'emploi du langage, des phénomènes qui ne sont pas aléatoires et qui ne peuvent pourtant être saisis que dans l'acte énonciatif même. Nous voudrions formuler l'hypothèse que la néologie fait partie de ces phénomènes. L'ensemble des publications sur la formation des mots dans une perspective systémique ne s'en trouve pas pour autant dévalorisé. Simplement, les règles de dérivation, de composition, de mutation sémantique etc. que ces recherches ont mises en valeur acquièrent un statut différent. S'il ne s'agit plus d'un modèle logique de la compétence du locuteur/auditeur idéal, mais d'une schématisation de l'activité énonciative d'interlocuteurs réels, les notions traditionnelles doivent être réexaminées - et redéfinies, si nécessaire.

On ajoutera qu'il s'agit toujours d'un modèle "logique" dans la mesure où il repose sur l'observation de la communication sans l'appui des vérifications expérimentales qui seules pourraient conférer à ces hypothèses une dimension psycholinguistique. Il est cependant permis d'espérer que certaines

de ces hypothèses sont assez proches de la réalité pour être compatibles avec les résultats de recherches sur la production et la compréhension du discours.

Le double titre de ce colloque pourrait suggérer qu'il existe un clivage entre des recherches sur le lexique mémorisé ("formation des mots") et sur la créativité lexicale ("néologie"). A notre avis, cette dichotomie doit être subordonnée à une autre, plus profonde, qui est celle entre "langue" et "énonciation". Alors que les chercheurs situent en général leurs travaux par rapport à la première de ces oppositions, la seconde est trop souvent négligée : on dit opérer au niveau de la langue quand on analyse en vérité des néologismes employés par des interlocuteurs réels, dans des situations de communication effectives, pour réaliser des besoins langagiers concrets. Nos réflexions, toutes provisoires, avaient pour objectif principal de contribuer à la prise de conscience de cette dimension énonciative du phénomène de la néologie.

Séminaire des langues romanes
Université de Bâle
Stapfelberg 7
CH 4051 Bâle

Georges Lüdi

Notes

1. Nous distinguons entre la productivité d'un programme (= nombre d'unités lexicales auxquelles il s'applique) et sa vitalité (= sa force à créer des unités lexicales inédites). Cf. p.ex. Lustenberger 1980 : 23 et Gauger 1971 : 60 ss.

2. Pour les détails de la conception de la signification lexicale comme ensemble sémique structuré, nous renvoyons à la contribution de Gerold Hilty dans ce volume.

3. L'opposition entre précodage et néocodage nous semble particulièrement pertinente dans une approche interactionnelle de l'énonciation. Nous entendons par "précodé" l'ensemble des formules et manières de parler mémorisées qui permettent aux interlocuteurs de réagir pour ainsi dire par pure routine dans de nombreuses situations de communication. Ce domaine se recoupe dans une large mesure avec ce que Coseriu a appelé "discours répété" (Coseriu 1966 : 194ss.). Le "néocodage" peut au contraire être défini comme l'emploi original des éléments et règles de la langue. Dans le domaine lexical, l'emploi d'unités mémorisées à signification intrasubjective relativement stable relève du précodage, la création d'unités nouvelles et la mutation sémantique sont par contre des techniques de néocodage (cf. la "technique du discours" de Coseriu, loc.cit.). On peut supposer que les interlocuteurs recherchent constamment un équilibre entre néocodage (= richesse en information liée à une certaine difficulté de communication) et précodage (= langage stéréotypé, pauvre en information, facile à décoder).

4. Cela ne veut évidemment pas dire que ces glissements de sens ne peuvent pas être appréhendés à l'aide de règles lexicales de mutation sémantique; toutefois, ces dernières font immédiatement intervenir le savoir encyclopédique et permettent par conséquent un tel nombre de variantes que des prédictions deviennent impossibles.

5. Matériaux non publiés d'une enquête dont mon regretté prédécesseur a donné un bref aperçu dans Gossen 1981.

6. On conclura de ces remarques que l'âge d'un mot ainsi que le fait de figurer dans un dictionnaire sont moins pertinents, dans la perspective que nous avons choisie, que la "biographie linguistique" des interlocuteurs, c.-à-d. le fait qu'ils aient rencontré un terme ou non. Cet argument possède évidemment un poids différent dans les zones centrales et marginales du lexique.

7. Pour ces marqueurs de précaution, voir mon bref compte-rendu dans Lüdi 1982c : 39s. + N 15, ainsi que Guilbert 1975 : 48, la "Sanktionsprophylaxe" de Meyer-Hermann 1979 et les "Rede-bewertende-und-kommentierende Ausdrücke" de Gülich/Kotschi 1981.

8. J'emprunte ce terme à mon collègue lausannois Mortéza Mahmoudian qui s'est attelé à la tâche de déterminer expérimentalement les zones "dures" et "molles" du lexique.

Bibliographie

Brunet, Etienne (1981) : Le vocabulaire français de 1789 à nos jours d'après les données du Trésor de la langue française, Genève-Paris, Librairie Slatkine - Librairie Champion, 3 vol.

Corbin, Danielle (1980) : Compétence lexicale et compétence syntaxique, Modèles linguistiques II/2, 52-138.

Coseriu, Eugenio (1966) : Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, in : Actes du premier colloque international de linguistique appliquée (Nancy 26-31 octobre 1964), Nancy, Annales de l'est publiées par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Nancy, 175-217.

Gauger, Hans-Martin (1971): Untersuchungen zur spanischen und französischen Wortbildung, Heidelberg.

Gossen, Carl Théodor (1981) : Tendenzen der Wortschöpfung im heutigen Französisch, in : Europäische Mehrsprachigkeit. Festschrift zum 70. Geburtstag von Mario Wandruszka, hrsg. von W. Pöckl, Tübingen, Niemeyer, 29-41.

Guilbert, Louis (1975) : La créativité lexicale, Paris, Larousse.

Gülich, Elisabeth / Kotschi, Thomas (1981) : Sprachliche Normen in der Praxis : Sprachreflexion und Redebewertung in alltagweltlichen Kommunikationszusammenhängen, Beitrag zur Sektion XII des Regensburger Romanistentages, polycopié.

Lüdi, Georges (1973) : Die Metapher als Funktion der Aktualisierung, Bern, Francke.

——(1980) : Métaphore et néologisme, TRANEL 1, 9-30.

——(1982a) : Bemerkungen zur Instabilität der lexikalischen Strukturen in der Modesprache Argentiniens. Iberoromania 15, 1-20.

——(1982b) : Le problème de la métaphore en linguistique, in : Annales 1980-1981 de l'Université de Neuchâtel, 269-288.

——(1982c) : "Comment on dit ça ?" Prolégomènes à une étude de la composante sémantique du langage des migrants, TRANEL 4, 21-46.

Lüdi, Georges (1983) : Bemerkungen zum Verhältnis von Verbalsemantik und Kasustheorie, in : H. Stimm/W. Raible (Hrsg.), Zur Semantik des Französischen. Beiträge zum Regensburger Romanistentag, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag (ZFSL Beiheft 9), 54-70.

Lustenberger-Seidlova, Eva (1980) : Einige pejorative Nominalsuffixe des Modernfranzösischen : -aille; -ard, -arde; -asse; -âtre; -aud (-aude), -aut; -ade, Diss. Zürich, Juris Druck und Verlag.

Meyer-Hermann, Reinhard (1979) : Studien zur Funktion von Metakommunikation am Beispiel gesprochener portugiesischer und französischer Sprache, Habilschrift, maschinengeschrieben, Bielefeld.

Rüfer, Elisabeth (1981) : Gallizismen in der italienischen Terminologie der Modesprache, Königstein/Ts., Verlag Anton Hain.

Scheidegger, Jean (1981) : Arbitraire et motivation en français et en allemand. Examen critique des thèses de Charles Bally, Berne, Francke.

NÉOLOGISMES DANS LE FRANÇAIS DE LA SUISSE ROMANDE
(Résumé)

Enquête. En février 1982, le "Centre de dialectologie et d'étude du français régional" et le "Centre de linguistique appliquée" de l'université de Neuchâtel ont organisé une enquête sur le français pratiqué par les journaux de la Suisse romande. Quelque vingt lecteurs bénévoles - personnes du troisième âge sensibles au problème des régionalismes - ont épluché pendant un mois les quotidiens romands. Nous leur avons demandé de nous signaler tout ce qui les frappait : helvétismes, néologismes, anglicismes, germanismes, bref tout ce qui ne figurait pas dans leur dictionnaire (Petit Larousse, Petit Robert, etc.) ou dans leur grammaire française.

Corpus. Il comprend plus de 4'000 fiches, que Mesdames Violaine Spichiger (Centre de dialectologie) et Francine del Coso (Centre de linguistique appliquée) ont classées et dont elles ont commencé l'étude. Pour reconnaître ce qui est propre à la Suisse romande, il fallait éliminer ce qui figure déjà dans les dictionnaires de la langue française. Pour faire ce tri, on s'est servi des ouvrages de référence que voici : Grand Larousse de la langue française, 7 vol., 1971-1978. - Petit Larousse, édition 1980. - Petit Robert, édition 1977. - Pierre Gilbert, Dictionnaire des mots nouveaux, Paris, éd. Hachette, 1971. - le même, Dictionnaire des mots contemporains, Paris, éd. Robert, 1980. Nous sommes conscients de l'insuffisance de cette documentation; sans aucun doute, une lecture plus systématique de la presse française et une écoute plus régulière de la radio-télévision française nous auraient fourni des attestations, en France, de l'un ou l'autre mot qui, dans notre corpus, apparaît comme néologisme romand.

Notre recours aux seuls dictionnaires montre au moins ce qui, aux yeux du lecteur suisse, n'est pas encore du français de France.

Observatoire de la langue française. Le "Centre de linguistique appliquée" a communiqué quelques données significatives de ce corpus aux "Archives du français contemporain" de Paris (directeur : R. Galisson). Malgré nos moyens modestes, nous avons donc fonctionné, au moins une fois, comme un observatoire de la langue française, à l'instar des centres de Besançon (B. Quemada) ou de Sarrebruck (P. Gilbert).

Néologismes romands. Notre corpus fournit des exemples pour tous les procédés de création lexicale que P. Gilbert a décrits dans son "Dictionnaire des mots contemporains", p. III-IX. En voici quelques échantillons :

- Eléments suffixaux

  -ette : fanfarette = petite fanfare, soit formation réduite, soit fanfare de jeunes; (Nouvelliste, VS, 23.2.82); cf. musiquette.

  -isme : [on reproche à une émission d'être tombée dans] le piège de la mondanité intello..., le nombrilisme parisien (Tribune, GE, 16.2.82).

  "hégémonisme"[1] = recherche ou affirmation de l'hégémonie (Tribune de Lausanne, VD, 22.2.82).

  -iste : Brigadiste = membre des Brigades rouges italiennes (titre : Tribune de Lausanne, VD, 15.2.82).

  "géantiste" = coureur de ski spécialiste du slalom géant (24 heures, VD, 13-14.2.82).

vélideltiste = fervent du vol à aile delta (Tribune de Lausanne, VD, 22.2.82; et ailleurs).

-ite : (noms de maladies, de manies, cf. Gilbert, Dict. des mots contemporains, 302):

Non à l'administrationite!(titre : Nouvelliste, VS, 9.2.82).

"scrablite" (titre : Tribune, GE, 1.11.81).

"tessinite" = insuccès des basketteurs romands face aux équipes tessinoises (24 Heures, VD, 4.3.82).

-thèque : rideauthèque, tapithèque (annonce d'un magasin de tapis et rideaux : L'Impartial, NE, 21 et 27.10.82).

- Eléments préfixaux

mini- : minishort (Tribune de Lausanne, VD, 26.2.82).

Les mini-cakes de Nestlé (affiche : Neuchâtel 2.82).

mini-calculette - mini-calculatrice (Tribune, GE, 1.3.82).

mini-chroniqueur (Tribune, GE, 11.2.82).

para- : les murs paraphones = les parois antibruit, au bord d'une autoroute (Nouvelliste, VS, 27.11.81).

héli- : "hélitourisme" = vols d'hélicoptères pratiqués à la montagne à des fins touristiques (titre : Démocrate, JU, 5.3.82).

- Acronymes (type franglais, selon Gilbert, p. V)

  Pol-shop = enseigne du bureau de renseignements de la police genevoise, à Cornavin (Tribune, GE, 24.6.82).

  pyja-short, en une pièce = variété de pyjama (annonce : Tribune, GE, 16.3.82).

  permaphone, votre permanence téléphonique (annonce : Tribune de Lausanne, VD, 1.3.82) : nom propre ?

- Composés

  crache-billets : distributeur automatique de billets de chemin de fer (titre : La Suisse, GE, 4.3.82).

Statut linguistique. Ce choix d'exemples, si restreint soit-il, soulève quelques questions de portée générale.

Avant tout, quel est le statut linguistique de ces néologismes ? Sont-ils encore "parole" ou déjà "langue"? L'avenir le dira. Notons toutefois que l'utilisation de guillemets souligne indiscutablement le caractère inaccoutumé d'une formation nouvelle; c'est un clin d'oeil amusé au lecteur, un "passez-moi l'expression !".

Notons également que certains néologismes apparaissent soit dans les titres soit dans des annonces, c'est-à-dire là où il importe d'accrocher l'attention du lecteur; un mot insolite frappe plus qu'un mot banal.

C'est dans ces situations-là que nous assistons à la véritable création lexicale, qui est d'abord "parole".

Conclusions provisoires. D'après les données de notre corpus, le français de la Suisse romande recourt, en matière de néologismes, aux mêmes procédés que le français de France - constatation rassurante pour ceux qui douteraient de la santé du français de chez nous. Les exemples cités ci-dessus sortent des mêmes moules que les néologismes français recueillis par P. Gilbert. C'est la matière qu'on verse dans ces moules qui peut être différente. De cette manière, la Suisse romande participe à ce renouveau de la langue que représente les néologismes.

Les autres parties de notre documentation nous ont réservé quelques surprises.

Nos lecteurs ont été frappés par les mots d'origine anglaise ou américaine que véhiculent nos journaux. Mais, à première vue, il n'y a rien là qui soit inconnu outre Jura. On constate aussi que nos anglicismes appartiennent aux mêmes champs sémantiques que ceux de France, à savoir au langage du sport, du spectacle, du marketing, de l'informatique, etc.

Quant aux helvétismes, nous retrouvons les vieilles connaissances certes, mais très peu d'éléments nouveaux. Même remarque pour les germanismes : il n'y a guère d'emprunts lexicaux récents qui soient sortis du registre de l'expression pittoresque, donc de la "parole", pour entrer dans celui de la "langue".

Université de Neuchâtel
Centre de dialectologie
CH 2000 Neuchâtel

Ernest Schüle

Note

1. Lorsqu'un mot est cité entre guillemets, ceux-ci se trouvent dans le texte du journal.

LA "NÉOLOGIE" DANS SON CONTEXTE SOCIAL : IDENTITÉ ET LANGAGE DANS UNE BANDE DE JEUNES

> "Avant qu'il ait pu dire un mot,
> j'ai chopé l'mec par le paletot
> et j'ui ai dit: toi tu m'fous les glandes,
> pi t'as rien à foutre dans mon monde,
> arrache-toi d'là, t'es pas d'ma bande,
> casse-toi, tu pues, et marche à l'ombre".
> (Renaud, "Marche à l'ombre", 1980)

A travers le langage d'une bande de jeunes, nous allons, dans ce travail, tenter d'étudier les fonctions et significations sociales des "néologismes"[1]. Si la littérature linguistique nous fournit de nombreux exemples d'études formelles des néologismes - études centrées en particulier sur des questions de typologie, de définition, de mécanismes de formation,...-, l'aspect fonctionnel des néologismes nous paraît trop souvent négligé ou limité à quelques banalités qui réduisent les néologismes à un moyen de répondre à de nouveaux besoins d'expression ... Or, comme le montrent Bachmann et al.(1981), il est indispensable de pleinement prendre en considération la définition de la langue comme moyen de communication et d'envisager ce dernier terme dans sa signification véritable. Il est probable alors que l'expression de la pensée ne soit plus la seule fonction du langage! L'orientation que nous choisissons nous amène d'ailleurs à accepter une définition très large de la néologie et à la rapprocher de tous les autres phénomènes de variation que le langage manifeste: variations diachroniques, sociolinguistiques, interlinguales (code-switching),... Nous nous situons ainsi dans le cadre de la sociolinguistique variationniste - qui a montré en quoi les variations linguistiques pouvaient être corrélées à des données sociologiques (Labov 1976, Milroy 1980, etc.)- et, plus encore, dans le cadre de l'ethnographie de la communication - qui, au-delà de l'établissement de corrélations, étudie les

fonctions des phénomènes variationnels (Gumperz et Hernández-Chávez 1970, Labov 1977).

Cet article représente une version abrégée d'un travail présenté au cours d'un séminaire du professeur G. Lüdi sur la néologie lexicale. Nous avons choisi de travailler avec une bande de jeunes en supposant qu'un tel groupe présentait une altérité maximale par rapport à la société globale et que, ainsi, les fonctions sociales que nous attribuions hypothétiquement à la néologie (fonctions identitaires, emblématiques) devraient ressortir avec une acuité particulière.

Etant donnée la dimension relativement limitée de l'enquête, nous n'avons malheureusement pas fait autant d'observation participante qu'il eût été souhaitable si nous voulions saisir des événements de communication réels dans leur contexte social. Nous avons surtout travaillé par interview, d'abord avec une équipe de filles puis avec d'autres membres de la bande dans le lieu de ralliement favori de celle-ci. Il découle de ces modalités d'enquête que la plupart des néologismes de notre corpus ont été recueillis hors-contexte. Cependant, ce point ne nous paraît pas trop grave car nous nous intéressons avant tout aux représentations que nos sujets se font de ce qui est particulier dans leur façon de parler, de ce qui différencie celle-ci des normes dominantes et acquiert ainsi une signification sociale. Notre corpus est donc constitué de termes et de locutions qui sont considérées comme néologiques par les locuteurs en question, qui correspondent en quelque sorte à leur définition émique du néologisme. Cette option méthodologique nous évite par ailleurs de devoir définir formellement les données à prendre en considération, données sur lesquelles l'article de Gardin et al. (1974) sur le "sentiment néologique" montre bien à quel point il est difficile de s'accorder ...

1. La bande S.

La bande que nous avons étudiée constitue, au sens ethnologique du terme, un réseau social[2]: Elle ne comporte pas de véritable organisation, de hiérarchie explicite, mais se définit plutôt par un certain nombre de pratiques et de représentations sociales partagées, de contextes sociaux et de modes de communication (musique, habillement,...) qui lui sont propres. Le réseau est généralement instable, ouvert: l'appartenance n'y est pas définie de manière stricte et il est par conséquent difficile d'en situer les limites. Ses membres sont pour la plupart des adolescents issus de milieux sociaux "à problèmes" et, de l'extérieur, ils sont souvent considérés comme des délinquants. Ils se réunissent presque tous les jours dans un lieu public - aménagé par les autorités - dont la configuration (passage souterrain reliant deux rues, étroit, allongé et bétonné) n'est pas sans influencer les interactions à l'intérieur du groupe et avec les gens de passage. La bande s'est en quelque sorte appropriée ce lieu par divers moyens: présence quasi permanente d'une partie du groupe, graffitis sur les murs, écoute de musique, ce qui n'est pas allé sans poser quelques problèmes avec les autorités et la population.

Le langage ne constitue, à l'intérieur de la bande, qu'un moyen de communication parmi d'autres. Il présente cependant un nombre important de différences par rapport aux normes "standard" du français et, dans une moindre mesure, à la variété de celui-ci parlée dans la région. La plupart des écarts observables ne sont pas spécifiques à la bande mais découlent essentiellement des paramètres mis en évidence dans les nombreuses études sociolinguistiques : niveau socioéconomique,

âge, type de scolarisation,... Nous aimerions pourtant tenter d'éclairer ici un autre facteur qui nous semble jouer un rôle dans ces processus de différenciation linguistique: le fait même d'appartenir à un groupe qui, par divers moyens, se doit d'affirmer son existence en tant que tel, son identité. Labov (1977), en étudiant le vernaculaire américain dans des petits groupes de pairs, a très bien montré le rôle du langage dans ces processus identitaires en envisageant surtout des phénomènes phonologiques et grammaticaux. Nous aimerions quant à nous aborder le même problème à travers les néologismes, c'est-à-dire les étudier dans une optique résolument fonctionnelle en posant l'hypothèse d'une fonction identitaire de certains d'entre eux.

2. Description du corpus

Les "néologismes" que nous avons repérés relèvent tous des divers mécanismes néologiques décrits, entre autres, par Lüdi (1981) et Dresco (1974). Nous avons en effet observé des exemples de néologismes métaphoriques - "les ristretts"[3], "balancer",...- , métonymiques - les"sanchos" - et syntagmatiques - "une babate", le "cinoche",...- , et bien sûr des emprunts - "cool", "flipper",...-[4]. Cependant, nous ne pousserons pas davantage ce travail de classification car, d'une part, il ne va pas sans poser certains problèmes et, d'autre part, il nous paraît prématuré de rechercher une correspondance entre les approches formelle et fonctionnelle.

3. Les fonctions des néologismes

Comme cela a déjà été souvent souligné, la néologie concerne avant tout certains champs lexicaux privilégiés. Ceux-ci sont,

pour une part, partagés par l'ensemble de notre culture (domaines de l'innovation technique, de la sexualité, etc.) mais ils peuvent également être caractéristiques d'une sous-culture particulière, lorsqu'ils correspondent à des "événements de communication" (Hymes, 1980) privilégiés à l'intérieur de cette sous-culture. Dans le cas de notre bande, nous pouvons citer les domaines de la "défonce" (drogue et alcool), de la bagarre, de la sexualité, de la catégorisation sociale,... L'existence de tels domaines montre d'ailleurs que l'étude des néologismes fournit un éclairage intéressant sur la sous-culture du groupe[5]. Nous allons à présent aborder quelques-uns de ces domaines en tentant d'y cerner les fonctions sociales des néologismes.

3.1. La bande et sa catégorisation sociale

Pour exister, un groupe - même s'il n'est pas clairement défini - doit se constituer une identité, ce qui implique une référence à un "autre", au non-groupe. Cette organisation de l'espace social, entre les "nous" et les "ils", repose sur une catégorisation sociale véhiculée, entre autres, par le langage. Ainsi, le jeu linguistique sur ces catégories peut apparaître comme un moyen privilégié pour réorganiser le monde à partir de soi. C'est ce que nous avons observé dans notre enquête : le champ des dénominations sociales semble constituer, pour notre bande, un lieu privilégié du jeu néologique. En voici quelques exemples : les "loubards", les "pisseuses", les "ristretts",...[6] Ces termes ne sont probablement pas tous utilisés activement et peu sont véritablement néologiques. Néanmoins, pour la plupart, ils ne correspondent pas au normes du "français standard" et, surtout, même lorsqu'ils

appartiennent à l'usage commun - par exemple les "gosses" -, ils sont réinvestis d'un sens nouveau qui en fait des néosémantismes. Tout se passe donc comme si, pour réorganiser l'espace social à partir de lui-même, le groupe utilisait des dénominations, ou des connotations, qui lui sont propres. Nous touchons là une des manières par lesquelles un néologisme peut assumer une fonction identitaire.

L'espace social de la bande s'organise ainsi en deux groupes distincts, si l'on excepte les quelques termes qui restent ambigus (et sur lesquels nous reviendrons rapidement plus loin):

nous	les autres
les rockers	un poteau
les loubards	les gosses
les potes	les bobets
les barjots	un baba, une babate
bande de castrés	un mariole
bande d'enculés	un ristrett
...	un pernod
	les vieux
	...

Certains termes - "pisseuse ", "gonzesse" - restent ambigus, ce qui s'explique par leur caractère sexuellement marqué. En effet, comme le souligne fortement Monod (1968), ce qui est pertinent dans ces dénominations sexuelles, qui sont très fréquentes, n'est pas tant l'appartenance ou non à la bande que l'opposition entre hommes et femmes. Selon lui, la plupart des pratiques des bandes parisiennes qu'il a étudiées reviennent à dévaloriser, sinon à nier, la femme. L'homme peut être un "enculé", ce n'est pas trop grave, mais il peut être une "gonzesse" ou une "pisseuse", c'est pire! Ainsi, la bande comme le

bar (cf. Spradley et Mann, 1979) apparaîtrait comme un lieu d'hommes, où ceux-ci reproduisent le mythe de leur virilité, même en s'en moquant!

3.2. La bande: ses mythes et ses modèles

De même qu'elle a besoin de recatégoriser le monde à sa manière, la bande a besoin de mythes fondateurs, de modèles de comportement. Ceux-ci sont nombreux mais nous ne parlerons ici que d'un seul d'entre eux qui influence d'une manière toute particulière la manière de parler de nos sujets et leur procure une source intarissable de néologismes. Il s'agit du chanteur français Renaud dont les textes, d'une richesse littéraire certaine, correspondent très fortement aux représentations que la bande se fait d'elle-même. Certains termes de ses chansons - dont de nombreux néologismes - en viennent ainsi à acquérir une valeur emblématique pour la bande. Voici quelques exemples qui nous ont été donnés lors de l'enquête comme des emprunts à ce chanteur et qui manifestent bien cette deuxième fonction - emblématique - des néologismes : "laisse béton", "vise la culasse", les "loubards", "tu me fous les glandes",...

3.3. Le refus du langage officiel

Le nombre de "néologismes" utilisés pour parler de ce qui est interdit, officiellement répréhensible à l'extérieur mais reconnu à l'intérieur du groupe est important. Citons, à titre d'exemple, la "défonce", le "casse", "balancer", "flipper". Nous pourrions voir dans ces derniers une forme d'euphémisation ou encore les traces d'une langue secrète. Cependant, une telle interprétation bute selon nous sur le fait que ces

termes sont bien connus de tout le monde et, surtout, de la police! C'est pourquoi nous préférons y voir l'expression d'une lutte sur les signes (Gardin, 1974) afin, d'une part, d'éviter des dénominations négatives, culpabilisantes, imposées de l'extérieur et, d'autre part, d'imposer aux signifiants en question ses propres connotations: la "défonce", ce n'est pas tant un produit socialement réprouvé qu'un dépassement de soi, qu'il soit obtenu par l'alcool, la drogue ou, même, la conduite d'une moto... Comme le dit justement Monod en parlant de l'argot, "ce n'est pas seulement aux sujets parlants qu'il confère une certaine existence sociale, c'est aussi aux objets qu'il désigne" (Monod, 1968, p. 175).

3.4. Hiérarchie interne de la bande

Si, comme nous l'avons souligné, ces bandes ne sont pas organisées de manière explicite, elles n'en possèdent pas moins une hiérarchie implicite. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels l'habileté à manier la langue, à jouer avec elle, n'est pas le moindre[7]. Dans notre enquête, nous avons effectivement pu observer les liens qui s'instaurent entre l'habileté langagière et le prestige à l'intérieur du groupe. Cette habileté concerne évidemment la totalité des composantes de la compétence linguistique, y compris la composante lexicale et les mécanismes de créativité qu'elle comporte. Ainsi, nous avons remarqué qu'un seul de nos informateurs savait manier le verlan, ce mécanisme bien connu de transformation de la langue standard[8]. Sans parler du fameux "laisse béton" de Renaud et de "barjot" qui est déjà ancien, en voici quelques exemples : une "chlampe à tourelles", des "tapins à tourelles", "garci, deux dessons, une entrefrite pomme côte", ... Or, il est évident par ailleurs que cet

interlocuteur représentait un des leaders de la bande. Une fois de plus, nous voyons donc que les "néologismes" - nous pourrions en effet dire la même chose des emprunts à la langue anglaise - s'avèrent jouer un rôle non négligeable dans le jeu social de la communication.

4. Fonction démarcative de la néologie

Par ces quelques exemples qui illustrent diverses fonctions possibles des "néologismes" - que ceux-ci soient de véritables créations ou de simples variations par rapport à la norme - , nous avons voulu montrer qu'on ne pouvait réduire le néologisme à un moyen d'augmenter les possibilités d'expression ou de répondre aux nouveaux besoins de communication . Si la langue est bien un instrument de communication, il faut envisager celle-ci dans sa véritable dimension sociale et, là, souvent, "bien parler, ce n'est pas mieux communiquer, c'est mieux décliner son identité sociale" (Monod, 1968, p. 167). Ainsi, nous nous devons de tenir compte de ces multiples aspects fonctionnels des néologismes. D'ailleurs, l'analyse fonctionnelle peut, dans certains cas, avoir des incidences sur le traitement formel. Lors de notre enquête, nous avons recueilli le terme "cinoche". Notre sentiment linguistique nous oblige à voir là - comme dans le cas parallèle de "valoche" par exemple - le résultat d'un processus de dérivation à partir de "cinéma" ou "ciné". Cependant, nous nous trouvons alors confrontés au fait que le suffixe " - oche" ne remplit pas du tout ici une des fonctions généralement attribuées à la dérivation: apporter une modification sémantique à l'élément de base et/ou créer, à partir de celui-ci, un nouvel élément appartenant à une catégorie grammaticale différente. Dans notre cas, si nous avons bien ce que Martinet (1974,

p. 132) appelle une dérivation endocentrique, elle ne provoque, apparemment, nulle modification sémantique. Par conséquent, seule une approche sociolinguistique et fonctionnelle permet ici de justifier l'existence de tels éléments. L'adjonction du suffixe ne provoque pas à proprement parler un changement de registre du terme de base, mais elle ajoute par contre une connotation d'ordre sociolinguistique qui démarque le discours par rapport à la norme. Il y a là comme la trace d'une volonté, plus ou moins explicite et consciente, de "dévoyer" la langue, de s'en démarquer. Une telle interprétation nous paraît se confirmer dans l'exemple de notre bande car on remarque que leur langage est très fréquemment parsemé de telles marques : les jurons, entre autres, y jouent un rôle important. Nous pourrions citer ici ce que dit Guespin de la néologie, mais en restituant au terme "contaminé" son sens fort: "On décrira la néologie comme le moment sensible où la langue se voit "contaminée" par la parole, (...)" (Guespin, 1974, p. 74). Nous postulerons ainsi l'existence d'une fonction démarcative de la néologie qui permettrait, nous semble-t-il, de mieux comprendre certains des mécanismes formels de la dérivation. Dans une typologie partiellement fonctionnelle, Guiraud (1956) parle d'ailleurs de suffixation parasitaire pour rendre compte de tels phénomènes en relation avec la fonction argotique, identitaire, de la langue.

5. Conclusion

Nous espérons avoir, par cet article, démontré l'importance des diverses fonctions que nous attribuons à la néologie. Les fonctions que nous avons illustrées ne sont pas sans se chevaucher partiellement mais précisons que notre but n'était

pas d'élaborer une typologie rigoureuse. Ces fonctions montrent la nécessité de recourir à une approche sociolinguistique pour décrire la néologie qui doit, selon nous, être rapprochée de l'ensemble des phénomènes de variation (sociale, géographique, interlinguale,...) que manifeste le langage. Ce que nous avons dit de la néologie vaudrait également pour, par exemple, le code-switching dont Gumperz et Hernández-Chávez (1970), ont décrit la valeur identitaire. D'autre part, et même si notre technique de recueil des données est encore restée trop artificielle, il faut insister sur la nécessité de travailler "sur le terrain" et non en vase clos si nous voulons décrire les phénomènes variationnels. Ce n'est qu'ainsi qu'on saisira pleinement la dimension sociale du langage, qu'on comprendra cette "bataille sur les signes" (Gardin, 1974) que constitue le jeu néologique dans le cadre même où elle a lieu, c'est-à-dire dans les bandes de jeunes, trop souvent ignorées et décriées et où se créent peut-être nos habitudes linguistiques de demain.

Université de Neuchâtel
Institut de linguistique
et Centre de linguistique appliquée
2000 Neuchâtel

J.F. de Pietro
F. del Coso-Calame

Notes

1. La plupart des "néologismes" que nous avons recueillis n'en sont pas de véritables. Souvent, ils sont déjà attestés depuis longtemps et apparaissent dans les dictionnaires. C'est pourquoi nous placerons souvent le terme "néologisme" entre guillemets. C'est donc avant tout des phénomènes de variation lexicale que notre corpus

comporte, ce qui n'enlève rien à sa pertinence mais permet au contraire de rapprocher les deux domaines de la variation lectale et de la néologie.

2. Pour des définitions plus techniques de ce terme, nous pouvons renvoyer, entre autres, à Milroy (1980), Boissevain et Mitchell (1973), Katuszewski et Ogien (1981).

3. Nous donnons en annexe une liste des néologismes cités dans notre texte, accompagnés chacun d'une brève explication.

4. Deux étudiantes, L. Jung et K. Hoffman ont travaillé ,lors du même séminaire, avec une autre bande de jeunes et ont recueilli un magnifique exemple de néologisme phonologique: "blouff", terme qui fonctionnait comme emblème, comme signe de ralliement du groupe et qui donnait lui-même lieu à des dérivations "standard" des "bloufferies", ...

5. On remarque par exemple, dans une étude de Keiser (1969) portant sur une bande de jeunes noirs de Chicago, que quelques-uns des termes désignant des activités privilégiées - ou "événements de communication"- de ce groupe (jouer aux dés, voler, se battre, boire,...) sont des néologismes.

6. De même ,Monod (1968), dans son étude sur les "barjots" parisiens ,remarque que ceux-ci possèdent pour le moins une quarantaine de termes afin de désigner et qualifier les "hommes" et ainsi réorganiser le monde à leur manière.

7. Voir notamment les études de Frake (1964) et de Spradley et Mann (1979, chap. 7) qui montrent bien ces rapports entre habileté langagière et pouvoir.

8. Rappelons que le verlan constitue un procédé cryptologique qui consiste à retourner l'ordre des syllabes d'un terme ou d'une locution (verlan = l'envers).

Annexe: "Néologismes" cités dans le texte

Les explications proposées ici proviennent d'informations fournies par nos sujets.

BABA: Catégorie de gens considérés comme "autres" (différents des membres du groupe), en raison
1. de leur âge (ils sont plus âgés que les membres du groupe)
2. de leur comportement et de leur mode de pensée, fortement inspirés du mouvement hippy des années 60.

BABATE: Féminin de "baba"

BALANCER: Dénoncer à la police.

BARJOT:
a) Nom d'un moto-club de Belgique.
b) Catégorie de jeunes considérés, par les membres du groupe, comme "semblables" en raison
1. de leur âge
2. de leur mode de vie, dont la caractéristique la plus saillante est d'appartenir à une bande.
c) Monod donne une définition plus exhaustive de ce terme:

" A l'origine, un "jobard" était un niais. C'était, au XVe siècle, la victime du truand. Mais l'argot des prisons, où l'on fait un large usage du "verlan", a, tout en transformant "jobard" en "barjot", conféré à ce mot en voie de se lexicaliser, la signification de "fou", avec une nuance laudative. Renversement des plus significatifs! Ce n'est plus le cave, victime du truand, qu'il sert à désigner, mais, de façon expresse et exclusive, le jeune voyou empêché d'exprimer son état et victime, non pas des truands, mais de la société. Il s'agit d'une folie simulée, où le barjot se donne pour un niais afin de mieux niaiser son entourage et, éventuellement, de se soustraire aux conséquences de ses écarts de comportement et de langage."

(Monod, 1968, p.165)

BOBET:
a) Catégorie de jeunes considérés comme "autres" (différents des membres du groupe), non en raison de leur âge mais de leur non-appartenance à une bande; les "bobets" sont perçus comme des "enfants sages".
b) Toute personne considérée, par les membres du groupe, comme stupide; elle sera considérée ainsi momentanément si elle appartient au groupe ou définitivement si elle n'en fait pas partie.

CASSE: Un vol.

CHLAMPE A TOURELLES: Planche à roulettes (verlan).

CINOCHE: Cinéma.

COOL: a) Quelqu'un ou quelque chose qui est agréable, sympathique, détendu.
b) L'expression "cool, mec" signifie "O.K.", "d'accord" ou "ne t'énerve pas", "calme-toi".

ENCULÉ:
a) Ce terme apparaît le plus souvent dans l'expression "bande d'enculés", expression par laquelle les membres du groupe s'interpellent fréquemment.
b) Toute personne jeune de sexe masculin n'appartenant pas à la bande.
Dans a) comme dans b), ce terme semble avoir perdu presque totalement (?) le sens d'"homosexuel".

FLIPPER:
a) Aller mal, plutôt psychologiquement que physiquement.
b) L'expression "flippe pas" signifie "ne t'en fais pas" ou "arrête de nous ennuyer avec tes soucis"; cette expression peut être synonyme de "cool, mec".

GARCI DEUX DESSONS UNE ENTREFRITE POMME COTE: Garçon deux décis, une entrecôte pommes frites (verlan).

GONZESSE:
a) Catégorie servant à désigner les personnes de sexe féminin dans les caractéristiques mêmes qui sont, d'une manière stéréotypée, rattachées à la féminité dans ses aspects positifs et négatifs (ma gonzesse VS. une gonzesse).
b) Personne qui ne pourra pas, pour diverses raisons (trop "ressembler à une fille"), entrer dans la bande.

GOSSE: Même sens que a) de "bobet".

LAISSE BETON: laisse tomber (verlan). Expression empruntée à Renaud.

LOUBARD: Catégorie de jeunes considérés, par les membres du groupe, comme "semblables" et auxquels ils aimeraient ressembler. Les loubards se reconnaissent à un certain nombre d'emblèmes (habillement, comportement, musique,...) et une certaine image en est représentée par le chanteur Renaud et les jeunes banlieusards parisiens.

MARIOLE: Personne que la bande considère comme risible, dérisoire; un "mariole" peut représenter une autorité contre laquelle la bande se rebelle (policiers, professeurs,...).

PERNOD: Un policier.

PISSEUSE:
a) Catégorie servant à désigner les personnes de sexe féminin dans les caractéristiques mêmes qui sont, d'une manière stéréotypée, rattachées à la féminité, essentiellement dans ses aspects négatifs.

b) Même sens que b) de "gonzesse" lorsque ce terme désigne une personne de sexe masculin.

POTEAU: Personne qui désire s'intégrer à la bande et la suit partout mais dont celle-ci ne veut pas.

RISTRETT: Catégorie de jeunes qui fréquentent les bars à café et les discothèques et qui sont considérés comme "autres" (différents des membres du groupe) en raison surtout de leur habillement et du type de musique qu'ils écoutent. Terme probablement d'abord attribué aux jeunes italiens reconnus principalement à leurs vêtements, leurs coiffures, ...

ROCKER: Catégorie de jeunes considérés, par les membres du groupe, comme "semblables" en raison surtout de leur mode de vie dont la caractéristique principale est de se constituer en bandes. Plus que "loubard" ou "barjot",ce terme connote la violence fréquemment associée aux bandes de jeunes. Terme d'abord attribué aux adeptes de la musique (hard)rock.

SANCHOS: Bottes de cuir (extension à partir d'une marque de bottes).

TAPINS A TOURELLES: Patins à roulettes (verlan).

TU M' FOUS LES GLANDES: Expression signifiant "tu m'agaces, "tu m'emmerdes". (Voir son emploi dans la chanson de Renaud, p. 137).

VIEUX:
a) Catégorie de gens considérés comme rangés.
b) Les parents.

VISE LA CULASSE: Expression signifiant approximativement: "regarde le visage de x", x pouvant être:
1. Une personne (sexuellement) attirante.
2. Une personne rejetée par la bande (pour diverses raisons, par exemple l'appartenance à une bande rivale). Expression empruntée à Renaud.

Bibliographie

Bachmann, C., J. Lindenfeld, J. Simonin (1981): Langages et communications sociales, Paris, Hatier-Crédif.

Boissevain, J., C.J. Mitchell (eds.)(1973): Network Analysis. Studies in Human Interaction, Paris, The Hague, Mouton.

Dresco, Ph. (1974): "Traitement informatique de la néologie: Bilan et réflexions à propos d'un projet pilote", in Langages 36, 119-123.

Frake, C.O. (1964): "How to ask for a drink in Subanun", in American Anthropologist 66,6.

Gardin, B. (1974): "La néologie, aspects socio-linguistiques" in Langages 36, 67-73.

Gardin, B., G. Lefèvre, Ch. Marcellesi, Ch. Mortureux (1974): "A propos du 'sentiment néologique'" in Langages 36, 45-52.

Guespin, L. (1974): "Néologie et énonciation: problèmes théoriques et méthodologiques" in Langages 36, 74-82.

Guiraud, P. (1956): L'argot, Paris, PUF, Que sais-je?

Gumperz, J.J., E. Hernández-Chávez (1970):"Cognitive aspects of bilingual communication",in E. Hernández-Chávez et al. (eds.), El Lenguage de los Chicanos, Arlington, Center for Applied Linguistics.

Hymes, D. (1980): "Modèles pour l'interaction du langage et de la vie sociale" in Etudes de linguistique appliquée 37, 125-153 (trad. de l'anglais).

Katuszewski, J., R. Ogien (1981): Réseaux d'immigrés: ethnographie de nulle part, Paris, Ed. ouvrières.

Keiser, L.R. (1969): The Vice-lords: Warriors of the Street, Fieldwork ed., Stanford University.

Labov, W. (1976): Sociolinguistique, Paris, Minuit (trad. de l'anglais par A. Kihm).

Labov, W. (1977):"La langue des paumés", in Actes de la Recherche en Sciences sociales 17-18, 113-129.

Lüdi, G. (1981): La créativité lexicale, Cours non publié.

Martinet, A. (1974[3]): Eléments de linguistique générale, Paris, Colin.

Milroy, L. (1980): Language and Social Network, Oxford, Basil Blackwell.

Monod, J. (1968): Les barjots, Paris, UGE 10/18.

Spradley, J., B. Mann (1979): Les bars, les femmes et la culture, Paris, PUF, (trad. de l'américain, 1975).

TABLE DES MATIÈRES

G. Lüdi, Cl. Sandoz :

Avant-propos 5

M.-J. Reichler-Béguelin :

L'expression du féminin dans l'adjectif latin : genèse et extension de *-ih$_2$ comme morphème de féminin grammatical en indo-européen 7

M. Meier :

Lexikalische Neologismen und Wortbildung in Vergils Aeneis 29

Cl. Sandoz :

Créativité lexicale et tabou linguistique (présentation de faits indo-européens) 33

M. Mahmoudian :

Dynamique, fonctionnement et évolution dans la formation des mots 41

I. Werlen :

Zur Konzeption der Wortbildung in einer lexikalistischen Syntax 53

G. Hilty :

Sémantique et formation des mots 85

G. Lüdi :

Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale 105

E. Schülé :

Néologismes dans le français de la Suisse romande (Résumé) 131

J.-F. de Pietro, F. del Coso-Calame :

La "néologie" dans son contexte social : identité et langage dans une bande de jeunes 137

TABLE DES MATIÈRES

G. Lüdi, Cl. Sandoz :

Avant-propos 5

M.-J. Reichler-Béguelin :

L'expression du féminin dans l'adjectif latin : genèse et extension de *-ih$_2$ comme morphème de féminin grammatical en indo-européen 7

M. Meier :

Lexikalische Neologismen und Wortbildung in Vergils Aeneis 29

Cl. Sandoz :

Créativité lexicale et tabou linguistique (présentation de faits indo-européens) 33

M. Mahmoudian :

Dynamique, fonctionnement et évolution dans la formation des mots 41

I. Werlen :

Zur Konzeption der Wortbildung in einer lexikalistischen Syntax 53

G. Hilty :

Sémantique et formation des mots 85

G. Lüdi :

Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale 105

E. Schülé :

Néologismes dans le français de la Suisse romande (Résumé) 131

J.-F. de Pietro, F. del Coso-Calame :

La "néologie" dans son contexte social : identité et langage dans une bande de jeunes 137